



Rapport d'activité



En 2024



Une présence historique d'Avenir Apei aux Jeux Olympiques et Paralympiques : trois travailleurs de l'ESAT La Roseraie y ont participé, deux comme porteurs de la flamme olympique et un en tant que bénévole aux Jeux Paralympiques.



Sommaire

- 4** Avenir Apei en chiffres
- 5** Le mot du Président
- 6** Événements marquants 2024
- 10** Les rapports
- 18** Les orientations stratégiques 2025-2026
- 27** Le conseil d'administration
- 28** Rapport de la directrice générale
- 30** Données sociales 2024
- 32** Organisation des directions
- 34** Bilan des établissements
- 88** Compte administratif 2024
- 98** Nos principaux partenaires
- 99** Glossaire



Avenir Apei en chiffres



1 050
places agréées



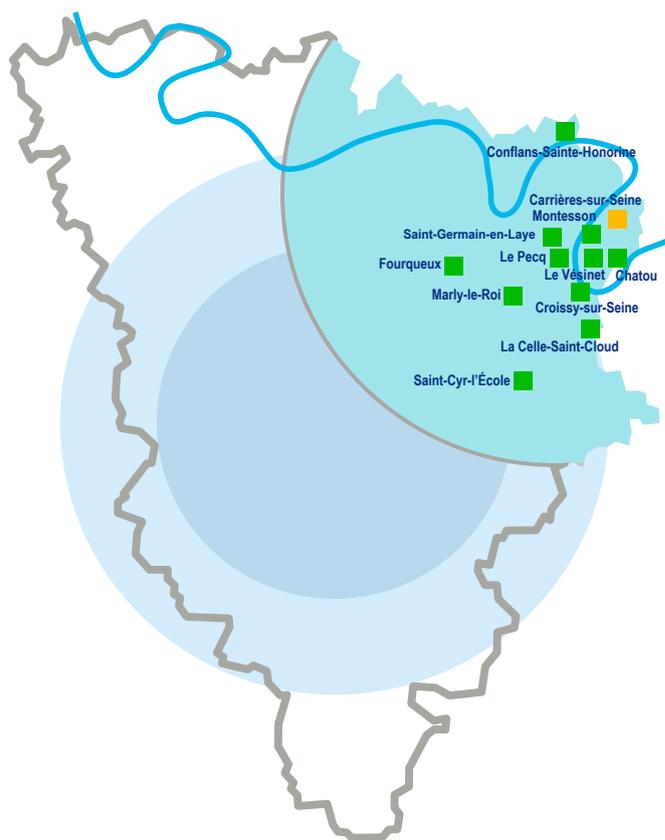
21
établissements
et services



550
professionnels



42 M€
de budget annuel



Présence dans le Nord-Est
du département des Yvelines



300
Adhérents



200
bénévoles
réguliers
et ponctuels
en 2023

Mot du président



« Plus que jamais, l'unité et la mobilisation sont vitales ! »

2024, familles, professionnels, bénévoles, partenaires et personnes accompagnées ont contribué avec force et conviction à notre projet commun : une société plus inclusive, plus solidaire, plus humaine. **Merci à vous tous pour cet engagement essentiel.**

Mais nous devons aussi regarder la réalité en face : nos missions sont aujourd'hui fragilisées. La diminution des financements publics et privés met en péril notre capacité à agir. Plus que jamais, l'unité et la mobilisation sont vitales. Avenir Apei est née d'un élan militant, d'une volonté forte de défendre les droits des personnes en situation de handicap. Cet esprit fondateur et militant doit aujourd'hui être ravivé et renforcé.

Dans ce contexte tendu, nous avons engagé un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Si le résultat comptable de 2024 reste déficitaire, il marque une amélioration notable. Ce redressement repose sur des décisions difficiles mais nécessaires : réduction de postes, rationalisation des dépenses, audit des processus de paie. Dès 2025, plus de 350 000 € d'économies annuelles seront réalisées. C'est un effort important, mené sans renier nos valeurs.

Malgré les contraintes, notre dynamique ne faiblit pas. Bien au contraire. De nouveaux projets voient le jour, portés par la créativité, l'énergie et la détermination de nos équipes :

- Le chantier du nouveau bâtiment de l'ESAT Les Néfliers au Pecq avance à grands pas, avec l'ouverture prévue d'ateliers spécialisés, d'une

cuisine centrale et de nouvelles opportunités pour nos travailleurs.

- Plusieurs extensions de places et créations de dispositifs voient le jour dans nos établissements, grâce au soutien des pouvoirs publics.
- Nos actions autour de la communication accessible (CAA) se développent pour permettre à chacun de mieux s'exprimer, participer et décider.

Notre projet associatif 2023-2027 reste notre cap. Il affirme une ambition forte : **permettre à chacun d'exercer pleinement son pouvoir d'agir, d'expérimenter, de décider, et d'avoir le droit... de se tromper.**

En 2025, nous continuerons à adapter notre offre d'accompagnement à destination des 1 000 personnes accompagnées et renforcer l'attractivité de nos métiers.

Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre mobilisation et votre fidélité. Ensemble, faisons avancer la cause d'une société plus juste, plus ouverte, où chacun peut trouver sa place.

Jean-Michel Reiter
Président de l'association

Mobilisez-vous dès maintenant à nos côtés en adhérant à l'association via ce qrcode :



Événements marquants

2024

Mars



Journée des CVS

Le 28 mars, la journée des CVS d'Avenir Apei a réuni représentants et professionnels pour des échanges enrichissants !

Au programme : bilan des actions 2023, perspectives 2024 et focus sur l'évaluation HAS 2027. Un temps fort pour valoriser l'engagement de chacun et renforcer la collaboration !

Avril

Janv



Projet de déménagement de l'ESAT les Néfliers au Pecq

D'ici fin 2025, l'ESAT Les Néfliers s'installera au parc « Les Érables » au Pecq. Ce bâtiment moderne de 2 500 m², avec ateliers modulables, cuisine centrale et espaces adaptés, est un projet éco-responsable qui ouvrira de nouvelles opportunités pour les travailleurs.



Journée des cadres et vœux

Le 16 janvier 2024, les cadres et les administrateurs d'Avenir Apei se sont réunis pour échanger sur la qualité, l'innovation et l'inclusion. Le matin, focus sur l'amélioration continue avec la politique qualité et l'outil AGEVAL.

L'après-midi, place au sport et aux loisirs adaptés, avec des initiatives inspirantes dans les IME, ESAT et foyers. La journée s'est clôturée dans la convivialité avec les vœux du président.



Méga boom et Bal Festif !

Cette année encore, le Comité des fêtes a organisé ses deux événements phares : la Mégaboom et le Bal Festif !

Le 23 janvier à Conflans, les enfants et ados d'Avenir Apei ont vibré sur le thème « Disney », avec plus de 100 participants, professionnels et administrateurs.

Le 22 mars à Carrières-sur-Seine, les adultes ont célébré le Bal Festif : 300 personnes, un buffet, de la musique et un concours de costumes. Merci à tous ceux qui ont rendu ces moments magiques !



Inclusiv Day

Pour la 2^e année, le Pôle travail accompagné était au salon Inclusiv'Day, présentant ses ESAT, son entreprise adaptée et ses métiers innovants.



Séminaire autodétermination

En 2024, le lancement de la démarche d'autodétermination a réuni les directions lors d'un séminaire animé par Campus Formation pour établir un langage commun. L'événement a renforcé les compétences et mis l'accent sur la personne.



Colloque un Avenir Après le travail

Depuis des années, le vieillissement des personnes en situation de handicap est une priorité pour Avenir Apei. En avril, Avenir Apei a participé au premier colloque d'Un Avenir après le Travail – Île-de-France, réunissant plus de 150 participants. Le thème : « Comment préparer une retraite sereine et inclusive ? » L'objectif : améliorer la qualité de vie des futurs retraités en situation de handicap.

Mai



Simulation au vote

En mai, les travailleurs de l'ESAT Les Courlis ont participé à un vote fictif organisé par la Mairie de Chatou pour découvrir le processus électoral. Dans un cadre réaliste, ils ont expérimenté les étapes du vote, rappelant que depuis 2019, tout le monde, même sous tutelle, peut voter. Une initiative qui a renforcé leur citoyenneté et les a encouragés à participer aux élections européennes !



Color Run

Le 26 mai, plus de 2 000 personnes ont couru lors de la Color Run au parc du Prieuré à Conflans-Sainte-Honorine, récoltant plus de 6 000 € pour Avenir Apei. Cette 5^e édition, placée sous les couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques, a rassemblé bénévoles, participants et acteurs de l'association, montrant l'exceptionnel partenariat avec la Mairie de Conflans.



Semaine artistique

Du 3 au 7 juin 2024, Avenir Apei a célébré les 10 ans du Bao Pao avec une semaine artistique mêlant Ateliers de graff, mosaïque, expositions, performances musicales et spectacles. Le 4 juin, un grand concert à la Maison de vie Le Point du Jour a rassemblé participants, familles et partenaires autour de cet instrument symbole de partage et d'expression.



Opération Golf

Le 14 juin 2024, l'Opération Golf annuelle au profit d'Avenir Apei a célébré son 20^e anniversaire avec un record de 264 joueurs et 18 donateurs. Organisée par Gilles Hugué, avec le soutien des golfs de Saint-Nom-la-Bretèche et Joyenval, l'événement a récolté plus de 35 000 €, permettant de financer deux projets de Communication Alternative et Augmentée.



Rêves en mouvement

Le château de Versailles a confié à la SAS les Néflis une chorégraphie inspirée des sports de la Cour, présentée lors des Jeux Olympiques 2024. Ce projet valorise le potentiel artistique des personnes en situation de handicap via la danse.

Juin



Café rencontres

Le 26 juin, le café rencontre d'Avenir Apei s'est tenu à Fourqueux, réunissant un public nombreux autour du thème de la retraite. Avec l'intervention de la CNAV et des échanges riches, ce rendez-vous a permis de partager projets et attentes pour une retraite sereine. Une belle illustration de notre démarche : « anticiper sans se presser, se préparer sans s'inquiéter, et rêver sans se priver ».



Vis mon travail

Héros du quotidien, 40 professionnels ont partagé leurs super-pouvoirs lors de « Vis mon travail », une initiative qui a renforcé la coopération entre équipes. Organisée pendant la semaine QVT du 17 au 21 juin, cette expérience a généré des bonnes pratiques et des pistes d'amélioration. Les participants, ravis, attendent déjà la prochaine édition !

En septembre, une réunion de clôture a permis de recueillir les retours et de découvrir les résultats du baromètre QVT 2024, servant de base à un plan d'action pour tous les établissements d'Avenir Apei.

Juill



Participation aux JO

L'été 2024 a été marqué par les Jeux Olympiques de Paris, où nos athlètes ont brillé sur la scène nationale et internationale.

Constance a porté la flamme olympique à Sarcelles le 19 juillet, un moment historique.

Romain a aussi eu l'honneur de porter la flamme et a exprimé sa fierté de représenter la France et Avenir Apei.

John, bénévole aux Jeux Paralympiques, a également fièrement porté les couleurs de l'association. Ces moments témoignent de l'impact du sport sur l'inclusion et l'épanouissement des personnes en situation de handicap.



Fédération Française des échecs

Pour lancer « Les Cavaliers de l'Esprit », Avenir Apei et la Fédération Française des Échecs ont organisé une journée d'initiation aux échecs pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Concentration, rires et fair-play ont illustré l'inclusion par le jeu. Une table ronde a réuni experts et partenaires pour discuter de leur intégration. Merci à la Fédération et au club de Carrières-sur-Seine pour cette belle initiative !

Sept

Oct



Campagne de tri numérique

La Campagne du Tri Numérique a permis de réemployer ou recycler 400 équipements avec nos partenaires solidaires. Résultat : 75 ordinateurs économisés, soit l'équivalent de 11 allers-retours Paris-New York en CO2, et un atelier numérique créé avec du matériel reconditionné.



Tour du Mont Blanc

6 randonneurs du Centre d'Habitat Horizons ont bouclé le Tour du Mont-Blanc après quatre ans de préparation, accompagnés de leurs éducateurs. Leur exploit est mis à l'honneur dans l'exposition « Froid » au Château de Chanorier. Chaque participant a reçu un certificat. Une belle preuve que la détermination mène loin !



Journée des nouveaux salariés

Lors de trois journées d'intégration, les nouveaux salariés ont découvert la diversité d'Avenir Apei à travers des présentations et une visite immersive de la Roseraie.



Fête de l'association

Le 5 octobre, la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine a vibré au rythme de notre fête annuelle sur le thème de la Kermesse ! Jeux, karaoké, décoration de bocaux et grande tombola ont animé l'événement. On a savouré des crêpes maison de l'ESAT Les Néfliers, du pop-corn et de la barbe à papa ! Un grand merci aux 400 participants.



20 ans de la Maison de vie le Point du Jour

Résidents, familles et partenaires ont fêté les 20 ans du foyer et de la MAS du Point du Jour avec chants, danses, tir à l'arc, Muay Thaï et balade en calèche. Les ventes des résidents ont financé la Maison de vie.



Opération Brioches

Avenir Apei a récolté plus de 31 000 € grâce à la vente de 7 500 brioches lors de l'Opération Brioches, pour financer des projets tels que la communication alternative et l'accès aux loisirs.

Nov



Séminaire administrateurs et cadres

En novembre au Château de Prunay, le séminaire annuel d'Avenir Apei a porté sur les parcours et transitions des personnes accompagnées. Au programme : politiques publiques, outils innovants comme ELADEB, et coordination interne. La journée s'est terminée par un spectacle et un dîner. Le lendemain, à la Maison de vie du Point du Jour, les échanges ont poursuivi sur les projets stratégiques.

Déc



Soutien de l'Atelier des Copines

Notre partenaire L'Atelier des Copines nous a une fois de plus apporté un précieux soutien en remettant à Avenir Apei un chèque de 2 500 € pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les rapports

Rapport moral

Le président rend compte de la gestion 2024 d'Avenir Apei dans ce rapport.

Il est composé de trois parties :

- La première partie décrit le bon fonctionnement de l'association et détaille le respect des obligations du point de vue statutaire.
- La deuxième partie développe les actions menées tout au long de l'année pour une bonne gestion de nos établissements dans le cadre du projet associatif que vous avez voté en 2022 et du programme d'orientation voté lors de l'assemblée générale de l'année dernière.
- La troisième partie fait le bilan du projet associatif 2024-2027 et présente les orientations stratégiques 2025-2026.

Le rapport des commissions met en lumière les productions, les projets de l'année 2024 de toutes les commissions ainsi que les groupes de travail de l'association. C'est également l'occasion pour les pilotes des commissions de faire un point sur les perspectives 2025.





Inclure

Nous œuvrons pour
une inclusion pleine
et entière dans l'école,
le travail, la culture
et la cité.



Rapport Moral

Vie associative en 2024

Activité des instances en 2024

Au cours de l'année 2024, 9 conseils d'administration ont été organisés, rassemblant 26 administrateurs régulièrement présents. Conformément aux statuts, 11 réunions de bureau se sont également tenues.

Depuis le dernier trimestre 2023, la commission stratégie a évolué pour devenir un bureau à visée stratégique. En 2024, ce nouveau bureau s'est réuni à 4 reprises, dans l'objectif d'acculturer les administrateurs aux enjeux stratégiques et ainsi préparer les conseils d'administration à des prises de décision éclairées. Le bureau à visée stratégique a pour mission principale l'évaluation des besoins et l'analyse prospective, dans le but de construire une vision partagée. Il est composé des membres du bureau, mais peut également inviter d'autres administrateurs représentants des familles ou des professionnels, afin de favoriser une co-construction des projets. Ce bureau peut aussi faire appel à des experts extérieurs selon les sujets abordés. Les travaux menés dans ce cadre permettent d'alimenter chaque année le rapport d'orientation, présenté à l'assemblée générale.

Engagement des administrateurs et partenariats

En plus de ces réunions statutaires, plusieurs groupes de travail se sont tenus durant l'année. Les administrateurs ont activement piloté et participé aux commissions statutaires et à des groupes thématiques en collaboration avec les professionnels, sur des sujets transversaux tels que le développement durable ou les questions financières.

Les administrateurs référents ont également été impliqués dans la vie des établissements: participation aux comités de gestion et aux conseils de la vie sociale.

Nous avons poursuivi nos partenariats avec des associations amies du territoire, renforçant ainsi nos liens et nos échanges de bonnes pratiques. Des rencontres en présentiel ou en visioconférence ont eu lieu avec l'APEI de la Boucle de Seine (Colombes), Délos Apei 78, ainsi qu'avec de nombreuses associations des Yvelines de toutes tailles: APAJH Yvelines,

l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, AIES, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines, etc.

Ces échanges réguliers nous permettent de tisser des liens solides avec des structures partageant nos valeurs.

Notre association a également été active au sein des instances régionales (Unapei Île-de-France) et départementales (ADAPEI 78).

De nombreux administrateurs ont participé au congrès national d'Unapei à Tours ainsi qu'aux différents séminaires de l'Unapei, permettant de renforcer nos liens avec nos partenaires et d'échanger autour des sujets qui nous mobilisent.



Congrès Unapei Tours 2024

Actions menées en 2024

L'association a poursuivi sa mission d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles, avec une volonté constante d'amélioration de la qualité du service rendu, tout en s'adaptant aux évolutions de son environnement.

L'évaluation des actions menées cette année s'appuiera sur les orientations stratégiques du projet associatif 2023-2027.

Actions opérationnelles pour la mise en œuvre des orientations stratégiques

Les actions menées en 2024 s'inscrivent dans la continuité du projet associatif 2023-2027 et prolongent les initiatives engagées les années précédentes. Elles se déclinent autour de plusieurs axes stratégiques majeurs :

• Confirmer la force de notre mouvement parental

L'association déploie diverses stratégies pour encourager l'implication des familles dans la vie associative. La commission Adhérents a repensé sa campagne 2024 afin de stimuler l'adhésion et l'engagement militant. Cette mobilisation a permis de maintenir un niveau stable, avec 300 adhérents recensés cette année encore.



Tout au long de 2024, des réunions thématiques ont été organisées par l'action familiale et le pôle services sur des sujets variés : numérique en santé, autodétermination, prévention bucco-dentaire, héritage et succession, ou encore retraite des travailleurs handicapés (proposée pour la seconde fois).

Soutenir notre mouvement parental, c'est aussi favoriser l'implication concrète des familles. Dans cet esprit, une demi-journée inédite a été dédiée en 2024 aux élus familles siégeant dans les CVS de l'association. Ce temps d'échange a permis de présenter l'association, son pôle services et son projet associatif, tout en abordant les difficultés rencontrées dans les CVS et les leviers possibles pour renforcer leur fonctionnement.

La représentation de l'association dans diverses instances

Comme chaque année, l'association est représentée dans plusieurs instances locales et départementales par son président et plusieurs administrateurs. Ils siègent notamment dans les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et les CCA (Commissions Communales pour l'Accessibilité) de plusieurs communes du territoire.

Par ailleurs, l'engagement de l'association s'étend à plusieurs niveaux :

1. Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Deux administratrices d'Avenir Apei siègent à la CDAPH, instance rattachée à la MDPH, chargée de statuer sur les droits des personnes en situation de handicap (orientation, prestations, statut de travailleur handicapé, carte mobilité inclusion, etc.). En tant que représentantes des familles, elles participent activement aux délibérations hebdomadaires et défendent les intérêts des personnes accompagnées.

2. Dans le système de santé

L'association est impliquée dans plusieurs espaces de concertation et de représentation du secteur sanitaire :

- Participation aux commissions des usagers de quatre établissements de santé, publics et privés
- Engagement dans les réseaux de santé mentale Nord et Sud Yvelines
- Siège dans deux comités de pilotage de l'ARS Île-de-France, l'un sur la santé gynécologique des femmes en situation de handicap (handigynéco), l'autre sur la sécurisation du circuit du médicament.

Cet engagement institutionnel témoigne de la volonté d'Avenir Apei de porter la voix des personnes accompagnées et de leurs familles dans toutes les sphères décisionnelles.

• Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

La Communication Alternative et Augmentée (CAA) a été l'un des grands sujets portés par l'association à la fin de l'année 2023. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024 avec la nomination de deux lauréats dans le cadre de l'appel à projets associatif dédié à cette thématique. Cela permettra, au cours de l'année 2025, de déployer de nouveaux outils facilitant la communication des personnes accompagnées au sein de nos ESMS. Parallèlement, Avenir Apei bénéficie d'un accompagnement du GAPAS pour la formation à l'autodétermination. Près de 100 salariés ont déjà été formés. La formation a d'abord été proposée aux directeurs, afin d'établir une définition commune à l'échelle associative et de partager un vocabulaire unifié, avant d'être déployée auprès des cadres et des professionnels du pôle Habitat et Vie Sociale.



Les perspectives pour 2025 et les années suivantes incluent :

- la consolidation de la formation au sein du pôle Habitat et Vie Sociale,
- l'extension de cette formation à l'ensemble des pôles,
- la formation des personnes accompagnées (en commençant par le pôle Habitat et Vie Sociale),
- la sensibilisation des familles à cette thématique.

Le sujet de la pair-aidance sera également progressivement intégré. Pour rappel, la pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne ayant vécu une situation particulière développe un savoir expérientiel ou une expertise d'usage, c'est-à-dire un ensemble de compétences acquises grâce à cette expérience. Le pair-aidant peut mobiliser ce savoir pour accompagner d'autres personnes vivant des situations similaires mais moins avancées dans leur parcours.

L'offre en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) continue également de se développer. La création d'un second atelier FALC — permettant de distinguer l'activité économique rattachée à l'ESAT La Roseraie de l'activité d'accessibilité portée par le pôle services — favorisera la production croissante de supports institutionnels adaptés à tous.

Les deux instances associatives dites « autodéterminantes », à savoir le comité des fêtes et le groupe retraite, ont permis l'organisation de plusieurs événements : méga-boom, bal des adultes, et cafés-rencontres. Composées de professionnels, d'administrateurs, mais surtout de personnes accompagnées, ces instances offrent un espace d'expression où chacun peut partager ses envies et interrogations, guidant ainsi l'organisation des actions proposées.



Réunion Comité des fêtes

Enfin, une nouvelle édition de la journée des CVS à destination des élus personnes accompagnées s'est tenue en mars. Elle a permis d'échanger autour d'outils facilitant la circulation de l'information et la prise en compte des demandes de chacun, avec pour objectif de renforcer l'expression et la participation de tous.

- **Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins**

Transformation de notre offre de services

En 2024, l'association a poursuivi activement son plan de modernisation de ses établissements et services, avec plusieurs projets aboutis ou en cours.

Foyer de Vie Les Monts Blancs



Rénovation du FV les Monts Blancs

Les travaux de rénovation et d'extension, engagés en 2021, se sont achevés en 2024. Malgré une cohabitation parfois délicate pendant les phases de chantier, les 30 résidents bénéficient désormais de conditions de vie nettement améliorées : salles de bains individuelles rénovées, salle de sport, et espaces adaptés à leurs besoins.

Ce projet renforce l'autonomie à travers des activités variées (sportives, culturelles, de loisirs) favorisant inclusion et épanouissement. Il permet également d'accueillir 5 nouvelles personnes en attente d'une solution adaptée, ainsi qu'une place d'accueil temporaire offrant du répit aux familles.

L'inauguration officielle a eu lieu le 28 mars 2025, en présence des partenaires, élus, professionnels, familles et personnes accompagnées.

Développement du Pôle Médical sur le site de la Roseraie

En parallèle, un Pôle Médical a été développé sur le site de la Roseraie pour répondre à l'augmentation des besoins en suivi médical. Il comprend :

- Une salle de téléconsultation bucco-dentaire, avec l'intervention d'un dentiste et d'un stomatologue,
- Une équipe médicale complète : médecin en rééducation fonctionnelle, psychiatre, psychologue et trois infirmières, dont une en pratique avancée.

Dispositif « Hors les Murs » de la MAS La Roseraie

Depuis fin 2024, un dispositif « Hors les Murs » est également en place pour offrir un accompagnement modulable et individualisé. Il combine : visites à domicile, activités collectives et accompagnement vers des actions de proximité, en lien avec les structures locales de la Cité.

Déménagement de l'ESAT les Néfliers au Pecq

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT, un important projet de relocalisation est en cours. D'ici fin 2025, l'ESAT s'installera dans un bâtiment de 2500 m² au Pecq, avec un investissement de 10 millions d'euros. Le site comprendra :

- Une cuisine centrale de qualité, privilégiant les circuits courts pour alimenter les 21 établissements de l'association,
- Une activité de restauration ouverte au public et un service de conciergerie, créant de nouvelles opportunités pour les travailleurs.
- Des infrastructures durables (panneaux solaires, géothermie, récupération des eaux de pluie, mobilités douces), en cohérence avec la politique RSE.



Bâtiment de l'ESAT Les Néfliers au Pecq

Déménagement du CAVT et du SAVS de La Celle-Saint-Cloud

Un autre déménagement majeur est prévu pour le CAVT et l'antenne du SAVS, sur le même site. Une partie du terrain actuel a été acquise pour la construction de futurs locaux adaptés.

Extension et diversification de l'habitat

Pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées, plusieurs projets d'habitat sont engagés :

- Centre d'Habitat Horizons : construction de nouveaux studios au Vésinet,
- Projet d'habitat inclusif en cours d'étude dans la même commune,
- En partenariat avec la ville du Vésinet : création en 2025 d'une ressourcerie avec café solidaire, lieu de partage et de lien social,
- Foyer de Vie Les Mésanges (Croissy-sur-Seine) : extension validée par le Conseil Départemental pour ajouter 15 places et un studio familial, facilitant l'accueil des proches.

Transformation du secteur enfance d'Avenir Apei

Enfin, le déménagement du SESSAD sur le site de l'IME Les Glycines à Saint-Germain-en-Laye marquera la première étape de la transformation de l'offre enfance, dans le cadre des orientations fixées par les pouvoirs publics.

Accompagner vers une retraite sereine

Depuis plusieurs années, le vieillissement des personnes en situation de handicap est une priorité pour Avenir Apei. En 2024, plusieurs groupes de travail sur la retraite ont été organisés, réunissant professionnels et personnes accompagnées pour échanger sur les enjeux de cette nouvelle étape de vie. Ces travaux ont notamment permis de préparer le café-rencontre du 26 juin, tenu à l'Espace Delanoë à Fourqueux, autour du thème de la retraite.

Avec l'intervention de la CNAV, des tables rondes et des échanges riches, cet événement a rassemblé un public nombreux. Il a permis de partager attentes et projets pour une retraite sereine et épanouissante, fidèle à notre approche : **« anticiper sans se presser, se préparer sans s'inquiéter, et penser sans se priver de rêver ».**

Par ailleurs, en avril 2024, l'association a participé au premier colloque d'Un Avenir après le Travail – Île-de-France, réunissant plus de 150 participants. Ouvert par notre président

Jean-Michel Reiter, ce colloque a posé la question : « Comment agir pour une retraite préparée, sereine et inclusive ? ».

Des échanges constructifs ont permis de faire émerger des pistes concrètes sur l'accessibilité des services, le logement, la vie sociale et la santé. Une journée marquante, reflet d'une coopération entre acteurs de terrain et personnes concernées, pour construire un avenir véritablement inclusif.



Colloque Un Avenir Après le Travail IDF

Infrastructure et virage numérique au sein d'Avenir Apei

Le travail amorcé en 2023 s'est poursuivi en 2024 et se prolongera en 2025, afin que l'ensemble des ESMS de l'association puisse bénéficier d'un débit internet satisfaisant, d'un matériel adapté et d'une sécurité renforcée.

Dans ce cadre, le Dossier Unique Informatisé (DUI) des usagers est désormais hébergé chez un prestataire certifié HDS (Hébergeur de Données de Santé), garantissant un niveau de sécurité optimal au regard de la sensibilité des données traitées.

L'ouverture du portail usagers a été reportée à 2025, afin de permettre la mise en œuvre préalable des conditions techniques nécessaires.

• Améliorer l'accès à la santé

L'amélioration de l'accès à la santé reste une préoccupation quotidienne pour notre association, Avenir Apei. Le copil santé joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette orientation stratégique, notamment à travers son plan d'actions dédié. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place (groupe des IDE, groupe sur le dépistage, groupe e-santé) pour favoriser la mise en œuvre d'actions concrètes et nourrir la réflexion, en particulier sur des thématiques telles que l'accès au numérique pour tous ou la clarification des rôles de chacun. Des outils sont actuellement en cours d'élaboration, et des résultats plus concrets devraient être visibles dès 2025.

Par ailleurs, l'état des lieux des situations réalisé en 2023-2024 dans le cadre du Conseil d'Acteurs de Parcours permettra d'identifier des thématiques de travail autour de la santé, ainsi que des partenariats à développer. Le partenariat demeure une priorité essentielle, afin de garantir un véritable accès à la santé pour les personnes que nous accompagnons au quotidien ; personnes qui, malheureusement, en restent souvent éloignées.



• Développer notre attractivité

Politique des ressources humaines attractive

Nous nous engageons à mettre en place une politique des ressources humaines valorisante, en proposant des dispositifs concrets pour reconnaître et fidéliser nos équipes.

En 2024, plusieurs primes ont été instaurées ou renforcées :

- Prime de présence, attribuée aux salariés des foyers, afin d'encourager l'assiduité, valoriser l'engagement au quotidien et garantir la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies.
- Prime de cooptation, mise en place pour inciter les salariés à recommander des candidats de qualité. Cette prime vise à faciliter le recrutement, renforcer l'esprit d'équipe et attirer de nouveaux talents par le réseau interne.

Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté plus large de valoriser les compétences, de renforcer la motivation et de favoriser un climat de travail positif et durable.

Qualité de vie et condition de travail

Avenir Apei poursuit son engagement en faveur du bien-être de ses salariés à travers plusieurs actions menées en 2024.

À l'occasion de la semaine nationale de la qualité de vie au travail (QVT), 40 professionnels ont participé à l'initiative « Vis mon travail », organisée sur deux demi-journées. Ce temps d'immersion a permis de découvrir d'autres métiers, de renforcer la coopération entre équipes et d'inspirer de nouvelles pratiques. Une réunion de clôture en septembre a permis de faire le point sur cette édition et de présenter les premiers résultats du baromètre QVT 2024, qui serviront de base à un futur plan d'action.

En 2024, un dispositif a été proposé aux salariés d'Avenir Apei afin de devenir auto-évaluateurs. Ainsi, des évaluations en groupe, basées sur le référentiel en vigueur, seront menées dans les différents ESMS de l'association à la fin de l'année 2024 et tout au long de l'année 2025.

Cette approche permet d'identifier, à l'échelle de chaque établissement, les actions prioritaires à mener pour améliorer l'accompagnement quotidien des personnes accompagnées.



Vis mon travail

Développement du bénévolat

Le développement du bénévolat se confirme en 2024, avec la mobilisation de près de 200 bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. Le pôle services et l'administratrice référente poursuivent activement la recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer l'accompagnement.

L'Opération Brioches, organisée exclusivement par des bénévoles, en est une belle illustration: elle a permis de collecter plus de 30 000 € en 2024, démontrant la force de cet engagement collectif.

Autre temps fort, l'opération Golf, portée par notre partenaire et adhérent Gilles Huguet, en lien avec les golfs de Saint-Nom-La-Bretèche et de Joyenval, a généré plus de 35 000 € de dons. Ces fonds soutiendront nos projets autour de la Communication Alternative et Augmentée.

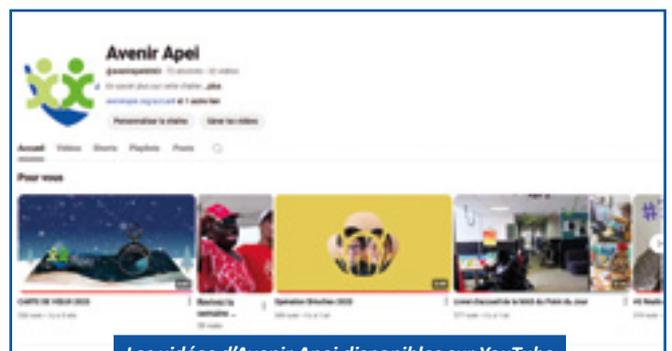


Opération Brioches 2024

Développement de la communication associative

La communication interne et externe de l'association continue de se développer afin de mieux répondre aux besoins de ses différents publics. Nous concevons régulièrement des supports variés, imprimés ou vidéos, pour assurer une information claire et accessible à tous.

Une attention particulière est portée aux personnes accompagnées, avec la création de contenus en Facile à lire et à comprendre (FALC), comme la version adaptée du projet associatif. Des vidéos en FALC viennent également compléter ces outils pour favoriser une meilleure compréhension.



Les vidéos d'Avenir Apei disponibles sur YouTube

• S'engager dans une dynamique de développement durable

Le plan d'actions en faveur du développement durable, défini en 2023, a fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année 2024. Le recrutement d'une Conseillère en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES) permet de professionnaliser et de renforcer la mise en œuvre de certaines de ces actions.





En 2024

L'offre de loisirs adaptée d'Avenir Apei s'est poursuivie en périscolaire et extrascolaire, lors des fermetures d'IME. Elle a permis d'accueillir des enfants de l'association, d'autres structures yvelinoises, ainsi que des enfants sans solution. Tous ont profité d'activités adaptées, mêlant sport, culture, inclusion et répit. Des actions d'inclusion ont été menées avec plusieurs communes partenaires. L'aventure CLA se prolonge en 2025, pour continuer à faire briller les yeux des enfants et à soutenir chacun des parents dans leur besoin de répit.



Les orientations stratégiques 2025-2026

Depuis janvier 2024, le projet associatif 2024-2027 guide notre action avec une ambition affirmée.

Conjuguant la continuité du projet précédent à de nouvelles dynamiques, nous avons structuré des orientations stratégiques majeures.

Ces orientations feront l'objet d'une évaluation annuelle et seront présentées à l'assemblée générale.

En 2025-2026, nous poursuivrons la mise en œuvre rigoureuse de ce projet, au service de nos valeurs et de nos engagements.





Autodétermination

Chaque personne accompagnée est soutenue pour choisir, essayer et décider pour sa propre vie.

Les orientations stratégiques 2025-2026

Confirmer la force du mouvement parental par :

1. Affirmer l'identité militante du mouvement parental en renforçant la participation des familles à la dynamique associative et développer la politique d'adhésion, d'engagement et de fidélisation de nouveaux parents bénévoles
2. Porter nos propositions et nos revendications dans les différentes instances
3. Renforcer la place des familles dans l'accompagnement de leur proche en prenant en compte leur expertise
4. Soutenir les familles au-delà de l'accompagnement proposé dans les établissements et services

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées par :

5. Donner à chacun un moyen de s'exprimer en développant des nouveaux outils en fonction des besoins
6. Améliorer l'accès à l'information des personnes accompagnées, ainsi que sa compréhension
7. Permettre à chaque personne accompagnée : de se former et d'apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre par l'expérimentation, de vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle (VARS), d'exercer sa pleine citoyenneté et de participer à la vie de la cité
8. Faire évoluer la relation d'accompagnement en renforçant l'action de chaque personne accompagnée dans sa vie, son projet personnalisé, sa citoyenneté
9. Développer la pair-aidance entre les personnes accompagnées (la pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage », c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de cette situation. Le pair-aidant peut mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider une autre personne qui se trouve dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique)

Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins par :

10. Gérer et améliorer de manière continue notre offre de services existante
11. Développer des prestations permettant la flexibilité des réponses dans le cadre de la transformation de l'offre
12. Développer une approche inclusive de l'accompagnement notamment l'inclusion scolaire, le logement accompagné, l'emploi accompagné
13. Poser les bases de projets concernant les personnes les plus vieillissantes et les adultes autistes
14. Préparer et ajuster les transitions dans les parcours de vie, tout au long de la vie de la personne
15. Poursuivre la rénovation de notre patrimoine immobilier
16. Prendre en compte les apports de la recherche, l'avancée des connaissances scientifiques dans tous les domaines du handicap
17. Promouvoir l'innovation
18. Faire évoluer notre infrastructure numérique dans le cadre du virage numérique et poursuivre le déploiement du dossier unique de l'utilisateur

Améliorer l'accès à la santé des personnes accompagnées par :

20. Clarifier le rôle de chacun : personnes accompagnées, familles, professionnels
21. Déployer la e-santé et poursuivre le déploiement de la télémédecine
22. Repérer les situations à risques pour éviter les ruptures de soins
23. Mettre en œuvre une politique de prévention santé
24. Développer les partenariats pour améliorer les parcours de soins

Améliorer l'accès à la santé des personnes accompagnées par :

25. Déployer une politique des ressources humaines attractive : gestion des emplois et des parcours professionnels, qualité de vie et des conditions de travail, dialogue social constructif
26. Favoriser les différentes formes d'engagement au sein de l'association : bénévoles, mécénats de compétences, services civiques, stagiaires, etc.
27. Développer la communication associative interne et externe avec des outils adaptés

S'engager dans une dynamique de développement durable par :

28. Mettre en place la commission associative relative au développement durable et définir les actions prioritaires à 5 ans

Rapport des commissions

Pilote des deux commissions :

Agnès Avigdor



Action Familiale



La commission « vie familiale et associative » a organisé des réunions à thème pour les familles, durant l'année 2024, avec le soutien du Pôle services : le numérique en santé, l'auto-détermination, la prévention bucco-dentaire (visioconférence), la transmission du patrimoine et pour la seconde fois la retraite des travailleurs (un Avenir après le Travail).

Nous avons participé aux événements organisés par les directions pour les familles (réunions de rentrée, galettes des rois, rencontres avec des nouveaux parents).

Nous avons continué à recueillir des témoignages de familles concernant le parcours de leur enfant, ou autour de thématiques ciblées (la vie affective et sexuelle, le départ du cocon familial...), et les avons publiés dans la rubrique « La parole aux parents » du journal « Échos d'Avenir ».

Perspectives 2025

Début 2025, l'action familiale a créé avec le service communication une newsletter mensuelle, Hello Parents, destinée à fournir « des tuyaux et des infos » à toutes les familles de l'association.

L'action familiale est également active au sein du groupe-ressources VARS, et du Comité des Fêtes, qui a organisé en janvier 2025 la Mégaboom des enfants et jeunes d'IME, et en mars le bal des adultes de tous les établissements d'Avenir Apei, pour la quatrième année consécutive.

Par ailleurs, comme chaque année, les opérations de soutien (opération Golf en juin et opération Brioches en octobre) ont permis de réunir des sommes conséquentes, qu'Avenir Apei consacre à des projets qui améliorent la vie de nos personnes accueillies.

Conseil d'Acteurs de Parcours

Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en septembre 2016, se réunit tous les deux mois.

Il est composé de professionnels de l'association issus de tous les pôles (hébergement, enfance, travail, insertion) et d'administrateurs.

Ce conseil aborde des cas de « situations complexes » pour lesquels on ne parvient pas à trouver de solutions : jeunes à la sortie des IME, personnes vieillissantes, travailleurs n'ayant plus de goût au travail, personnes lourdement handicapées sans hébergement adapté, jeunes adolescents... L'objectif est de porter un regard neuf sur une situation difficile, imaginer des solutions innovantes, faire librement des suggestions en faisant appel aux ressources internes et externes, afin d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

Le Conseil d'Acteurs de Parcours fait partie du Pôle Services, en tant que groupe de travail intéressant l'ensemble des personnes accueillies, de manière transversale.

Durant l'année 2024, le CAP co-animé par une administratrice et la directrice du pôle Services aux personnes, a poursuivi son recensement des situations complexes au sein de chaque pôle. Une compilation de bonnes adresses a été créée, et diffusée dans chaque compte-rendu.

Perspectives 2025

Les objectifs de travail pour 2025 sont :

- Soutenir la dynamique de créativité des professionnels pour « inventer » des parcours mieux adaptés aux besoins repérés, en particulier concernant la santé mentale.
- S'engager dans le suivi de la mise en œuvre des suggestions.

Pilote des deux commissions : **Marie-France Ducret**



Bénévolat

En 2024, l'engagement volontaire à Avenir Apei a poursuivi la dynamique amorcée en 2023, avec le renforcement des partenariats et une meilleure coordination assurée par le Pôle services et l'administratrice référente.

Des référents professionnels ont été désignés dans les établissements pour structurer l'accueil et l'intégration des volontaires, favorisant leur lien avec les équipes. La mobilisation s'est intensifiée, avec une présence régulière dans un tiers des établissements et lors d'événements phares : Opération Brioches, Bal associatif, Exposition Playmobil, Color Run.

La fidélité de nombreux bénévoles reste un atout précieux. Une procédure harmonisée d'accueil et d'accompagnement a été élaborée pour clarifier les modalités de leur implication.

Depuis octobre, une mécène de compétences intervient à l'atelier FALC pour renforcer l'accessibilité des supports.

Enfin, formations, temps festifs et outils dédiés (plaquette, livret, roll-up) soutiennent et valorisent l'engagement de chacun.

Perspectives 2025

En 2025, Avenir Apei poursuivra le développement du volontariat autour des six priorités :

- Renforcer la mobilisation par une communication ciblée,
- Mieux répondre aux besoins des établissements,
- Réorganiser les temps d'échange entre volontaires,
- Consolider le lien avec les référents,
- Optimiser le traitement des candidatures,
- Maintenir une offre de formations et d'événements valorisants.

Développement Durable



Logo de la commission développement durable

En avril 2024, Odette Rouvet, conseillère en transition énergétique et écologique en Santé (CTEES) a rejoint l'association, à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt remporté en 2023, en collaboration avec l'APEI de la Boucle de Seine et l'EHPAD du Parc du Donjon.

Au cours de l'année 2024, deux Commissions Développement Durable, ainsi que plusieurs réunions complémentaires, ont permis la mise en œuvre de nombreuses actions :

- Création d'un groupe de travail sur la gestion et l'acquisition des véhicules de l'association,
- Partage de bonnes pratiques entre les établissements,
- Visite de plusieurs sites avec les membres de la commission, afin de faire un état des lieux des actions déjà engagées,
- Mise en place d'ateliers thématiques.

L'année 2024 a également été marquée par une campagne de tri numérique, menée en partenariat avec une association de réinsertion, ayant permis de valoriser 366 équipements numériques obsolètes.

Perspectives 2025

- Renforcer la dynamique des commissions Développement Durable en augmentant leur fréquence, avec le passage de deux à trois réunions annuelles en 2025, afin de favoriser le partage d'informations et d'assurer un meilleur suivi du plan d'actions
- Assurer la déclaration réglementaire sur la plateforme OPERAT, conformément aux obligations du Décret Tertiaire
- Poursuivre la réalisation des audits énergétiques et accompagner les établissements dans la planification pluriannuelle de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique, en cohérence avec les résultats des audits et les exigences du Décret Tertiaire.
- Lancer une campagne d'actions « quick wins » en matière de transition énergétique et écologique, incluant par exemple :
 - l'installation de mousseurs pour limiter la consommation d'eau,
 - le remplacement des têtes thermostatiques sur les radiateurs.



Pilote :

Hervé Cassabois

La Commission est constituée par Mesdames V. Guillet, E. Daniel, M. Jeannot et de Messieurs Y. Guérin, J.-M. Huguet, J.-M. Reiter et H. Cassabois.

Adhérents



Sa définition et son fonctionnement ont été écrits dans la Charte fonctionnelle de l'association, validée par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 14 février 2023. L'objectif des 300 adhérents a été obtenu en fin d'année 2024 après une relance effectuée dans le courant du mois de septembre. **Notre nouvelle campagne d'adhésion 2025 a repris les bases élaborées en 2024, avec un message précis :**

« **VOTRE ADHÉSION EST PRÉCIEUSE, NE TARDEZ PAS !** »

accompagné des points majeurs expliquant l'importance qu'ont les familles à soutenir leur proche accompagné, en donnant de la force à l'association pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Ainsi, la Commission a édité fin février :

- 1 mailing personnalisé destiné à nos adhérents 2024.
- 1 mailing personnalisé aux familles n'ayant jamais adhéré.

Un bulletin d'adhésion était joint à ces deux mailings.

Perspectives 2025

Nous continuerons à renforcer notre communication à destination des familles et publics divers afin d'augmenter le nombre de nos adhésions.

- Une affiche de la campagne 2024 était visible dans nos 21 établissements.
- Nous utilisons également les réseaux sociaux pour sensibiliser nos publics.
- Notre fichier adhérents et non-adhérents est mis à jour afin de mieux cibler nos communications.
- Fin avril, une campagne de rappel a été engagée afin de sensibiliser nos familles non adhérentes encore trop nombreuses, à nous rejoindre.

**Ne l'oublions pas, adhérer, c'est militer !
Militer, c'est accompagner toujours mieux nos personnes accueillies.**



Pilote :

Remy Deschamps

Finances



La commission finances, composée du Président, de la Directrice générale, du Directeur administratif et financier et de quatre administrateurs, s'est réunie conformément aux statuts pour examiner les documents financiers réglementaires :

- Comptes administratifs et budgets des établissements,
- Bilan et budget prévisionnel.

Elle a également examiné tout au long de l'exercice les prévisions de trésorerie et d'investissement et apprécié les réalisations dans ces domaines.

Faits marquants de l'exercice 2024

Sur le plan financier, l'exercice 2024 est marqué par une dégradation sensible de la situation de trésorerie de l'association, due principalement aux phénomènes suivants :

- La dégradation de la situation financière des collectivités locales et notamment du Département qui s'est traduite par un allongement considérable des délais d'encaissement,
- L'absence sur l'exercice de réalisation de la vente des bâtiments de Fourqueux,
- Un niveau élevé d'autofinancement des investissements immobiliers.

Cette dégradation a conduit à :

- Solliciter nos partenaires bancaires et à supporter des frais financiers,
- Réduire nos placements,
- Renforcer les outils de pilotage en collaboration avec les professionnels.

Perspectives 2025

Sur le premier semestre 2025, les facteurs extérieurs n'ont pas évolué et la situation de trésorerie demeure préoccupante, nécessitant une action soutenue pour le recouvrement des créances et la maîtrise des charges de fonctionnement et des investissements.

Par ailleurs, nous sommes dans l'attente d'un financement bancaire de cinq millions d'euros pour reprendre et finaliser les travaux d'aménagement du nouveau bâtiment du Pecq.

Pilote :
Jean-Michel Reiter



Communication

La communication d'Avenir Apei est en constante évolution. Elle s'adapte en continu à son environnement et accompagne également les établissements dans cette dynamique de changement. En 2024, plusieurs initiatives ont permis de renforcer la visibilité de l'association auprès de divers publics.

Nous diffusons régulièrement des informations via notre site internet et notre compte LinkedIn, devenus deux canaux incontournables de communication pour Avenir Apei. La modernisation de nos supports se poursuit, et de nouveaux outils viennent enrichir notre stratégie. Nous veillons à assurer un suivi rigoureux de nos actions de communication et à préparer activement les projets à venir. Voici un aperçu des actions de communication menées en 2024 :

Éditions et publications

Magazine Échos d'Avenir :

- Numéro double n° 70 (janvier 2024)
- Numéro double n° 71 (octobre 2024)

Documents d'information et supports promotionnels :

- Carte de vœux 2024
- Rapport d'activité 2023
- Programmes de séminaires
- Affiches événementielles
- Plaquettes thématiques et roll-ups sur le bénévolat

Campagnes

- Campagne adhérents
- Campagne Opération Brioches 2024

Production vidéo

- Retour sur les événements marquants de 2023

Vidéos thématiques :

- Vis mon travail, évaluation HAS
- 20 ans du Point du Jour
- Fête de l'association
- Présentation du nouveau bâtiment au Pecq

Formats courts pour LinkedIn :

- Colloque « Un avenir après le travail »
- 10 ans du BAO PAO
- Participation à l'Inclusiv'Day

Photothèque

Créée par le service communication, la photothèque d'Avenir Apei regroupe depuis deux ans l'ensemble des photos prises lors des événements associatifs, dans les établissements ou chez nos partenaires. Elle constitue une base de données précieuse pour illustrer nos supports de communication et mettre en lumière les actions menées sur le terrain.

Communication digitale

- Le compte LinkedIn compte 1 261 abonnés en mai 2025
- Le site internet connaît une fréquentation en constante hausse grâce à son actualisation régulière
- La chaîne YouTube (créée il y a 3 ans) héberge 32 vidéos
- La vidéo la plus vue en 2024 : Fête de l'association, avec 595 vues (mai 2025).

Événementiel

- La fête de l'association 2024 a connu une belle affluence et un vif succès
- Nous avons également accompagné le Pôle Services dans l'organisation des 10 ans du Bao Pao, en coordonnant une semaine artistique dans l'ensemble des établissements.

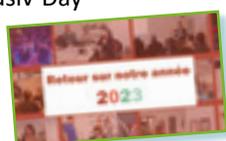
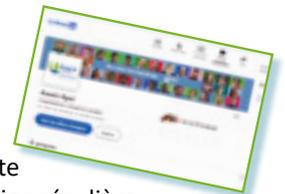
Appui aux établissements

Le service communication accompagne les 21 établissements de l'association en réalisant régulièrement des photos et vidéos lors des événements, afin de valoriser la vie des établissements et des personnes accompagnées. Il conçoit également, selon les besoins, des supports sur mesure tels que des livrets d'accueil, des plaquettes ou des affiches.

Perspectives 2025

En 2025, le service communication renforcera la valorisation des personnes accompagnées à travers :

- Plus de contenus audiovisuels
- Nouveaux supports (plaquette officielle, roll-ups)
- Présence accrue sur les réseaux sociaux
- 4 numéros d'Échos d'Avenir (24 pages).





Pilote :
**Danielle
Cousien-Heibel**

Le Copil Santé se réunit deux fois par an pour piloter le plan santé quinquennal, en cohérence avec le projet associatif, et coordonner les groupes de travail liés à la santé. Il est composé d'administrateurs et de professionnels de tous les pôles et garantit la place centrale de la santé dans l'accompagnement.

En 2024, le groupe des IDE (Infirmiers Diplômées d'État) a finalisé les instructions sur la sécurisation du circuit du médicament. Chaque ESMS a par la suite rédigé sa procédure « Prise En Charge Médicamenteuse », conforme au modèle associatif et au cadre légal. En 2025, le groupe travaillera sur la gestion de la douleur et la définition de stocks d'urgence.

L'appropriation des dispositifs progresse : des conventions sont signées avec des pharmaciens ou des sages-femmes formées au dispositif Handigynéco. Des consultations gynécologiques ont été proposées à des femmes de cinq foyers de Carrières et Conflans. Des séances sur le consentement et la lutte contre les violences faites aux femmes se poursuivent. Des partenariats sont en place avec des centres de santé pour les mammographies. D'autre part, l'OMEDIT a accompagné plusieurs établissements sur le circuit du médicament, et des formations du personnel ont été assurées.

Dans le cadre de la prévention :

- Un rappel sur les vaccins obligatoires et recommandés, notamment celui contre le papillomavirus, a été diffusé
- L'usage du logiciel STARAQS pour la prévention des risques infectieux a été recommandé
- En santé mentale, l'outil GPS (Guide Prévention et Soins), facilitant l'expression des difficultés, a continué à être testé au sein de 2 structures

En fin d'année, Avenir Apei a adhéré à la CPTS de la Boucle de la Seine. Dès 2025, ce partenariat facilitera l'accès à des professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ...), pour les établissements ou les familles. Le Pôle Services pourra aussi relayer les actions de prévention organisées localement.

Les sujets d'actualité sont abordés en Copil Santé et relayés à l'ensemble des professionnels. Par exemple, en 2025, des avancées législatives ont concerné l'accès aux soins dentaires, gynécologiques et sexuels pour les femmes handicapées.

Perspectives 2025

La poursuite des travaux engagés, en conformité avec le plan d'actions de l'association, est prévue, notamment sur les axes suivants :

- La prévention en santé bucco-dentaire, avec l'intervention d'un stomatologue bénévole à la retraite
- La formation des infirmiers (ères) diplômé(e) s d'État sur deux thématiques clés : la douleur en lien avec la Communication Alternative et Augmentée (CAA)
- Renforcement des partenariats, notamment avec les CPTS, pour élargir l'offre de soins

Copil santé



Conseil d'Administration 2024-2025

Membres du Bureau



Jean-Michel Reiter
Président



Agnès Avigdor
Présidente adjointe
Déléguée à l'action
familiale



Rémy Deschamps
Trésorier



Dominique Dufeu-Tomi
Trésorière adjointe
Sortant 2025



Corinne Peyronnet
Secrétaire



Marie-France Ducret
Secrétaire adjointe, chargée
de l'antenne de Conflans, du
bénévolat et du développement
durable



Danielle Cousein-Hiebel
Déléguée à la santé
Sortant 2025



Thierry Boxberger
Délégué à la coordination
et à l'animation des CVS



Hervé Cassabois
Délégué au
développement associatif



Patrick Godet
Délégué à la recherche
de fonds



Annabelle Bardaille



Alexandrine Bocquet



Gérard Brisou



Jérôme Chassagne
Sortant 2025



Laurent Cocumelli

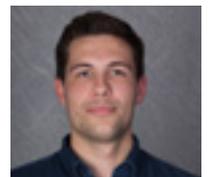
Sortant 2025



Agnès Conesa-Rouat



Martine Darré



Aurélien Devred



Claude Garreau



Stanislas Guérin



Yves Guérin



Jean-Marc Huguet



Élodie Laronha



Anne-Marie Libotte

Sortant 2025



Yves Lepage

Membres hors du bureau



Rapport de la directrice générale

Ce rapport d'activité vous propose une lecture synthétique et illustrée des faits marquants de cette année 2024. Qu'il s'agisse de l'évolution de notre offre médico-sociale, du déploiement de nouveaux projets immobiliers, ou encore de notre engagement renouvelé en matière de qualité, de responsabilité sociétale et de transition numérique, chaque action engagée poursuit un objectif commun : améliorer durablement les parcours de vie des personnes accompagnées.

1. Signature du nouveau CPOM 2024-2028

Parmi les faits structurants de l'année 2024 figure la signature de notre troisième contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), conclu avec le Conseil départemental des Yvelines et l'ARS – Délégation départementale des Yvelines.

Ce nouveau cadre contractuel, qui s'étend jusqu'en 2028, fixe des priorités stratégiques fortes : favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les domaines scolaires, professionnel et social, tout en consolidant la qualité et la continuité des parcours de vie, notamment pour les personnes vieillissantes.

Sur le plan budgétaire, le contexte économique a complexifié les négociations, en particulier face à la hausse des coûts dans des postes essentiels tels que l'énergie, l'alimentation ou les transports. Malgré nos sollicitations en faveur d'une revalorisation des moyens alloués, aucune réponse pleinement satisfaisante n'a été apportée sur ce point.

Toutefois, deux évolutions significatives ont pu être obtenues :

- L'autorisation d'augmenter le taux de prélèvement de frais de siège, qui passe de 4,79 % à 5 % ;
- L'octroi d'un financement exceptionnel de 50000 € par l'ARS, dédié au renforcement de l'accompagnement éducatif à l'IME Les Glycines.

2. Évolution de l'offre et des accompagnements

L'année 2024 a vu un renforcement significatif de notre offre médico-sociale, s'inscrivant dans une dynamique nationale en faveur de l'inclusion et de la modularité des services.

Notre participation à l'appel à manifestation d'intérêt Inclus'IF 2030 a permis d'obtenir de nouvelles autorisations d'extension de places. Cela nous permet d'augmenter notre capacité d'accueil et de mieux répondre aux besoins variés des personnes accompagnées.

Ainsi, l'IME Les Papillons Blancs bénéficie de 7 places supplémentaires, le FAM Le Moulin de 4, et la MAS La Roseraie de 5 places d'accompagnement hors les murs.

3. Stratégie immobilière et projets d'investissement

Plusieurs projets immobiliers se sont poursuivis en 2024 afin d'améliorer tant les conditions d'accueil des personnes accompagnées que les conditions de travail des professionnels.

Les travaux de rénovation et d'extension du Foyer de vie Les Monts Blancs ont été achevés, modernisant les espaces. La relocalisation du CAVT et du SAVS – Antenne de La Celle-Saint-Cloud vise à regrouper ces services sur un même site pour renforcer la coordination des équipes.

Un nouveau bâtiment de 2500 m² a été acquis au Pecq pour l'ESAT Les Néfliers. Les travaux de désamiantage et de curage se sont achevés fin 2024. La réhabilitation se poursuivra en 2025 afin de créer un environnement moderne, accessible et adapté.

Par ailleurs, un projet de cuisine centrale a été lancé pour mutualiser la production alimentaire afin de nous assurer de la qualité des repas proposés aux 1000 personnes accompagnées.

Enfin, nous avons obtenu l'accord de l'ARS pour que le SESSAD déménage sur le site de l'IME les Glycines à Saint-Germain-en-Laye.



Les nouvelles chambres FV les Monts Blancs

4. Qualité, sécurité et bientraitance

L'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de la bientraitance constitue un axe central de notre engagement associatif.

En 2024, deux professionnelles de l'association ont été officiellement certifiées comme référentes bientraitance. Cette dynamique a été renforcée par des groupes de travail internes, qui ont permis de co-construire une définition partagée de la bientraitance au sein de l'association :

« La bientraitance est une culture partagée et collective qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Elle favorise le bien-être et le respect de l'individualité. Cela se traduit par des manières d'être, d'agir, de faire et de communiquer, tout en évaluant constamment les risques de maltraitance. »

La qualité de vie au travail (QVT) reste également un enjeu prioritaire. La troisième édition de notre baromètre QVT, organisée lors de la semaine nationale dédiée, a confirmé la stabilité des résultats observés en 2020 et 2022, avec une note médiane de 7/10. Ces données renforcent notre détermination à fidéliser nos professionnels et à lutter contre l'absentéisme.

5. Transition écologique et responsabilité sociale

L'association renforce son engagement en faveur du développement durable, conformément aux orientations stratégiques du projet associatif.

Une conseillère en transition écologique et énergétique (CTEES) a été recrutée en contrat à durée déterminée, dans le cadre d'un appel à projets co-porté avec l'APEI de la Boucle de la Seine et l'EHPAD du Parc du Donjon.

Des ateliers de sensibilisation ont été organisés, accompagnés d'une campagne de mesure de température et de qualité de l'air intérieur. Une étude approfondie sur les contrats d'énergie et des audits ont permis d'engager des négociations plus avantageuses.



Atelier de Sensibilisation sur la sobriété

Une opération de tri numérique a également été initiée à l'échelle associative.

6. Maîtrise budgétaire et retour à l'équilibre

Sur le plan financier, les premiers résultats du plan de retour à l'équilibre sont visibles. Le résultat comptable consolidé de 2024, affiche encore un déficit mais est en amélioration par rapport à 2023.

Les actions structurantes se poursuivent. Nous avons notamment supprimé un poste de direction et gelé un autre, réalisé un audit complet des paies qui n'a révélé aucune anomalie majeure, et poursuivi notre collaboration avec le cabinet d'optimisation des dépenses Cosma, dont l'expertise nous guide dans notre démarche de retour à l'équilibre.

Dès janvier 2025, plusieurs économies significatives seront effectives: 244000 € économisés annuellement sur les contrats d'électricité, 54000 € sur les assurances responsabilité civile, et 26000 € sur les assurances liées à la flotte automobile. Les économies sur les postes liés aux copieurs, à l'informatique et aux fournitures administratives seront évaluées en fin d'exercice, mais nous anticipons déjà un gain avoisinant 30000 € par an. D'autres leviers sont en cours de négociation: un contrat de maintenance global couvrant l'ensemble des obligations

réglementaires, le renouvellement de la flotte de véhicules, ainsi que nos contrats de gaz et de téléphonie.

7. Transition numérique et modernisation des outils

L'année a également été marquée par une avancée dans la modernisation de notre infrastructure numérique.

La migration des postes informatiques et l'installation de nouveaux serveurs ont été engagées. Le déploiement des bornes Wi-Fi a débuté en fin d'année, accompagné du renouvellement du matériel selon une procédure formalisée.

Par ailleurs, dans le cadre du programme ESMS numérique, les INS des personnes accompagnées ont été récupérés et un contrat MSSanté a été signé. Le pôle services a formé 28 structures à l'outil IMAGO.

8. Temps forts de l'année et vie associative

Le séminaire stratégique de novembre 2024 a rassemblé administrateurs et cadres autour de la thématique « Parcours de vie et transitions ». Ces deux journées ont favorisé les échanges autour de l'évolution de l'offre, de la personnalisation des accompagnements et des transformations à venir.



Séminaire 2024

Projection pour 2025

L'année 2025 s'articulera autour de 4 priorités fondamentales:

- Poursuivre nos efforts sur la maîtrise des dépenses,
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées,
- Adapter notre offre de services aux besoins spécifiques,
- Accroître l'attractivité de nos métiers.

Ces avancées, ces choix, ces engagements s'inscrivent dans une volonté partagée: garantir un accompagnement de qualité, durable, respectueux des personnes accompagnées, de leurs familles et des professionnels.

Merci à toutes et à tous — familles, professionnels, partenaires — pour votre confiance et votre mobilisation. C'est ensemble que nous construisons un avenir solide, au service des personnes en situation de handicap.

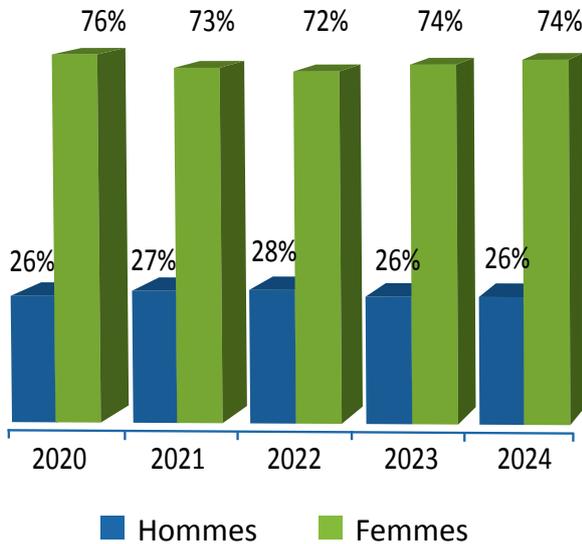




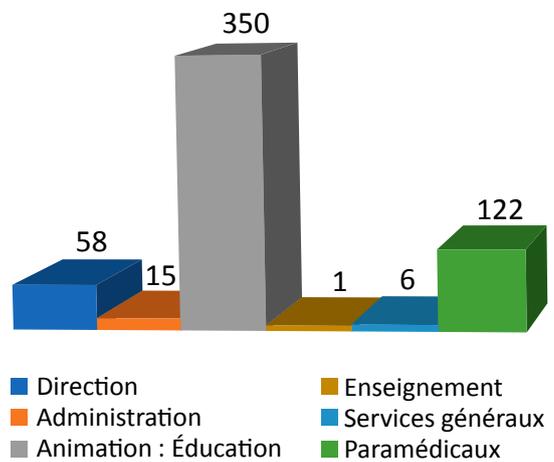
Données sociales 2024

Données sociales 2024

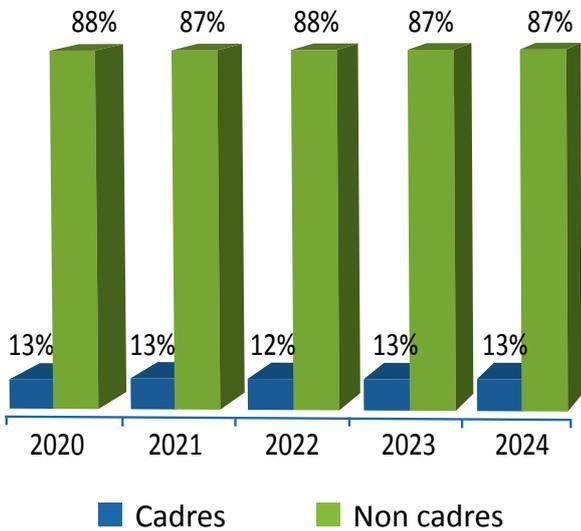
Répartition hommes/femmes



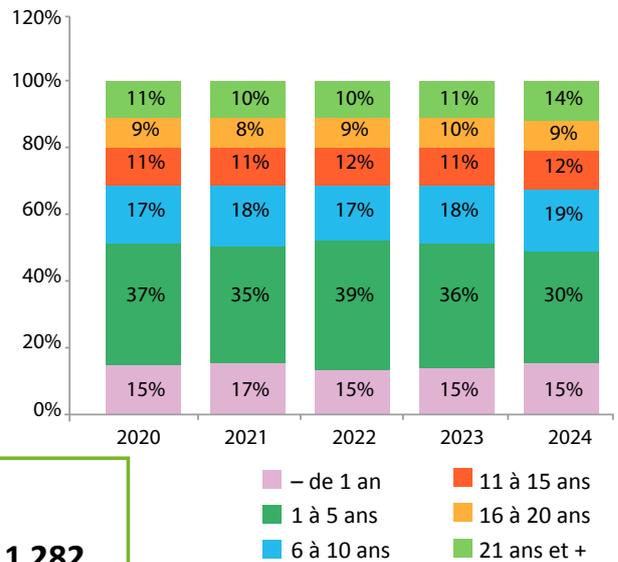
Répartition de l'effectif par catégorie



Répartition cadres/non cadres



L'ancienneté de l'effectif

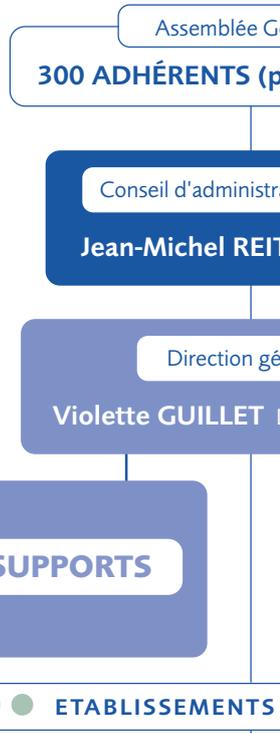


Bilan 2024

Embauches CDD	1 269	Départs CDD	1 282
Embauches CDI	90	Départs CDI	89
Turn-Over sur CDI	17,9%		

ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS

MAI 2025



Ressources humaines, Administratives et financières, Qualité, Communication et Patrimoine.

FONCTIONS SUPPORTS

PÔLE

Directeur de Pôle

N. BELLAUD Directrice	D. NEUMANN Directrice	A. IZOURARI Directeur	C. MACKOWSKI Directrice
IME les Glycines  94 places dont 22 en internat	IME la Roseraie  52 places	IME les Papillons Blancs  46 places	SAVS Parmi les autres  125 places
SESSAD  25 places	Centre de loisirs adapté 	CAJ Vivre parmi les autres  30 places	CAVT Parmi les autres  26 places

**7 ESMS
398 PLACES AGRÉÉES**

PÔLE TRAVAIL ADAPTÉ

D. RUFFINO
Directrice de Pôle

L. BOUCHARD Directrice
ESAT les Courlis  75 places
SAS les Courlis  12 places soit 24 pers. à mi-temps
ESAT la Roseraie  72 places

**6 ESMS
331 PLACES AGRÉÉES**

générale

parents et amis)

ation, Bureau

TER Président

générale

Directrice générale

PÔLE SERVICES

Services aux établissements

L. ADALA
Directrice de Pôle

Services aux personnes

B. de BEAUFORT
Directrice de Pôle

ET SERVICES

COMPAGNÉ

F
Pôle

C. CHARLOT
Directrice

ESAT les Néfliers



130 places

SAS les Néfliers



8 places
soit 16 pers. à mi-temps

Entreprise adaptée
Avenir Apei



34 aides aux postes

MS
AGRÉÉES

PÔLE HABITAT

T. FAGOT
Directrice de Pôle

B. ETINZON
Directrice

FAM le Moulin



17 places

F. FRIEH
Directeur

FV les Mésanges

C. BENOIT
Directrice adjointe



45 places
dont 5 en semi-internat

S. MARTIN
Directrice

FV le Point du jour



34 places
dont 4 en semi-internat
et 2 en accueil temporaire

C. GIMPEL
Directrice

Centre d'habitat Horizons



125 places
(5 sites)

Service appartements
36 places

Maison les Ibis
15 places

FH l'Oasis
26 places

Maison les Courlis
40 places

Foyer Montval
8 places

FV les Monts Blancs



30 places

MAS de jour la Roseraie



9 places

MAS le Point du jour



19 places
dont 2 en semi-internat
et 1 en accueil temporaire

MAS un autre regard



6 places

**8 ESMS
285 PLACES AGRÉÉES**

Bilan des établissements 2024

Depuis janvier 2023, Avenir Apei est organisée autour de trois pôles :

- Le Pôle Enfance & Jeunesse
- Le Pôle Habitat et Vie Sociale
- Le Pôle Travail Accompagné

Au cours de l'année 2024, des ajustements ont été réalisés : le SAVS a rejoint le Pôle Enfance & Jeunesse, et le SESSAD a été rattaché à l'IME Les Glycines.

Effectives depuis le 1^{er} décembre 2024, ces évolutions permettent à Avenir Apei d'adapter son organisation pour plus d'agilité et de répondre aux exigences du Décret du 5 juillet 2024 sur les dispositifs intégrés dans l'enfance.





Militer

Avenir Apei, aux côtés de parents engagés, milite sans relâche pour les droits des personnes qu'elle accompagne.



Pôle enfance et jeunesse



Le Pôle enfance et jeunesse comprend les 3 IME, le SESSAD, le CAJ, le CAVT, et le SAVS soit 453 personnes accompagnées tout au long de leur parcours, depuis la toute petite enfance et jusqu'au démarrage de la vie d'adulte.

L'accueil se fait en journée sur chacun des sites et la nuit pour le site de Saint-Germain-en-Laye qui propose un internat.

Le SAVS accompagne, dans le milieu ordinaire :

- des personnes âgées de plus de 18 ans (sans limite d'âge) ;
- présentant une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnues par la MDPH ;
- et domiciliées dans les Yvelines.



Les établissements et services du pôle sont ouverts en moyenne entre 207 et 220 jours par an. A chaque période de vacances, le Centre de Loisirs Adapté propose un accueil de qualité aux enfants qui le souhaitent. Un accueil sport et loisirs est également ouvert les mercredis et certains soirs de semaine sur l'IME La Roseraie et l'IME les Papillons Blancs.



Les enfants et adolescents sont scolarisés soit :

- A l'école dans un dispositif ULIS ou en classe, avec l'accompagnement du SESSAD,
- A l'école, au collège ou au lycée au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée de l'un des IME,
- Ou en Unité d'Enseignement au sein des IME.





**Établissement dirigé
par Delphine Neumann**

27, rue du Général Leclerc 78420 Carrières-sur-Seine
ime-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME est agréé pour 55 places, réparties ainsi :

- 40 places pour des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère âgés de 6 à 20 ans
- 12 places pour des enfants atteints d'autisme âgés de 6 à 20 ans
- 3 places pour le Centre de Loisirs Adaptés (CLA)

L'IME possède un CLA qui accueille les enfants sur du temps extra et périscolaire et sur la période de fermeture de l'IME. Trois soirs par semaine une activité sportive et musicale est proposée.

La moyenne d'âge des enfants accueillis à l'IME est de 14,48 ans.

La difficulté à trouver un accueil dans le secteur adulte explique l'accueil de 8 adultes au titre de l'Amendement Creton.

Origine géographique des enfants accueillis :

94 % des enfants accueillis sont domiciliés sur le territoire Yvelinois.

Demande d'admission :

Il y a 90 dossiers d'enfants en attente d'une solution d'accueil dont 82 qui ont un diagnostic TSA.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Changement de Direction: nouvelle directrice et cheffe de service
- Inscription dans la démarche d'autoévaluation avec 2 salariés auto-évaluateurs et mise en place d'un copil qualité
- Mise à jour du projet d'établissement

- Changement de l'horaire d'accueil des enfants pour permettre aux professionnels un temps de briefing quotidien pour améliorer la qualité d'accompagnement des enfants
- Sondage auprès des familles pour modifier la proposition d'accueil des samedis
- Poursuite de l'inclusion à l'école, au collège, en centres de loisirs et clubs sportifs
- Prolongement des partenariats avec le secteur adulte, notamment en interne à Avenir Apei
- Réalisation de 9 transferts. Chaque enfant est parti au moins une fois dans l'année.
- L'accueil de 20 étudiants de divers horizons
- Sortie de 5 jeunes adultes maintenus au titre de l'Amendement Creton.
- Rénovation complète de la cour
- Élections des nouveaux membres du CVS
- Participation à la course longue avec la ville pour l'ensemble de l'établissement avec l'attribution de dons pour l'IME.
- Réalisation d'une sortie à l'accrobranche avec l'ensemble de l'établissement



II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- Sortie de 5 adultes respectivement en mars, en avril, en mai et en décembre 2024.
- Il y a 5 enfants qui ont fait leur entrée en janvier, en mars et en mai 2024.

2.2 Journées réalisées en 2024

Notre cible annuelle a été atteinte avec 10967 journées réalisées soit 94.95 % malgré l'absence de trois jeunes pour maladie, stage en secteur adulte ou départ à l'étranger.

III. Ressources humaines

2024 a montré des difficultés de recrutement pour certains professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux. Le poste de psychiatre est non-pourvu depuis 4 ans et de même pour celui d'orthophoniste. Le poste d'ASS est vacant depuis janvier faute de candidatures tout comme celui de l'IDE vacant depuis août. Ainsi, les actions suivantes ont été prolongées: le conventionnement avec un podologue, l'accueil de 4 apprentis ES, EJE et 2 services civiques. Il y a eu des mouvements sur les postes éducatifs mais ils ont été pourvus. L'appel à des intérimaires et des contrats en CDD a été importants.

Les professionnels ont suivi des formations obligatoires et non-obligatoires individuelles ou collectives. Ils se sont formés sur l'amélioration des pratiques avec un focus spécifique sur la bientraitance. Un référent et co-référent ont été nommé.

L'IME continue son implication dans la QVT avec sa participation à l'action « Vis mon travail » menée par l'association.

IV. Partenariats

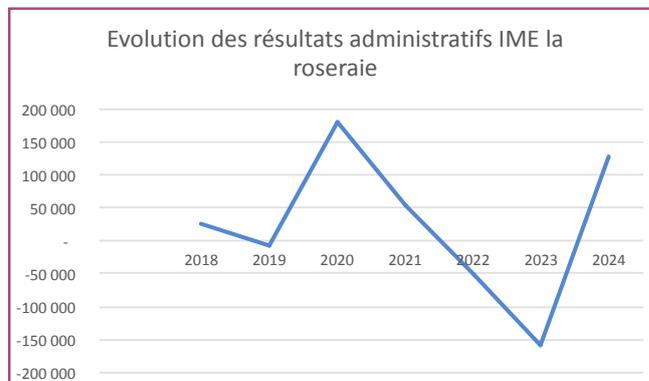
De nombreux partenariats avec la ville de Carrières sur Seine se poursuivent: expression corporel, bibliothèque, UEE primaire et collège. L'équithérapie à Maisons-Laffitte, clown-théâtre avec ZIG-ZAG, piscine à Houilles, médiation animale avec Harmonie Animale, sport avec une école du Pecq et de Carrières. Le travail avec la SIFPRO de l'IME les Glycines et les ESATS de l'association se poursuit pour travailler l'orientation dans le milieu professionnel protégé.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable excédentaire de 118486 €. Il correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice. Ce résultat positif s'explique en partie par une économie significative du budget « Entretien bâtiment »; « Immobilisations corporelles » de 23509 € due à l'augmentation du budget dotations aux amortissements. De plus en atténuation, une reprise de CNR de 4637 € est comptabilisée pour financer la dotation aux amortissements du mobilier; de la taxe d'apprentissage 2024 perçue mais non utilisée au 31 décembre. Elle est

comptabilisée en fonds dédiés ainsi que des CNR non utilisés au 31 décembre; économie importante de 24151 € sur les charges sociales qui est liée à l'économie sur les salaires.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 128445 €.



VI. Perspectives 2025

- La poursuite du travail engagé sur la notion de Bientraitance
- Poursuite du travail sur la qualité avec le Copil Qualité, la mise en place d'un CREX, la poursuite des déclarations d'évènements indésirables et le travail de préparation de l'évaluation de 2027.
- Maintien des temps de l'analyse de la pratique pour les chefs de service et l'ensemble des professionnels de l'IME. En réflexion pour une supervision et/ou un accompagnement pour une régulation d'équipe
- Poursuite du travail engagé sur la CAA auprès des professionnels, des enfants accueillis et de leurs familles.
- Poursuite et fin de l'installation de la climatisation dans l'ensemble des locaux
- Finalisation du projet d'établissement.
- Poursuite du travail avec les familles avec une proposition d'accueil sur les samedis co-construite.
- Poursuite de la QVT.





IME les Papillons Blancs

**Établissement dirigé
par Ahcène Izourari**

8, rue du Val d'Oise
78700 Conflans-Sainte-Honorine
ime-lespapillonsblancs@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME les Papillons Blancs a bénéficié, pour la rentrée de septembre 2024, d'une autorisation d'extension, portant l'agrément à 52 places, réparties selon 3 agréments :

- 34 places déficience intellectuelle moyenne à sévère, 6-14 ans dont 4 places TSA
- 12 places Polyhandicap, 6-20 ans
- 6 places toutes déficiences, 3-6 ans

En 2024, L'IME les Papillons Blancs a accueilli 52 enfants.

Concernant la répartition des âges :

- 13 % sont âgés de 3 à 6 ans
- 38 % sont âgés de 7 à 11 ans
- 37 % sont âgés de 12 à 17 ans
- 12 % sont âgés de plus de 18 ans (2 creton)

Concernant le territoire :

- 83 % sont domiciliés dans les Yvelines
- 17 % sont domiciliés dans le Val d'Oise

Conformément aux objectifs fixés par l'ARS, le taux de Val d'Oisiens continue de se réduire encore progressivement au profit de celui des Yvelinois.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Extension de 6 places (2 polyhandicap et 4 TSA) pour la rentrée scolaire nécessitant l'admission de 4 enfants (2 enfants en situation de polyhandicap étant déjà accueillis). Les enjeux s'articulaient donc sur l'adaptation architecturale de l'établissement et l'évolution des modalités d'accompagnement sur le groupe Partition (TSA). Le projet d'agrandissement et de rénovation du bâtiment A se poursuit pour accompagner le déploiement des nouvelles places.

- Poursuite des 2 Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) sur l'école élémentaire et le collège. Élargissement du projet avec un temps de restauration hebdomadaire. Poursuite de l'immersion en SEGPA pour deux élèves de l'IME.
- Reconduction du projet avec le centre de loisirs « La Croix Blanche » permettant aux enfants de l'IME de partager chaque mercredi matin un temps d'activité avec les enfants de la commune.
- Les activités éducatives (cirque, Défoulkids, médiathèque) et sportives (boxe, golf, natation) complètent l'offre d'inclusion sociale.
- Découverte du secteur préprofessionnel (IMPRO) et celui de l'hébergement (Foyers, MAS) avec un développement du partenariat et des périodes de stage effectives pour les jeunes adultes accompagnés.
- Organisation de 3 transferts, correspondant à 11 jours pleins et au bénéfice de 19 enfants et adolescents, ont été organisés sur cette année.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

5 fins de prises en charge ont été actées :

- 4 orientations en IMPRO
- 1 orientation en EREA

9 admissions ont été prononcées :

- 2 enfants issus d'une école maternelle
- 5 enfants issus d'une école élémentaire
- 2 enfants d'un SESSAD-CESAP

2.2 Journées réalisées en 2023

L'établissement a réalisé 9175 journées effectives sur les 9996 journées prévues, portant à 91.79 % le taux annuel d'occupation des places.

Concernant les absences, ont été notifiées :

- 69 journées d'hospitalisation
- 344 journées de maladie
- 403 jours pour raisons injustifiées
- 46 jours de stage

Dans le cadre du suivi des enfants, ont eu lieu :

- 64 visites médicales + 2 téléconsultations
- 12 renouvellements de dossier MDPH
- 65 déclarations d'événement indésirable
- 14453 repas livrés

III. Ressources humaines

L'établissement a pu compter sur une équipe pluridisciplinaire significativement stable. Quelques rares recrutements ont été opérés en lien avec l'extension de places ou pour permettre le remplacement de professionnels en congés maladie ou maternité.

33 salariés sont actuellement embauchés dans le cadre d'un CDI et 2 en CDD longs. 2 salariés embauchés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et 4 volontaires en service civique ont été recrutés sur les deux périodes scolaires. 2 enseignantes détachées par l'Éducation Nationale ont activement participé à la poursuite du projet pédagogique, la 3^e enseignante a accumulé beaucoup d'absences avant une réaffectation sur une autre structure.

Les postes de Kinésithérapeute, d'Ergothérapeute et d'orthophoniste restent toujours à pourvoir au sein de l'établissement.

Pour permettre la montée en compétences, 3 formations individuelles, 5 formations collectives, 1 supervision et 1 analyse des pratiques professionnelles ont été planifiées durant l'année.

IV. Partenariats

Afin de développer l'offre d'accompagnement au profit des personnes accompagnées, l'équipe pluridisciplinaire s'est employée à créer, entretenir et développer le travail partenarial.

Ainsi et pour accompagner le développement des connaissances et des compétences des enfants et des jeunes, les professionnels ont pu s'appuyer sur un partenariat étroit avec les structures de droit commun (association Pas à pattes, piscine, bibliothèque, cirque, Défoulkids, danse, boxe, musicothérapie).

La collaboration avec les établissements du médico-social et de l'association se poursuivent également pour favoriser la découverte du secteur pour adultes et celui du préprofessionnel (MAS et Foyer de vie du Point du jour, IMPRO de Sartrouville).

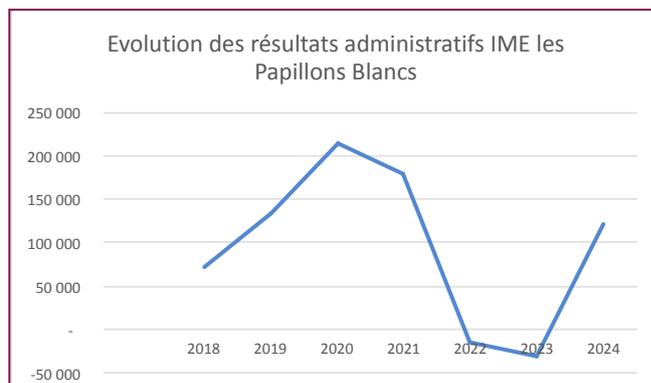
L'accompagnement au soin a nécessité la poursuite et le développement du travail partenarial (entreprise d'orthopédie,

podo-orthésiste, ophtalmologistes, réseau Rhapsod'if, centre de santé sexuelle de Poissy).

V. Analyse du résultat

L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable excédentaire de 106570,56 €. Le groupe I réalise une économie de 38 890 € qui s'explique majoritairement par une réduction des coûts sur l'énergie (-7K€), les produits d'hygiène et d'entretien (-3,5K€), les prestations à caractère médicale (-2K€), les transports (-15K) et les prestations de nettoyage (-10K€). Le groupe II réalise une économie de 126969 €, s'expliquant par les postes non pourvus ponctuellement ou durablement (éducatif, médical et paramédical) et la création de nouvelles mesures (postes AMP). Il est à noter une augmentation (+ 20K€) des charges liées aux intervenants extérieurs (Kiné, orthophoniste, podologue...).

Le groupe III réalise une économie de 35208 €, réalisée sur les dotations aux amortissements (-55K€) et malgré une augmentation des coûts d'entretien et maintenance (+ 15K€) et des charges d'intérêt (8K€). Le résultat administratif à affecter est excédentaire à hauteur de 121042,93 €.



VI. Perspectives 2024

L'établissement s'emploie à poursuivre le travail d'adaptation des modalités d'accompagnement concernant le public à profil autistique et celui des jeunes majeurs (amendement Creton).

Le projet d'agrandissement et de rénovation du bâtiment A se poursuit dans sa phase 2 (dépôt du dossier d'urbanisme et validation administrative) avec la perspective d'ouverture de deux places supplémentaires sur la section « polyhandicap ».

Pour répondre à la demande actuelle, l'équipe pluridisciplinaire s'emploie à développer un partenariat avec les structures d'accueil de jour afin de permettre aux jeunes adultes et à leurs familles la découverte de cette catégorie d'établissements.

L'établissement poursuivra le développement de l'offre d'inclusion scolaire avec la mise en place d'une troisième, voire quatrième UEE (+1 élémentaire, +1 collège), en fonction des profils d'enfants actuels et à venir.



IME les Glycines

**Établissement dirigé
par Nathalie Bellaud**

3, rue Molière
78100 Saint-Germain-en-Laye
ime-lesglycines@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

L'IME « Les Glycines » est un établissement médico-social situé en centre-ville de Saint-Germain-en-Laye. Depuis janvier 2022, et l'ouverture du nouvel internat, il est agréé pour 98 places, réparties comme suit: 72 places d'externat, 22 places d'internat et 4 places d'accueil temporaire.

À ce jour les 72 places d'externat s'organisent autour de deux sections :

- La SEES (Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé) qui s'adresse à des jeunes âgés de moins de 15 ans
- La SIPFPRO (Section d'Initiation et de Première formation Professionnelle) qui s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans.

Les 22 places d'internat, s'adressent à un public d'au moins 14 ans, et donc très majoritairement accompagné, en journée, par les professionnels de la SIPFPRO.

3 des 4 places d'accueil temporaire s'adressent à un public accueilli en journée dans les deux autres IME gérés par Avenir APEI (IME « La Roseraie » et IME « Les Papillons Blancs »). La dernière place d'accueil s'adressant à des jeunes accueillis en semi-internat à l'IME « Les Glycines ». Ces places s'inscrivent dans le cadre de la politique d'aide aux aidants et de développement du répit portée par l'Association.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a été marquée par :

- La participation des jeunes de l'IME à de nombreuses activités physiques, musicales et culturelles
- La participation et la victoire de notre équipe au tournoi de football
- De rencontres intergénérationnelles
- Participation aux événements associatifs (projet associatif, bal pour les adultes...) organisés sur l'année

- D'un axe fort dans notre accompagnement proposé pour une meilleure autonomie dans les transports.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Sur 2024, 10 jeunes ont quitté l'IME. Parmi ces personnes :

- 4 jeunes ont rejoint un ESAT
- 2 jeunes ont eu un retour à domicile
- 1 jeune est allé en foyer de vie
- 1 jeune est allé en FAM
- 1 jeune est allé en CAJ
- Nous ne disposons pas d'information concernant 1 jeune.

Sur cette même période, 15 jeunes ont été admis à l'IME dont 9 en SEES et 6 en SIPFPRO.

Parmi eux :

- 9 jeunes venaient du milieu dit ordinaire
- 6 jeunes venaient d'un établissement médico-social.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le tableau ci-dessous indique l'activité sur les 3 dernières années par modalités d'accueil. On constate que le taux d'activité est en hausse en 2023 par rapport à 2022, quelle que soit la modalité d'accueil. Pour 2024, l'activité se maintient sur l'internat de semaine et le semi-internat. Concernant l'internat temporaire, le taux d'occupation n'est qu'à 30 %.

III. Ressources humaines

À l'image de l'ensemble des établissements médico-sociaux l'IME « Les Glycines » est concerné par les problématiques actuelles du secteur. Cela se traduit par des difficultés de recrutement jusque dans les situations nécessitant de trouver des personnes en cdd pour des remplacements.

Pour autant, l'année 2024 se termine avec la réalité d'une équipe stable avec l'ensemble des postes pourvus à l'exception de certains postes qui restent néanmoins vacants (médecin psychiatre, technicien de maintenance, temps partiels éducatifs et 1 poste de maîtresse de maison).

C'est l'équipe d'encadrement et de direction qui se reconfigurent un temps avant une stabilisation d'organigramme prévue pour 2025.

Le directeur, en poste depuis de nombreuses années, quitte l'IME en milieu d'année pour de nouvelles perspectives professionnelles à l'ARS. L'intérim de direction est alors assuré pendant quelques semaines par la directrice de pôle jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle directrice sur l'été. La nouvelle directrice ne restant pas, l'année 2024 se termine par le recours d'un directeur de transition afin de permettre la continuité de la fonction de direction autant que de préparer l'établissement au chemin qui le mènerait à terme à un DAME. Afin de sécuriser l'établissement autant que pour préparer les projets en devenir, en fin d'année l'établissement se dote d'une 3^e cheffe de service.

IV. Partenariats

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des partenariats avec les structures pour adultes (CAJ, ESAT, structures d'hébergement). Ces partenariats permettent aux jeunes d'expérimenter et ainsi construire leur projet d'orientation selon le principe d'autodétermination. La volonté de développer de nouveaux partenariats portés sur l'inclusion par le sport et les loisirs se poursuit.

Sur le plan médical, une convention de partenariat se concrétise avec la Fondation l'Élan Retrouvé pour permettre à des jeunes de l'IME de bénéficier de la Consultation Mobile Régionale de Génétique (CMRG) mise en place par le Dr Assouline et Ph. Munnich.

Par ailleurs, l'IME poursuit le travail de recherche de partenaires dans le domaine de la psychiatrie afin de pallier à l'absence de médecin psychiatre au sein de l'établissement et ainsi répondre aux besoins des personnes accompagnées.

V. Analyse du résultat

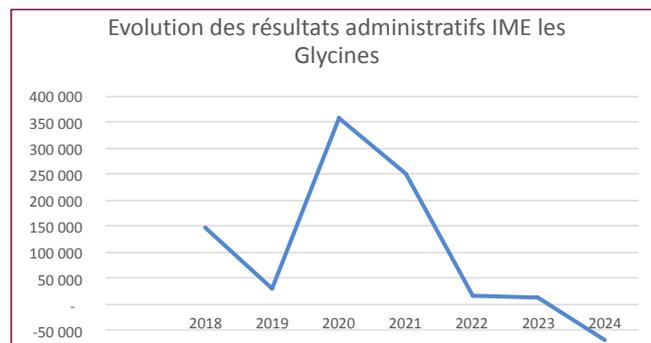
L'IME présente un résultat comptable négatif de - 83472,61 €. L'analyse des dépenses et des recettes permet de comprendre les raisons de ce résultat.

Ainsi, les dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe 1) sont en hausse de 119K€ avec notamment une augmentation des coûts de transport (+ 24K€), des fournitures et maintenances informatiques (+ 25K€), d'alimentation (+ 7K€) et de ménage (+ 15K€), des frais de sièges (+ 29K€).

Les charges de personnels au contrôle budgétaire de fin décembre font apparaître une augmentation de 7,5 % pour une hausse de 173316 € par rapport à 2023. Le recours au personnel intérimaire est en forte augmentation (+ 48K€),

Du côté des recettes, elles s'élèvent à 4450 K€ en 2024 alors qu'elles s'élevaient à 3869K€ en 2022, soit une augmentation de 13 %.

Cette hausse s'inscrit dans un contexte de hausse de la dotation globale de K€ (3937K€ en 2024 versus 3598K€ en 2023). Il est à noter qu'il n'y a pas de compensation de dotations des amendements CRETON alors qu'en 2023 là où nous avons pu bénéficier de 163,7K€ de dotations.



VI. Perspectives 2025

L'IME « Les Glycines » entre dans un temps de réflexion partagée avec l'ensemble des professionnels. L'objectif est de bien saisir la mesure du chemin menant vers un DAME en raisonnant davantage l'inclusion en plateforme de service.

La réflexion doit mener à trouver le chemin de l'intégration du SESSAD sur le site de l'IME, de mettre en place un CLA et de mettre en place des UEE.

Ces deux propositions s'inscrivent toujours dans cette volonté forte de positionner l'IME « Les Glycines » au cœur des enjeux territoriaux et sociétaux de demain à savoir :

- Apporter des solutions d'accueil en IME aux enfants et adolescents les plus dépendants et actuellement sans solution.
- Favoriser la fluidité et la diversification des parcours en privilégiant les dispositifs inclusifs.





SESSAD

Établissement dirigé
par Nathalie Bellaud

Le parc des Erables
Bât. 3 – 66, rte de Sartrouville
78230 Le Pecq
sessad@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le SESSAD est agréé pour accueillir 25 enfants et adolescents qui présentent un retard des acquisitions scolaires et/ou un retard de développement psychomoteur

Après une période d'observation, l'équipe identifie les besoins de l'enfant et propose des prestations d'accompagnement personnalisé. Cet accompagnement est conçu avec et pour l'enfant et sa famille.

Le service intervient principalement auprès des écoles maternelles et primaires et des collèges des villes environnantes. Les différentes missions du SESSAD sont :

- Accompagner l'enfant dans son parcours de scolarisation.
- Favoriser l'intégration et le maintien de l'enfant dans son milieu de vie.
- Évaluer les difficultés et potentiels de l'enfant et apporter une aide adaptée de soins et une action éducative dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement.
- Accompagner et aider les parents avec un travail de guidance parentale et soutien éducatif.
- Inscrire l'accompagnement dans une dynamique partenariale (éducation nationale, services sociaux, structures culturelles...).
- Aider à l'orientation, au diagnostic et à la prévention.

Le SESSAD est avant tout un service de soins pour l'enfant et un soutien à sa famille. Il permet le maintien des enfants dans leur école et contribue à l'inclusion.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

En fin d'année 2023, le SESSAD s'est positionné en répondant à l'Appel à manifestation d'Intérêt de l'ARS Plan Inclus'IF 2030. Nous avons formulé une demande d'extension de 25 places réparties de la manière suivante: 17 places pour des enfants présentant un TDI (Trouble du Développement Intellectuel) et 8 places pour des enfants présentant un TSA (Troubles du

Spectre de l'Autisme) situé à Saint-Germain-en-Laye âgés de 3 à 20 ans.

En 2024, nous apprenons que le projet d'AMI n'a pas été retenu. Durant les vacances scolaires nous pouvons proposer aux enfants des sorties et des activités exceptionnelles qui sont toujours très appréciées des enfants et des familles.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Sur l'année 2024 le SESSAD a accompagné :

- 1^{er} janvier 2024 au 28 août 2024: 21 enfants
- 28 août 2024 au 31 décembre 2024: 16 enfants
- 16 enfants et adolescents (7 garçons et 9 filles) présentant un retard des apprentissages avec ou sans retard de développement psychomoteur. La moyenne d'âge au SESSAD en 2024 est de 10,08 ans.

Nous avons eu 7 sorties au cours de l'année 2024.

- 2 enfants qui ont bien évolué, plus de besoins particuliers.
- 3 enfants SESSAD non renouvelés car les enfants ne venaient plus et la famille ne répondait plus.
- 1 enfant orientation vers IPC Chatou.
- 1 enfant fin de PEC à la demande de la famille.

La moitié des enfants et adolescents accompagnés par le SESSAD sont scolarisés en ULIS élémentaire et ULIS ou EGPA collège. Les autres sont scolarisés en élémentaire dit ordinaire. Nous intervenons dans 10 établissements scolaires différents.

Nous travaillons avec 10 établissements scolaires du 1^{er} ou 2nd degré.

Les enfants accompagnés par le SESSAD sont majoritairement scolarisés en élémentaire.

Durant l'année 2024, nous avons admis 1 enfant.

2.2 Journées réalisées en 2024

En 2024, le taux d'activité du SESSAD est de 68 % en diminution comparé à 2023 (89.37 %).

La raison évoquée ci-dessous en lien avec les difficultés de recrutement est un élément d'explication. Un autre élément d'explication est l'absentéisme des professionnels qui participent également à l'explication de ce taux d'activité non conforme avec les attendus.

74 % des actes sont réalisés au sein du SESSAD dont 20 % ont lieu le mercredi

26 % des actes sont réalisés à l'extérieur du SESSAD

- L'accompagnement des enfants :

En moyenne, un enfant au SESSAD, bénéficie entre 3 et 4 prises en charge par semaine. Les accompagnements collectifs proposés aux enfants sont animés par des binômes professionnels pluridisciplinaires.

L'accompagnement des enfants vers le SESSAD ou l'école représente en moyenne: 427 km/semaine.

III. Ressources humaines

Fonction	ETP budgété 2023	ETP réel décembre 2023	ETP réel décembre 2024
Directrice de pôle	0	0	0
Directrice	0.10	0.10	0.10
Cheffe de service	1	1	1
Administratif	0,80	A recruter	0.8
Éducatrice Spécialisée	1	1	1
AESH	1	1	1
Intervenante sociale	0.8	A recruter	A recruter
Psychologue	0,5285 0,2409	0,5285 0,2409	0.5285 0.2409
Orthophonie	0,4057 0,17	A recruter	A recruter
Psychomotricienne	0,5 0,5	0,5 0,5	0,5 0,5
Médecin de rééducation fonctionnelle	0,06	A recruter	A recruter
Médecin psychiatre	0,26	A recruter	A recruter
Total	7,3651	4.8694	4.6694

L'écart entre l'activité théorique et l'activité réalisée s'explique avec la difficulté de recrutement et les arrêts maladie.

IV. Partenariats

Le SESSAD travaille en partenariat avec plusieurs établissements scolaires: deux collèges (Auguste Renoir à Chatou et Colette à Sartrouville) et huit écoles primaires situées à Sartrouville (Jean Jaurès, Turgot, Jules Ferry), Montesson (Louis Pergaud, Ferdinand Buisson), Chatou (Victor Hugo), Carrières-sur-Seine (Prévert) et Carrières-sous-Poissy (Robert Surcouf).

Le service collabore également avec le secteur culturel: les bibliothèques du Pecq, de Carrières-sur-Seine et de Sartrouville, la maison de quartier Maupassant à Sartrouville, Activ'Jeunes au Pecq et la ludothèque de Maisons-Laffitte. Ces sorties permettent aux enfants et adolescents d'élargir leur ouverture sur le monde, de travailler leur comportement en milieu public et de découvrir des lieux de droit commun proches de chez eux.

Avec l'association Avenir Apei, le SESSAD entretient des liens étroits: orientation vers les IME du Pôle Enfance (Carrières-sur-Seine et les Glycines à Saint-Germain-en-Laye), organisation d'activités comme l'escalade à la Roseraie, prêt de salles et participation au centre de loisirs adapté de Carrières-sur-Seine.

Enfin, le SESSAD coopère avec de nombreux partenaires médico-sociaux: les hôpitaux (PCO Poissy, Pédiated, CMP Sartrouville, Hôpital de Jour Théophile Roussel), les services de l'ASE des Yvelines, la MECS Apprentis d'Auteuil, le SAAD de Sartrouville, la PMI, les TISF, le lieu d'accueil parents-enfants Méli-Mélo, le CCAS, des orthophonistes libérales, ainsi que les associations Joker « Bulle d'air », Pavillons Séraphine, IPC Chatou et les Chemins de Lauris à Sartrouville.

V. Analyse du résultat

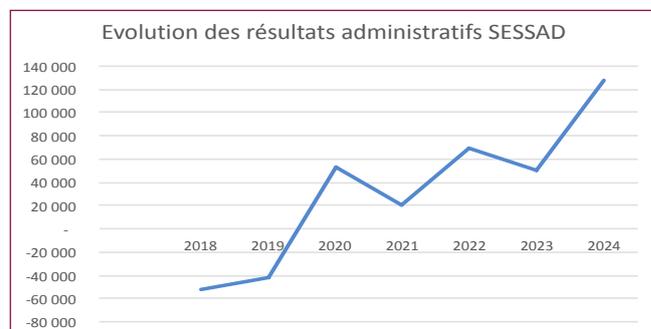
Le SESSAD présente un résultat comptable positif de 126593 €.

L'analyse des dépenses et des recettes permet de comprendre les raisons de ce résultat.

Ainsi, les dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe 1) montrent une augmentation des coûts de l'énergie (+1.7 K€), de locations mobilières et charges locatives (+2.7 K€), de ménage (+0.8K€), des lignes et maintenances informatiques de (+4 K€).

Les charges de personnels au contrôle budgétaire de fin décembre font apparaître une réelle baisse de (+ 81K€) par rapport à 2023. C'est surtout le nombre de postes non pourvus qui en est l'explication.

Du côté des recettes, elles s'élèvent à 569 K€ en 2024. Elles s'élevaient à 555 K€ en 2023, soit une augmentation de 2.4 %.



VI. Perspectives 2025

Le SESSAD se trouve en 2025 relié à l'IME Les Glycines et entre par la même occasion dans un temps de réflexion partagée avec l'ensemble des professionnels. L'objectif est de bien saisir la mesure du chemin menant vers un DAME en raisonnant davantage l'opérationnalité de l'inclusion en plateforme de service.

La réflexion doit mener à trouver le chemin de l'intégration du SESSAD sur le site de l'IME.

L'IME réfléchit également à mettre en place un CLA et des UEE.

Ces axes de réflexions et d'ambition s'inscrivent toujours dans cette volonté forte de positionner l'IME « Les Glycines » au cœur des enjeux territoriaux et sociétaux de demain à savoir :

- Apporter des solutions d'accueil en IME aux enfants et adolescents les plus dépendants et actuellement sans solution.
- Favoriser la fluidité et la diversification des parcours en privilégiant les dispositifs inclusifs.



CAJ

Établissement dirigé par Coralie Mackowski

11, rue de la Division Leclerc
78210 Saint-Cyr l'École
caj@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le Centre d'Accueil de Jour, situé à St Cyr l'École, a ouvert au public le 26 juin 2006. Il a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagné dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. L'accueil au CAJ permet de développer des savoirs et des aptitudes facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail ou d'une insertion sociale plus globale. Différent des autres accueils de jour du département, il est un dispositif intermédiaire, dit « passerelle », pour les personnes dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce. L'accueil se fait à temps plein.

Public accueilli: jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Tous résident dans les Yvelines.

Capacité d'accueil: 30 places, ouvert 220 jours par an.

1. Événements importants survenus dans l'année

- Une enquête de satisfaction
- La réflexion autour du projet d'établissement
- Des projets et des actions favorisant l'insertion sociale : bal de l'association, semaine du développement durable, événements avec Spécial Olympics, Duoday... et des nouveaux projet d'atelier autour notamment du bénévolat.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2023, le CAJ a accompagné 31 personnes au cours de l'année, dont 3 entrées et 5 sorties.

De plus, le CAJ a accueilli 13 jeunes adultes en stage d'admission pour une durée prévisionnelles de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le CAJ a réalisé en 2024, 5 150 journées dont:

- 224 journées de stages à l'extérieur ;

- 190 journées de stage d'admission.

Sur une base de 6600 journées à réaliser (activité retenue pour 2024), le taux d'activité est de 7303 %.

III. Ressources humaines

En 2024, le CAJ a connu peu de mouvements de personnel.

Départs :

- directeur

Arrivées :

- directeur

Sur le plan des formations, des formations collectives ont été mises en place sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques. Certains salariés ont pu participer à une formation sur les Approches et interventions recommandées en autisme et sur Les bases de l'ABA. En outre, l'équipe a bénéficié d'un groupe d'Analyse des Pratiques professionnelles.

IV. Partenariats

De nombreux partenariats se poursuivent et d'autres se sont concrétisés en 2023 :

- Un partenariat avec l'ESAT de la Mauldre, à Maule, est mis en place depuis octobre 2022. Il permet au groupe de l'atelier Espaces Verts du CAJ d'accompagner des travailleurs ESAT en espaces verts sur deux lieux d'intervention différents. Les personnes accompagnées du CAJ peuvent ainsi approcher le monde du travail en ESAT, cela favorise des perspectives de stage et des mises en situation professionnelle.
- Un partenariat avec l'ESAT de Chambourcy sur des ateliers conditionnement est mis en place depuis novembre 2022. Les objectifs sont identiques : approcher le monde du travail en ESAT, favoriser des perspectives de stages et être mis en situation professionnelle. Au total, ce sont 6 personnes accompagnées, participant à l'atelier conditionnement du CAJ, qui y participent.
- Médiation animale: les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant

4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun : découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.

- Un partenariat avec les Resto du Cœur dans le cadre des actions de bénévolat a été mis en place. Un petit groupe de personnes accompagnées a participé sous l'impulsion d'une éducatrice spécialisée à la mise en place de cette action bénévole. Il se rend toutes les semaines dans les locaux des restos du cœur et participe au rangement des denrées et à la préparation des distributions.
- De nombreux partenariats sportifs avec soit des associations soit les infrastructures municipales mise à disposition de nos établissements. Ces partenariats nous permettent de proposer aux personnes accueillies une offre variée d'activités sportives hebdomadaires afin de soutenir l'activité physique vecteur d'insertion sociale mais aussi de maintien en santé.

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2024 est de 745 379 €. L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable excédentaire de 26467 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 33680 €.



VI. Perspectives

S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAJ finalisera en 2025, la rédaction de son projet d'établissement.

L'association Avenir Apei organise des auto-évaluations en vue de préparer les évaluations HAS des ESMS programmées en 2027. Un travail préparatoire est proposé aux équipes afin de préparer au mieux cette exercice de l'auto évaluation. Cette dernière est programmée pour juin 2025.

Afin d'adapter ses activités aux besoins des personnes accompagnées, le CAJ adapte en permanence son organisation et ses activités afin de répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Le CAJ poursuivra en 2025 sa dynamique partenariale en matière d'insertion professionnelle, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau.

Les modalités de l'accompagnement en CAJ doivent mettre les jeunes adultes bénéficiaires au centre de notre action sans perdre de vue les familles. L'outil de projet personnalisé sera le moyen privilégié. Dans ce cadre, un travail devra également être mené sur l'évaluation des besoins. Ce travail nous permettra également de poursuivre la réflexion engagée sur la question du sens de l'accompagnement et l'activation des leviers motivationnels des personnes que nous accompagnons quotidiennement ainsi que l'évaluation des besoins et des objectifs.

En 2025, nous poursuivons le travail démarré en 2024 concernant le taux d'activité. L'année 2025 démarre très bien car nous sommes aujourd'hui à effectif quasi-complet 29/30 places, nous organisons toujours des stages pour que les personnes puissent venir découvrir le fonctionnement du CAJ. Nous poursuivons également notre travail de lutte contre l'absentéisme des personnes accompagnées.

Il va nous falloir renforcer le lien avec les familles. L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins; une belle dynamique semble se mettre en place autour des groupes thématiques et de paroles. Ce sont des actions que nous allons consolider.



CAVT

**Établissement dirigé
par Coralie Mackowski**

22, avenue du Capitaine Siry
78170 La Celle Saint-Cloud
cavt@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Créé en 1981, dans un premier temps à titre expérimental, le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) « Vivre Parmi les Autres » a reçu, en 2013, un arrêté permettant une extension de 20 à 26 places (budgétaires), confirmé par la suite dans le cadre du CPOM négocié par l'Association Avenir Apei.

Situé à La Celle Saint-Cloud, au sein de locaux loués par la paroisse, la capacité d'accueil maximale du CAVT - dans sa configuration actuelle - a été fixée à 22 places d'externat.

Accueillant de jeunes adultes de 18 à 25 ans reconnus « travailleurs handicapés » par la MDPH, le CAVT est unique sur le département Yvelinois. L'établissement propose un accompagnement singulier en sa qualité de dispositif intermédiaire, dit « passerelle ». Ainsi, il permet l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle dite « légère » et/ou handicap psychique) dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce, c'est-à-dire des jeunes adultes qui ont besoin de temps et d'un accompagnement supplémentaire pour accéder à un travail en milieu ordinaire ou protégé et pour développer leur autonomie sociale.

Concernant son cœur d'activité, le CAVT a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Dans ce cadre, l'accueil au CAVT permet de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail (en particulier vers le milieu ordinaire) ou d'une insertion sociale et citoyenne, plus globale.

1. Événements importants survenus dans l'année

- Une réflexion collective autour du projet d'établissement
- Des activités quotidiennes riches et diversifiées

Outre le programme quotidien et les ateliers, l'établissement a pu s'inscrire dans un certain nombre d'actions ou d'activités et permettre ainsi aux personnes accompagnées d'apprendre,

de rencontrer, de s'ouvrir sur l'extérieur ou simplement de passer un moment de détente et de plaisir. Ce fut le cas à travers les activités suivantes: bal de l'association, semaine du développement durable, journées portes ouvertes, événements avec Spécial Olympics, Baptême de l'air, Duoday...

- **La réflexion autour du projet d'établissement**
- **Des actions citoyennes et culturelles :** Les jeunes adultes ont pu avec l'aide des éducateurs organisés plusieurs visites culturelles sur la région Île De France
- Une réflexion sur la réorganisation des **samedis travaillés.**

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2024, le CAVT a accompagné **22 personnes au cours de l'année, dont 3 sorties et 0 entrées.**

De plus, 3 personnes ont pu réaliser un stage d'admission, d'une durée prévisionnelle de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le CAVT a réalisé en 2024, 3442 journées dont :

- **259 journées de stages à l'extérieur ;**
- **14 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 4400 journées à réaliser (activité retenue pour 2024), le taux d'activité est de 78.23 %.

III. Ressources humaines

En 2024, le CAVT a connu peu de mouvements de personnel.

Départ :

- directeur
- directeur de pôle

Arrivée :

- directeur

Sur le plan des formations, des formations collectives ont été mises en place sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques. En outre, l'équipe a bénéficié d'un groupe d'Analyse des Pratiques professionnelles mensuels.

IV. Partenariats

Nous entretenons des partenariats variés avec de nombreux ESAT du territoire yvelinois mais aussi plus largement sur la région Île de France mais aussi avec des entreprises dites « ordinaires ». Cela favorise des perspectives de stage et des mises en situation professionnelle. Mais aussi :

- Partenariat avec une intervenante VARS qui anime des groupes thématiques auprès des personnes accompagnées.
- Partenariat avec le ROOFTOP situé au Chesnay qui propose des actions de prévention à destination de jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans (conduites addictives, harcèlement, ...).
- Rotary Club : partenariat relancé (mis en suspens du fait de la crise sanitaire) et permettant aux personnes accompagnées de participer à des événements sportifs (baptême de l'air par exemple). Nous avons été en lien un peu plus rapproché avec le Rotary Club de Bougival avec lequel nous avons organisé un concert de Gospel en février 2024 dont les bénéfices nous ont été reversés avec le projet de financer une action de sensibilisation aux gestes qui sauvent adaptée aux personnes en situation de handicap.
- Médiation animale : les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant 4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun : découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.
- De nombreux partenariats sportifs avec soit des associations soit les infrastructures municipales mise à disposition de nos établissements. Ces partenariats nous permettent de proposer aux personnes accueillies une offre variée d'activités sportives hebdomadaires afin de soutenir l'activité physique vecteur d'insertion sociale mais aussi de maintien en santé.
- Travail en lien avec la plateforme de réhabilitation psychosociale de l'hôpital Théophile Roussel.

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2024 est de 496968 €.



L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable déficitaire de 487 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat déficitaire de 12222 €.

VI. Perspectives

S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAVT finalisera en 2025, la rédaction de son projet d'établissement.

L'association Avenir Apei organise des auto-évaluations en vue de préparer les évaluations HAS des ESMS programmées en 2027. Un travail préparatoire est proposé aux équipes afin de préparer au mieux cette exercice de l'auto évaluation. Cette dernière est programmée pour septembre 2025.

Afin d'adapter ses activités aux besoins des personnes accompagnées, le CAVT adapte en permanence son organisation et ses activités afin de répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Le CAVT poursuivra en 2025 sa dynamique partenariale en matière d'insertion professionnelle, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau. Cela devrait permettre également d'être mieux repéré par nos partenaires.

Les modalités de l'accompagnement en CAVT doivent mettre les jeunes adultes bénéficiaires au centre de notre action sans perdre de vue les familles. L'outil de projet personnalisé sera le moyen privilégié. Dans ce cadre, un travail devra également être mené sur l'évaluation des besoins. Ce travail nous permettra également de poursuivre la réflexion engagée sur la question du sens de l'accompagnement et l'activation des leviers motivationnels des personnes que nous accompagnons quotidiennement ainsi que l'évaluation des besoins et des objectifs.

En 2025, nous poursuivons le travail démarré en 2024 concernant le taux d'activité. Un gros travail de repérage de l'établissement doit être mené afin que nous ayons des candidatures de jeunes adultes qui souhaitent être admis au CAVT. Nous organisons toujours des stages pour que les personnes puissent venir découvrir le fonctionnement du CAVT. Nous poursuivons également notre travail de lutte contre l'absentéisme des personnes accompagnées.

Un travail de réflexion autour de la dynamisation des samedis travaillés a été entrepris en 2024. Les mises en œuvre ont lieu en 2025, avec notamment des thématiques lors des ouvertures les samedis. Plusieurs thématiques sont envisagées notamment autour des fratries ou bien encore une journée des anciens du CAVT. Nous restons vigilants à garder un lien de qualité avec les familles.

Il va nous falloir renforcer le lien avec les familles. L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins ; des conférences thématiques et des rencontres conviviales seront ainsi programmées.



SAVS

**Établissement dirigé
par Coralie Mackowski**

31, avenue Lucien-René Duchesne
78170 La Celle Saint-Cloud
savs-vpla@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le SAVS dispose d'un agrément administratif lui permettant d'accompagner 125 personnes. Suite à la signature, en janvier 2017, d'une convention avec le conseil départemental, est prévue une montée en charge du nombre de personnes accueillies. Ladite convention pose pour objectif l'atteinte d'un ratio de 15 personnes accompagnées par ETP éducatif, soit un total de 180 personnes accompagnées pour un effectif éducatif pourvu complet.

Actuellement, le SAVS accompagne, dans le milieu ordinaire :

- des personnes âgées de plus de 18 ans (sans limite d'âge);
- présentant une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnues par la MDPH;
- et domiciliées dans les Yvelines.

Les accompagnements proposés, dont les objectifs sont définis lors de la signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPeC), puis affinés dans le cadre du projet personnalisé, peuvent s'articuler autour de divers axes complémentaires. Entre autres :

- Accès à un logement individuel ou collectif;
- Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et accès à la formation;
- Insertion à la vie sociale et citoyenne;
- Gestion du budget et accompagnement aux démarches administratives;
- Accès aux soins et accompagnement dans le parcours de santé;
- Etc.

II- Événements importants survenus dans l'année

Le SAVS a connu une année 2024 marquée par :

- Soucieux de poursuivre sa démarche d'amélioration continue, le SAVS en permanence ses accompagnements, expérimente de nouveaux outils, participe à la réflexion autour de projets novateurs
- Favorise la participation des personnes accompagnées par la mise en place des Rencontres d'Échange et de Convivialité (REC) et poursuite de la réflexion pour dynamiser cette instance et favoriser la participation des personnes
- Finalisation du projet d'établissement
 - Signature du nouveau CPOM 2024-2028 dont les objectifs stratégiques sont les suivants:
 - Développer le réseau partenarial
 - S'adapter aux enjeux RH
 - Relocaliser le SAVS de la Celle Saint Cloud
 - Faciliter et fluidifier l'accès aux soins par des actions de sensibilisation
 - Accompagner au mieux les personnes en situation de handicap vieillissantes
 - Accompagner et favoriser l'insertion professionnelle, notamment en milieu ordinaire.

III. Bilan de l'activité durant l'année 2023

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Le SAVS a accompagné 185 personnes de janvier à décembre 2024 sur les 3 antennes :

- à La Celle Saint-Cloud;
- à Saint-Cyr l'École;
- à Marly-le-Roi.

Au 31 décembre 2024 :



Nous accompagnons 139 personnes

Le service a procédé à :

- 41 admissions
- 24 sorties
- 15 personnes ayant suivi le processus d'admission, non-admises
- 30 personnes en processus d'admission au 31/12

III. Ressources humaines

- Un contexte RH marqué par des difficultés de recrutement: travailleurs sociaux, direction
- Une implication du SAVS dans la formation des étudiants: accueil de 4 stagiaires en 2024

Actions de formation réalisées en 2024 (liste non exhaustive):

- Handicap mental / handicap psychique: accompagner des personnes qui ne font pas de demandes particulières
- Accompagnement et prise en charge des personnes présentant des troubles psycho-sociaux » 2 fois 3 séances de 2h00
- Incendie, Sauvetage Secouriste au Travail
- Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles

IV. Partenariats

Le SAVS a poursuivi en 2024 sa dynamique de travail en réseau en contribuant à rencontrer de nouveaux partenaires, en se faisant connaître mais aussi en allant chercher de l'expertise chez les partenaires locaux.

Ce travail s'est ainsi réalisé avec les partenaires suivants: La plateforme de réhabilitation Sud Yvelines, la Mission Locale de Plaisir, Cap Emploi, la CIMADE, l'association RIVE, l'ADIL, l'ATY, le CSAPA...

V. Analyse du résultat

Le budget accordé à l'établissement en 2024 est de 1444746 €.

L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable excédentaire de 119417,86 €. Cet excédent s'explique en grande partie par une économie réalisée sur les rémunérations et les charges sociales.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 127596,47 €

Affectation du résultat: le résultat administratif excédentaire de 127596,47 € est affecté en compensation du résultat déficitaire du centre habitat horizons



VI. Perspectives

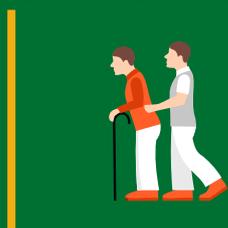
La feuille de route fixée pour le SAVS en 2025 est la suivante :

- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées en adaptant nos modalités d'accompagnement aux besoins des personnes en développant de nouvelles actions: Groupe de parole VARS, groupe Inter'action, ateliers informatiques, ateliers Bien-Être
- Redynamiser la participation des personnes accompagnées aux Réunions Générales d'Information et de Concertation du SAVS
- Poursuivre l'enrichissement du réseau partenarial, notamment tourné vers le soin et l'insertion socio-professionnelle





Pôle habitat et vie sociale



Le Pôle Habitat et Vie Sociale regroupe 8 établissements offrant des lieux de vie et un accompagnement de proximité pour 285 personnes en situation de handicap.

Proposant une offre qui s'adapte aux besoins des personnes accompagnées et à l'évolution de leurs parcours, le Pôle dispose de places d'accueil en « journée », des places d'accueil temporaire mais aussi des places d'internat plus classiques, en établissement non médicalisés ou médicalisés.

Les professionnels de ce Pôle sont engagés au quotidien afin que les projets des personnes accompagnées se réalisent et que leurs parcours se déroule en adéquation avec leurs souhaits et leurs besoins, et en lien avec leurs familles et leurs proches aidants.



Pôle dirigé par Tatiana Fagot



Foyer de vie les Mésanges

**Établissement dirigé
par Fabien Friehe**

87 bis, chemin de Ronde
78290 Croissy-sur-Seine
fv-lesmesanges@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Foyer de Vie Les Mésanges, situé à Croissy-sur-Seine (78290), a ouvert en 2009 avec un Foyer de Vie et un Service d'Accueil de Jour.

Par arrêté du 7 septembre 2012 (n° 2012-TARIF-235), l'association Avenir APEI a transformé les 5 places du Service d'Accueil de Jour en semi-internat dès janvier 2013.

Aujourd'hui, il offre 45 places: 40 en internat (365 jours/an) et 5 en semi-internat (220 jours/an).

Le public accueilli est composé d'adultes présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés.

La population vieillit, avec plus d'un tiers des résidents âgés de 60 ans ou plus. La répartition actuelle est de 18 femmes et 27 hommes, âge moyen 51 ans.

Les missions principales du Foyer sont: épanouissement, autonomie et socialisation, via un accompagnement médico-social et des activités adaptées.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'équipe s'engage pleinement à améliorer leur qualité de vie, en proposant des accompagnements médico-sociaux adaptés à leurs besoins et capacités.

Le Foyer a poursuivi sa dynamique d'inclusion des résidents en leur proposant différents événements:

- Culturels et loisirs: salon de l'agriculture, fêtes de Pâques au Foyer, Concert au « Grenier », musée, cinéma, bowling, exposition sonore immersive à la Seine musicale.
- Sportifs: Bénévolat sur la course Furieuse Carillone, marche.
- Festifs: galette des rois avec les familles, bal de l'association, fête annuelle du foyer, participation aux événements organisés par le CCAS de Croissy sur Seine.

Au regard de l'instabilité des équipes, il n'y a pas eu de transfert sur la période estivale. Cette absence a été compensée par 2 nombreuses sorties proposées par les accompagnants; cependant 2 transferts ont été organisés en fin d'année; l'un près de Metz, l'autre à Strasbourg.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Aucune entrée ou sortie de personne accompagnée n'a eu lieu pour l'année 2024.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le taux cible prévu pour 2024 était de 97 %, avec un nombre de journées théoriques de 15740.

15716 journées ont été réalisées, correspondant à un taux d'occupation de 99,85 %.

Les objectifs fixés dans le CPOM sont donc atteints.

III. Ressources humaines

En 2024, neuf postes ont fait l'objet d'un turnover. Huit recrutements ont été réalisés afin de maintenir les effectifs. L'instabilité du personnel a été partiellement compensée par le recours à Brigad, entraînant un impact sur le compte 6.

Par ailleurs, plusieurs changements de direction ont retardé l'exécution du plan d'actions 2024. Mesdames Benoit et Biehlman ont assuré la continuité de service sous la supervision de Madame Fagot.

Depuis décembre, le départ de l'infirmière en CDI n'a pu être remplacé, le poste proposé en soirée étant peu attractif, d'où le recours à l'intérim.

Malgré ce contexte, de nombreuses sessions de formation ont été dispensées: sécurité incendie, hygiène, sécurité alimentaire, régulation institutionnelle et gestion de la violence.

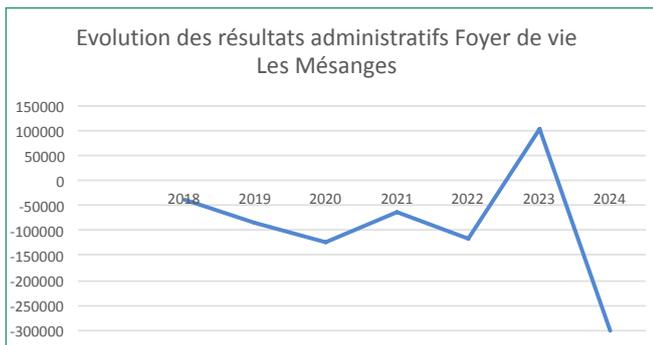
IV. Partenariats

Les partenariats habituels ont été maintenus, avec un accent mis sur des actions de sensibilisation visant à renforcer les liens avec d'autres établissements et encourager des orientations ou l'inclusion. Les activités classiques ont suivi le planning prévu.

Un atelier informatique a été animé par une bénévole. Des groupes VARS ont également été proposés. Des échanges ont été initiés avec un centre de loisirs à Croissy.

V. Analyse du résultat

Le résultat comptable pour 2024 est déficitaire, avec un montant de -202 434 €.



L'établissement est en déficit sur l'exercice, avec une perte nette à affecter de plus de 300 000 €.

Le poids des charges (classe 6 : 3 361 299 €) est supérieur aux produits (classe 7 : 3 158 868 €), aggravé par une hausse des provisions (100 553 €).

Il s'agit d'une perte comptable de 202 431 €.

Résultat après ajustements (« Résultat à affecter »)

- Résultat comptable de base: -202 431 €
 - Ajustements nets: -100 553 € + 19 199 € = -98 634 €
- Résultat à affecter: -202 431 € - 98 634 € = -301 065 €

Résultat à affecter pour l'année 2024 = -301 065 €

Investissements

Les investissements 2024 prévus au budget étaient de 445 000 €.

Les investissements réalisés en 2024 présentent un montant de: 89 584 €.

Le taux de réalisation est de 20 %. De nombreux investissements ont été reportés sur l'année 2025 (véhicules, mobiliers, stores, réfection des SdB).

VI. Perspectives 2025

Depuis mars 2025, l'équipe de direction est pleinement constituée, permettant ainsi le déploiement opérationnel des actions issues de l'autoévaluation réalisée en janvier ainsi que des orientations définies dans le cadre du CPOM.

Cette feuille de route vise à assurer une articulation cohérente entre les actions engagées et leur traçabilité.

L'ensemble de l'équipe est d'ores et déjà mobilisé pour relancer les procédures nécessaires à la garantie d'un accompagnement de qualité, tout en soutenant activement l'exercice de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Dans ce contexte, le projet d'établissement sera réactualisé au cours de l'année. Cette révision intégrera une réflexion approfondie sur l'organisation et les contenus des activités proposées, afin de les adapter aux attentes, aux besoins évolutifs et au vieillissement des personnes accompagnées, dans une logique de personnalisation et de maintien de la qualité de vie.





Foyer de vie le Point du Jour

Établissement dirigé
par Sylvie Martin

2-4 allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Capacité agréée: 34 places, dont 30 en internat (dont 1 en internat temporaire) et 4 en externat (semi-internat).

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un service de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le deuxième objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

Un **transfert** au Portugal et un en Bretagne. Participation à la « **course des héros** » pour financer le concert des **20 ans de la Maison de vie**. Démonstration de Bao Pao par les résidents au **Téléthon** et au **Quai Branly**. **Création d'ateliers « ouverture vers l'extérieur »** et « **communication adaptée** ».

L'établissement est dans une **dynamique d'ouverture et de coopération** avec des **établissements de soins**. Le travail sur les réorientations se poursuit.

Dans la continuité de la démarche qualité, une cartographie des risques de maltraitance est réalisée.

Le Projet Handigyneco permet des accompagnements individuels et collectifs.

II. Bilan de l'activité 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une sortie en 2024 suite à une réorientation vers un FAM et une transformation de la seconde place d'accueil temporaire en place internat pérenne. Au 31 décembre 2024, les deux places ont été pourvues.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le taux d'occupation des places d'internat est de 99.39 %. L'activité concernant le semi-internat est de 99.5 % et le taux d'occupation des places en accueil temporaire de 69.4 %.

III. Ressources humaines

Une équipe pluridisciplinaire de 26.30 ETP théoriques intervient au foyer et est composée de: 0.5 IDE, 0.3 psychologue, 18 ETP sur des fonctions éducatives ou de nursing et d'animation, 2.90 ETP Direction, cheffe de service et secrétariat, agent d'entretien. 0,30 ETP restent à pourvoir en administratif et feront l'objet d'une réflexion. Le foyer est également un lieu d'accueil pour des stagiaires travailleurs sociaux. Les formations internes des professionnels ont été déployées sur l'autodétermination, la prévention dentaire avec Rhapsodif, l'instrument de musique Bao Pao, SST initial et recyclage.

IV. Partenariats

Notre établissement renforce ses partenariats stratégiques visant l'inclusion

La ville de Conflans :

- Participation au Téléthon, Participation au forum dédié à la santé mentale, médiathèque municipale.

Théâtre Simone Signoret :

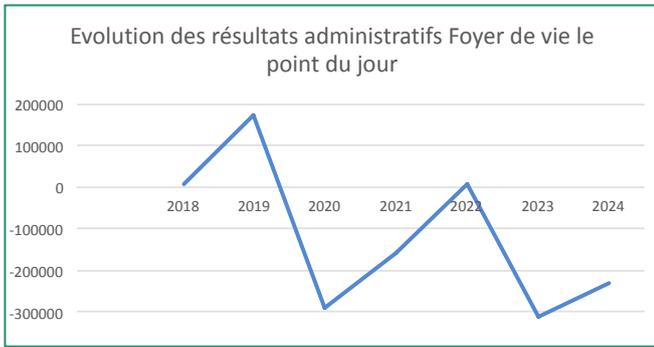
- Spectacles à prix réduits de 70 % avec accès gratuit.

La poursuite des partenariats Rugby, Boxe, Cirque, Ferme, Théâtre, tir à l'arc, Balnéothérapie, Piscine, Équithérapie.

Un nouveau partenariat a vu le jour avec le club adapté de foot de Chanteloup pour 6 résidents.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2024 souligne un résultat comptable déficitaire de 215358,17 €. Toutefois, ce résultat a été nettement amélioré comparé à celui de 2023.



Pour le groupe 1, dépenses courantes: nous notons une amélioration nette des dépenses d'énergie (électricité et gaz) de 28k€ par rapport à 2023 et de 4300 € comparé au budget: l'installation de thermostat a permis de réguler les dépenses de chauffage. De plus, une expertise visant l'optimisation des dépenses a été mise en œuvre en 2024. Néanmoins, les dépenses en prestation de ménage et sous-traitance en restauration présentent une hausse entre 5 % et 8 % (+ 99,7k€).

Cette hausse est à nuancer au regard de la transformation de la place temporaire pour une place internat depuis mars 2024.

Pour le groupe 2, présente une amélioration des dépenses comparé à 2023 en lien avec une gestion plus rationnelle et adaptée. Des dépassements budgétaires ont été observés (directeur de transition) et cabinet recrutement.

VI. Perspectives

Les travaux de rénovation peinture et sols prévus en 2024 n'ont pas été réalisés et restent à l'ordre du jour. (Chambres, salles de bains des résidents, climatisation sur unité jaune). Le mobilier de jardin a fait l'objet d'un achat en 2024. Une réflexion sur la mise en place d'une pergola adaptée est à réaliser.

L'audit RH réalisé début 2025 va introduire de nouvelles perspectives de collaboration et de dynamique d'équipes visant à fédérer les professionnels autour d'un même projet et à retrouver du sens.





Mas le Point du Jour

**Établissement dirigé
par Sylvie Martin**

2-4, allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Capacité agréée: 19 places, dont 16 en internat, 1 place d'accueil temporaire et 2 places en semi-internat.

La maison d'accueil spécialisée Le Point du Jour propose un hébergement en internat à tous adultes dépendants dont la capacité à réaliser les actes de la vie courante sont gravement altérés. Les personnes accueillies à la MAS sont porteuses d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave. La MAS propose des activités quotidiennes d'éveil ou occupationnelles (musique, relaxation, activités manuelles).



1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 fut riche en événements festifs et activités :

- Les 10 ans du BAO PAO
- 1 Transfert à la MAS
- Partenariat avec l'IME les Papillons Blancs autour du BAO PAO, pour familiariser les jeunes au monde adulte. C'est aussi le développement de la collaboration entre professionnels de la MAS et de l'IME
- La patinoire mise en place pour un ou deux résidents visant à les familiariser avec les sensations de la glace et stimuler leur sens proprioceptif
- La course des héros au mois de juin 2024 qui a suscité beaucoup d'enthousiasme
- Les JO en partenariat avec la Mairie
- Le téléthon en partenariat avec la Mairie
- Animation BAO PAO à la Mairie des Mureaux
- Le bowling, la balnéo, la ferme, l'équithérapie et la médiation animale.

II. Bilan de l'activité 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées en 2024

Deux personnes sont décédées: le 21 janvier 2024 et le 12 septembre 2024.

Deux entrées: le 6 mars 2024 et le 18 novembre 2024.

2.2 Journées réalisées en 2024

Internat: 5567 jours réalisés (95 %)

Semi internat: 362 jours réalisés (71 %).

Accueil temporaire: = 86 jours (23 %). Des partenariats sont en réflexion afin d'ouvrir l'accueil temporaire et augmenter le taux d'occupation.

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 27.59 ETP théoriques composée de :

- 20 AMP/AS y compris le personnel de nuit
- 2.5 IDE
- 0.45 Médecin
- 1.35 rééducateurs
- 1 coordinatrice éducatrice
- 1.9 Direction
- 0.5 Agent de maintenance.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant, infirmier ou d'AES.

Formations :

Du 19 au 21 novembre 2024 SST initial et recyclage pour 10 salariés.

12 novembre 2024: Formation Prévention dentaire avec l'association Rhapsodif.

Du 24 au 26 juin 2024 Instrument de musique Bao PAO visant à développer les capacités des résidents à se mettre en mouvement et leur sensibilité musicale.

Du 11 au 12 avril 2024 Formation Polyhandicap et Vars: Vie affective et polyhandicap.

IV. Partenariats

De nouveaux partenariats ont été mis en place :

- l'IME Les papillons blancs, partage avec les résidents sur l'utilisation du BAO PAO
- La patinoire de Cergy pour 1 résident en fauteuil



- l'Unité Mobile de Radiologie qui se rend sur la MAS pour la réalisation des examens

Les partenariats maintenus avec :

- Zoothérapie: Une patte un regard: approche animale
- Une activité bowling
- Équithérapie
- Accueil à la ferme AGIR
- Infirmière Mobile pour faciliter la mise en œuvre d'actions de prévention.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2024 présente un résultat comptable excédentaire de 96250 €. Il s'explique en grande partie par trois postes de soins infirmiers non pourvus à hauteur de 151K€ et par 2 postes médecins également non pourvus à hauteur de 0.30 ETP.

Le résultat administratif est excédentaire de 45 762 € est affecté en réserves de compensation du déficit des établissements de l'association dont le résultat est déficitaire et relevant de l'ARS.

Nous notons une amélioration nette des dépenses d'énergie de - (électricité de -20 % et gaz de -40 %) par rapport à 2023. Néanmoins, les dépenses de ménage et prestations sous-traitance de restauration présentent une hausse entre 5 % et 8 %.

Pour le groupe 2, ressources humaines, même si nous notons une amélioration des dépenses comparé à 2023 en lien avec une gestion plus rationnelle et adaptée. Des dépassements budgétaires ont été observés (directeur de transition) et le recours à un cabinet de recrutement.



VI. Perspectives

Pour 2025, Le projet d'établissement sera revisité avec le foyer de vie. Par ailleurs, un projet de soin fera également l'objet d'une réflexion et d'une rédaction. Il permettra de garantir à chaque résident la prise en charge de sa dépendance, l'accès à des soins ciblés et de qualité. Mais aussi de clarifier les missions des professionnels du soin et des équipes éducatives. Une réflexion est en cours concernant le développement du partenariat de soin de proximité et d'écourter les délais de rendez-vous pour les examens radiologiques.

En outre, les équipes sont investies pour améliorer la communication avec les résidents polyhandicapés grâce à la CAA: communication alternative et améliorée.



Mas Un autre regard

**Établissement dirigé
par Sylvie Martin**

2, place des Rossignols
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mas-uar@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La MAS UAR dispose d'un agrément de 6 places. Chaque résident dispose d'un appartement de type F2.

La MAS est un projet de vie visant la promotion de l'autonomie et la socialisation des résidents :

Les temps de vie au sein de la MAS UAR sont organisés en fonction des besoins et/ou demandes des résidents. L'accompagnement est personnalisé, notamment en matière d'aide dans les actes de la vie quotidienne.

Il prend en compte les rythmes des résidents comme, par exemple, le matin où il y a des levers échelonnés.

Par ailleurs, la MAS UAR favorise le maintien des liens familiaux/amis avec la possibilité pour les familles/amis de partager des repas avec le résident dans son appartement.

Les résidents ont la possibilité de vivre en couple.

Le fonctionnement du Conseil de la Vie s'est réuni 3 fois dans l'année (en 2024 le 30 décembre 2024, le 6 juin 2024, le 8 mars 2024).

1.2 Événements importants survenus dans l'année

Les résidents sont avides de découvrir les nouvelles cultures et c'est à travers des cuisines du monde qui leur est proposé qu'ils peuvent découvrir de nouvelles saveurs et en quelque sorte voyager.

Nous avons organisé plusieurs barbecues très attendus par les résidents.

Pas de sortie mer cette année, faute de personnel et de condition météorologique favorable.

Trois résidents se sont rendus aux JO de Paris et ont assistés à des rencontres sportives.

Un résident a été invité par la préfecture de police de Paris afin de rencontrer les polices du monde (Italie, Espagne, Angleterre, États-Unis).

II. Bilan de l'activité 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2024, deux sorties (19 janvier 2024 et 31 octobre 2024) et une admission (19 mars 2024).

Une nouvelle entrée d'un résident est planifié courant 1er semestre 2025. L'admission est envisagée à l'issue de la remise en état de l'appartement dont les travaux sont prévus en avril 2025.

2.2 Journées réalisées en 2024

Nous enregistrons une activité réalisée de 2040 journées /2196 journées théoriques. En 2024: 13 journées d'hospitalisation et 23 journées départ vacances. Nous avons atteint l'objectif fixé au CPOM d'au moins 90 % de taux d'occupation.

Effectif au 31 décembre 2024: 5 résidents ressortissants du département 78.

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 12 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

- Un directeur multisite
- Un chef de service (0.50 ETP)
- Pour le suivi administratif: un technicien administratif cadre (1 ETP)
- Pour l'accompagnement médical: une infirmière (0.5ETP)
- Pour l'accompagnement éducatif jour/nuit: AMP / AES (10 ETP).

70 % du personnel permanent est diplômé: la mise en place d'un plan de formation quinquennal pour qualifier en AES l'ensemble du personnel a démarré depuis la reprise de la gestion de l'établissement par AVENIR APEI en 2015. À ce jour, 50 % des salariés ont obtenu un diplôme d'AMP ou AES.

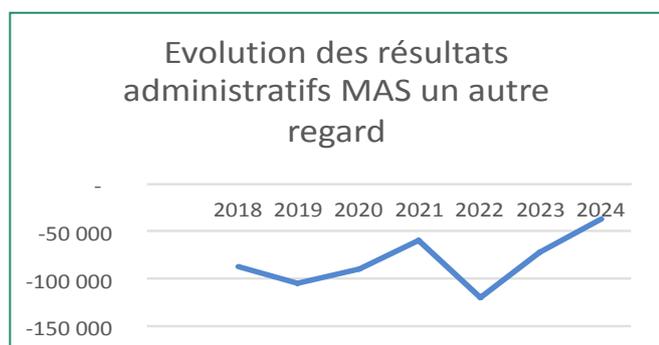
Notre établissement est également un lieu de stage pour des étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'AS ou d'AES.

IV. Partenariats

Les résidents sollicitent très peu les professionnels de la MAS sur des activités éducatives. De ce fait, il n'existe pas, à ce jour, de partenariats éducatifs. En revanche des sorties telles que restaurant, salons avec thèmes sont organisées. Elles permettent aux résidents de garder une vie sociale. Sur les aspects du soin, un partenariat avec des infirmières en libérale ainsi qu'un kinésithérapeute et la pharmacie a été mis en place.

V. Analyse du résultat

La MAS UAR présente un déficit comptable de -12783,70 € en 2024. Néanmoins, nous soulignons que ce résultat est en progression à celui de 2023.



Le gel d'un poste d'AES a permis d'amoindrir les dépenses du groupe II. L'octroi de CNR pour établissement en difficulté de 75k € en 2024 rend possible la poursuite de l'activité.

Concernant le groupe II, la MAS doit toujours avoir recours à des remplacements en contrat à durée déterminée pour couvrir les besoins d'accompagnement de ses résidents 1 week-end sur 2 et sur des soirées en semaine.

VI. Perspectives

Les résidents de la MAS souhaitent réaliser des transferts sur l'année 2025. Ceux-ci pourraient être financés par l'organisation d'actions de récoltes de fonds. Ce sujet est en réflexion en ce début d'année 2025.

Un projet de sécurisation du site est en discussion avec le bailleur. En effet, il est évoqué un projet de clôture du parking. Celui-ci a été déposé auprès du bailleur afin qu'il soit pris en charge financièrement par le bailleur.

Dans le cadre de la renégociation du CPOM 2024-2028, une réflexion est menée afin de trouver des solutions avec la contrainte budgétaire face au déficit chronique de la structure.

Le déploiement des logiciels de comptabilité et de ressources humaines: EIG et OCTIME se poursuit.

L'amélioration des compétences professionnelles avec l'intégration de formations dans le plan de développement des compétences et CNR est suivie.





Foyer de vie les Monts Blancs

Établissement dirigé
par Barbara Etinzon

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseaie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Foyer de Vie les Monts Blancs dispose d'une capacité de 25 places d'internat permanent, un passage à 30 places est prévu à compter de janvier 2025 dont une place d'accueil temporaire. L'objectif de l'établissement est de répondre aux besoins et projets de vie des personnes accueillies. D'une part, en permettant le maintien de l'autonomie par la mise en place d'un cadre de vie adapté. D'autre part, en proposant un accompagnement et un service de qualité afin de favoriser le plein épanouissement.

Public accueilli :

Adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, et disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante. 4 personnes du Centre d'Habitat Horizons ont bénéficié d'une dérogation en 2024. 3 personnes étaient en début de retraite et 1 poursuit son activité à l'ESAT de la Roseraie tout étant accueillie au Foyer de Vie (ses difficultés de déplacement ne lui permettant pas d'être hébergé au CHH).

1.2 Événements importants survenus dans l'année :

À l'instar des deux années précédentes, le foyer de vie les Monts Blancs a de nouveau été marqué par la poursuite et la finalisation des travaux majeurs de réhabilitation et d'extension des locaux. Les résidents ont préparé leur déménagement dans les nouveaux locaux. Afin de préparer cette "fusion" l'équipe de direction, en lien avec l'équipe éducative des activités communes ont également ont été mises en place : jeux paralympiques, programme « savoir-nager », manifestations Kiwanis Sport ou encore la 13^e édition des Olympiades. Enfin, des moments de partage avec les autres établissements du CHR ont régulièrement eu lieu, dont un apéritif des familles qui a rassemblé plus d'une centaine de participants. De nombreuses activités sont organisées, à la demande des personnes accompagnées mais aussi proposées par l'équipe : des repas

festifs et déguisés, souvent en lien avec les fêtes du calendrier (anniversaires, Mardi gras, halloween, Noël et St Sylvestre...); des repas à thème : de la Côte d'Ivoire, de Toulouse, du Maroc; des sorties pour se divertir et se socialiser: foire du trône, bowling; cinéma; etc.

Nouveauté 2024, mise ne place de Familéo : un service en ligne qui permet de communiquer avec les familles et aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

Au 31 décembre 2024, le foyer accueillait 28 résidents (une sortie le 10 décembre) dont 14 hommes et 14 femmes. En 2024, 29 personnes ont été accompagnées au Foyer de Vie des Monts Blancs.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pour l'année 2024, l'établissement a enregistré une admission et une sortie. La jeune femme qui a été admise venait de l'IME la Roseraie (Yvelines). La personne qui est sortie est allée en maison de retraite dans le sud de la France (Var) en accord avec son projet de vie.

2.2 Journées réalisées en 2024

En 2024, 9003 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 98,39 % soit 36 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

En 2024, départ du directeur du CHR puis directrice de transition en interne. Arrivée d'Alexandre CHEVAIS en août 2024 au poste de Chef de service.

Suite aux départs de deux assistantes, recrutements de Brayan EDWARD (avril) et Manaën NOLAR (octobre). Du coté éducatif, départs de 4 ETP et recrutements de 4 ETP. Renfort de l'équipe de nuit afin de garantir deux surveillants chaque nuit.

Dans le secteur médical, départs de l’infirmière (août) et de la psychomotricienne (février), postes toujours vacants. Recours à l’intérim faute de recrutement pérenne. Absentéisme: 55 arrêts maladie (554 jours), 1 arrêt lié à un accident de travail et 2 liés à un accident de trajet, 2 maternités suivies de congés parentaux d’éducation, 2 mi-temps thérapeutiques

L’année 2024 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d’actions tant individuelles (formation diplômante IPA, maîtresse de maison et habilitation électrique) que collectives (EPI, PRAP, SST, sensibilisation au risque attentat, adultes épileptiques en ESMS, le vieillissement des personnes polyhandicapées, gestes aidants pour personne polyhandicapée, analyse de pratiques professionnelles, HACCP).



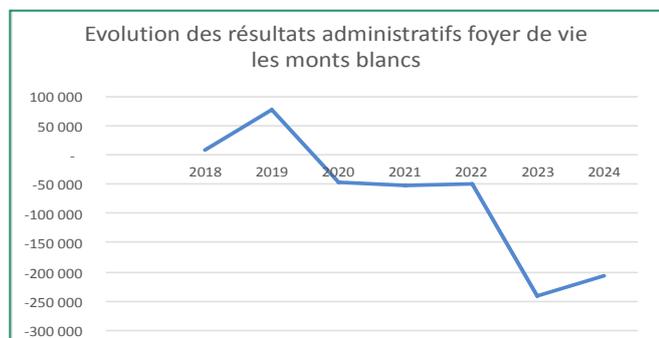
IV. Partenariats

Le foyer est bien implanté et identifié dans le tissu local, à savoir la ville de Carrières-sur-Seine et les communes avoisinantes. Si les partenariats conventionnés doivent encore être développés, de nombreuses activités sont d’ores et déjà proposées par l’équipe socio-éducative ou des intervenants extérieurs: sophrologie, art-plastique et art-thérapie, photolangage, Bao-Pao, bibliothèque, et marche, tennis, piscine, foot, escalade, mais aussi des ateliers VARS (vie affective et relation sexuelles). Les résidents peuvent également compter sur la présence hebdomadaire de 3 administrateurs-bénévoles pour l’animation de deux ateliers chant et d’un atelier jeux de société.

V. Analyse du résultat

- Cette année le résultat est déficitaire de 218940 €.
- L’écart se justifie par une projection 2024 qui avait été basée sur l’accueil de 30 résidents, alors que la facturation ne débutera réellement qu’en 2025.
- Ce déficit s’explique également par :
 - Une forte hausse des dépenses de personnel: +121996 €, liée à des remplacements, des indemnités de rupture et à l’évolution de la masse salariale.
 - Fort dépassement de certaines prestations extérieures

- Mettre en place la première place d’accueil temporaire du foyer;
- Prioriser le recrutement d’une équipe paramédicale;
- Travailler avec l’équipe éducative sur un nouveau planning du personnel afin de répondre aux besoins des personnes et du service;
- Réaliser une révision des projets personnalisés directement sur le logiciel de dossier unique IMAGO, et intensifier le soutien à l’autodétermination et le pouvoir d’agir des résidents;
- Développer des activités éducatives et des partenariats;
- Développer la CAA (communication alternative et adaptée) au sein de l’établissement;
- Activer des leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l’attractivité RH et de fidéliser le personnel en place;
- Identifier des axes d’amélioration en matière de suivi budgétaire et de maîtrise des coûts dans un contexte socio-économique de plus en plus contraignant;
- Poursuivre la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2, la refonte des protocoles et modes opératoires, accompagnement soutenu des équipes pour garantir la complétude des outils de suivi et de traçabilité).



VI. Perspectives 2025

Pour le foyer de vie les Monts Blancs, l’année 2025 sera enfin la mise en œuvre du nouveau foyer grâce à la rénovation et l’extension. Les perspectives sont les suivantes :

- Déménager les résidents des vignes blanches vers le foyer de vie Les Monts Blancs;





FAM Le Moulin

Établissement dirigé
par Barbara Etinzon

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseaie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin dispose d'une capacité de 17 places d'internat permanent. 4 places supplémentaires ont été ouvertes à compter de décembre 2024. L'objectif de l'établissement est de répondre aux besoins, projets de vie et projets de soins des personnes accueillies. D'une part, en permettant le maintien de l'autonomie par la mise en place d'un cadre de vie adapté. D'autre part, en proposant un accompagnement et un service de qualité afin de favoriser le plein épanouissement.

Public accueilli :

Adultes polyhandicapés ou déficients intellectuels sévères à profonds avec ou sans troubles associés et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour tous les actes de la vie quotidienne.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a vu le FAM se parer de nouvelles couleurs dans l'attente de travaux de rénovation plus conséquents. L'ensemble des espaces de circulation ont été ainsi repeints et des tableaux de paysages et d'animaux sont venus égayer le tout. L'équipe s'est stabilisée avec nettement moins de mouvements et se prépare à accueillir 4 nouveaux résidents début 2025. Ainsi l'équipe va très prochainement s'étoffer de 3 professionnels supplémentaires dont 1 poste d'animateur pour accompagner le développement des activités. Nouveauté 2024, mise en place de Familéo : un service en ligne qui permet de communiquer avec les familles et aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

Au 31 décembre 2024, le Foyer accueillait 17 résidents dont 4 hommes et 13 femmes. 19 résidents ont été accueillis tout au

long de l'année. Ils sont âgés de 20 à 63 ans avec une moyenne d'âge de 50 ans.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pour l'année 2024, l'établissement a enregistré deux admissions et deux sorties dont un décès. Les deux personnes accueillies en 2024 sont originaires des Yvelines et le départ s'est fait vers la Lozère (48) en EHPAD.

2.2 Journées réalisées en 2024

En 2024, 6039 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 95.16 % soit 307 journées de moins par rapport à la cible retenue de 98 %.

Ces chiffres s'expliquent par l'ouverture des 4 places au 1^{er} décembre 2024 sur le plan administratif alors que nos locaux ne sont pas encore prêts pour ces accueils. Le taux d'occupation serait de 97.06 %. de plus les deux sorties n'ont pas pu être remplacées dans l'immédiat, notamment suite au décès d'une résidente qui demande un temps de deuil pour l'équipe.

III. Ressources humaines

En 2024, départ du directeur du CHR puis directrice de transition en interne.

Suite aux départs de deux assistantes, recrutements de Brayan EDWARD (avril) et Manaën NOLAR (octobre). Côté éducatif, 3 ETP ont quitté l'établissement, remplacés par 3,28 ETP. Renfort de l'équipe de nuit afin de garantir deux surveillants chaque nuit. Dans le secteur médical, départs de l'infirmière (août) et de la psychomotricienne (février), postes toujours vacants. Recours à l'intérim faute de recrutement pérenne. Absentéisme: 36 arrêts maladie (698 jours), 4 accidents de travail, 1 mi-temps thérapeutique, 1 congé maternité suivi d'un congé parental.

L'année 2024 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d'actions tant individuelles (formation diplômante IPA, maîtresse de maison et habilitation électrique) que collectives (EPI, PRAP, SST,

sensibilisation au risque attentat, adultes épileptiques en ESMS, le vieillissement des personnes polyhandicapées, gestes aidants pour personne polyhandicapée, analyse de pratiques professionnelles, HACCP).

IV. Partenariats

Si les partenariats conventionnés doivent être développés, la priorité de l'année écoulée fut la stabilisation de l'existant et la redynamisation en interne des activités socio-éducatives dont l'équithérapie dès la rentrée de septembre. Soulignons toutefois que le partenariat avec le dispositif Handigynéco a été reconduit, permettant aux résidentes de bénéficier d'un suivi gynécologique adapté dans un environnement familial. Enfin, poursuite également de partenariats avec des écoles de type IFSI afin d'accompagner des stagiaires et futurs professionnels paramédicaux (notamment infirmiers et aides-soignants).

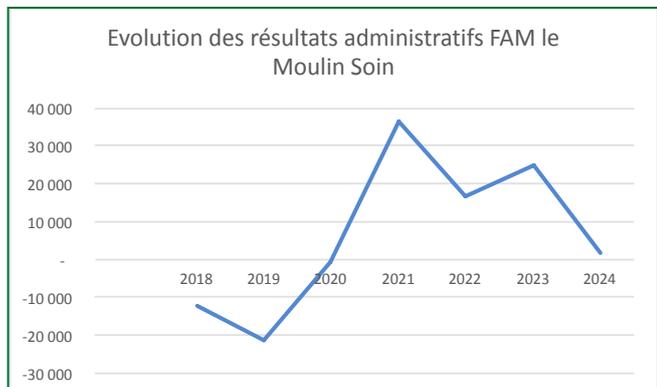
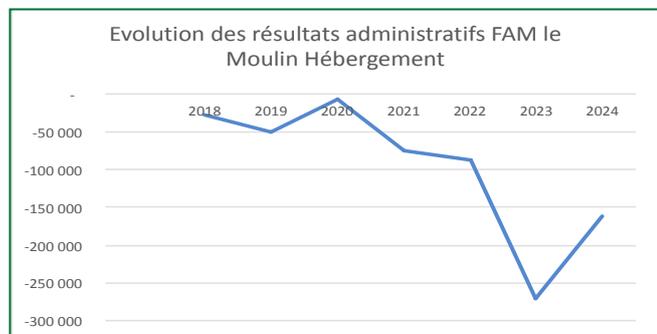
V. Analyse du résultat

Cette année le résultat sur la partie hébergement est déficitaire de 162 192 €. Il s'explique en grande partie par un dépassement de la masse salariale lié à l'intérim et aux situations exceptionnelles.

Une hausse de certains coûts d'énergie et le dépassement des prestations extérieures (honoraires et restauration).

Le résultat sur la partie soins est excédentaire de 14 145 €.

On peut noter que le déficit 2024 sur la partie hébergement est mieux contenu que 2023 avec une baisse significative de 108 670 €.



VI. Perspectives 2025

Pour le FAM le Moulin, l'année 2025 : **ouverture et stabilisation des 4 places supplémentaires**

2025 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions entreprises en 2024 :

- Poursuite des réflexions pour améliorer les locaux et, par conséquent, le cadre de vie des personnes accompagnées et le cadre de travail des professionnels (travaux, rénovation, aménagements, etc.);
- Poursuite du travail visant à repenser les plannings d'activités et à développer les partenariats, notamment via le recrutement d'un animateur;
- Poursuite de la révision approfondie des projets personnalisés et intensification du soutien à l'autodétermination des résidents;
- Priorisation du recrutement d'une équipe paramédicale;
- Développement de la communication alternative et augmentée dont l'installation du ToverTafel;
- Activation de leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l'attractivité RH et de fidéliser le personnel en place;
- Identification des axes d'amélioration en matière de suivi budgétaire et de maîtrise des coûts dans un contexte socio-économique de plus en plus contraignant;
- Poursuite de la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2, la refonte des protocoles et modes opératoires, accompagnement soutenu des équipes pour garantir la complétude des outils de suivi et de traçabilité).



Mas de jour la Roseraie

Établissement dirigé
par Barbara Etinzon

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie dispose d'une capacité d'accueil de 9 places en externat. Son objectif premier est de répondre aux besoins d'adultes dépendants hébergés au sein de leur domicile familial. La MAS accompagne chaque personne accueillie, ainsi que leurs proches, dans la construction d'un projet de vie visant à favoriser leur plein épanouissement. Pour ce faire, elle propose quotidiennement une gamme variée d'activités éducatives, thérapeutiques, sportives et de loisirs, dans un environnement sécurisé et adapté. Parmi celles-ci figurent l'équithérapie, l'atelier conte, le Bao Pao, la marche, les activités manuelles, la relaxation, un atelier esthétique ou encore des ateliers axés sur le sensoriel et la communication.

Public accueilli :

Adultes qui présentent un handicap mental profond, n'ayant pu acquérir une autonomie suffisante avec une dépendance pour tous les actes de la vie quotidienne et dont leur état physique nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe à la MAS, insufflant une nouvelle dynamique. L'équipe a eu à cœur de placer l'accompagnement des résidents au centre de ses priorités. Grâce à cette stabilité, les liens avec les professionnelles, les personnes accompagnées et leurs familles se sont renforcés, favorisant un climat de confiance et de collaboration.

En septembre 2024, l'équithérapie a repris en partenariat avec le FAM. L'équipe a également mené un travail sur les anamnèses et a organisé les premières rencontres avec les parents afin d'élaborer les projets personnalisés.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

Au 31 décembre 2024, la MAS accueillait 9 personnes dont 4 hommes et 5 femmes. La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 33 ans.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ou de sortie pour l'année 2024.

2.2 Journées réalisées en 2024

En 2024, 1774 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 80.1% soit 440 journées de moins par rapport à la cible retenue de 90%. Cependant, ces chiffres s'expliquent par l'ouverture des 5 places de MAS Hors les Murs dès novembre 2024 sur le plan administratif alors que les professionnels n'étaient pas recrutés et les locaux non rénovés. Sans cette carence le taux d'occupation serait de 87.2%.

III. Ressources humaines

En 2024, départ du directeur du CHR puis directrice de transition en interne. Arrivée de Susan RICHARD en décembre 2024 au poste de Cheffe de service de la MAS la Roseraie incluant l'accueil de jour et la MAS Hors Les Murs.

Suite aux départs de deux assistantes, recrutements de Brayan Edward (avril) et Manaën Nolar (octobre). Du côté éducatif, recrutement en octobre 2024 de 2 AES lié à l'ouverture de la MAS HLM, mais travaillant sur la MAS la Roseraie.

Dans le secteur médical, départs de l'infirmière (août) et de la psychomotricienne (février), postes toujours vacants. Recours à l'intérim faute de recrutement pérenne. Absentéisme: 12 arrêts maladie (502 jours), 1 accidents de travail, 1 congé maternité suivi d'un congé parental.

L'année 2024 a été marquée par un important investissement dans la formation, avec un éventail varié d'actions tant individuelles (formation diplômante IPA, maîtresse de maison et habilitation électrique) que collectives (EPI, PRAP, SST,

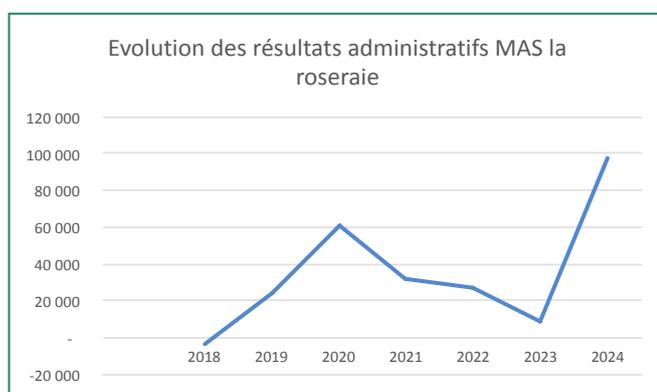
sensibilisation au risque attentat, adultes épileptiques en ESMS, le vieillissement des personnes polyhandicapées, gestes aidants pour personne polyhandicapée, analyse de pratiques professionnelles, HACCP).

IV. Partenariats

La priorité de l'année 2024 fut la poursuite de partenariats avec des écoles de type IFSI afin d'assurer un accompagnement aux stagiaires, futurs professionnels paramédicaux (notamment infirmiers et aides-soignants). Un partenariat a été créé avec le FAM le Moulin pour l'équithérapie. Ce partenariat vise à proposer des activités thérapeutiques adaptées, en lien avec le cheval, au bénéfice des résidents de la MAS et du FAM.

V. Analyse du résultat

Cette année le résultat est excédentaire de 109363 €. Il s'explique en grande partie par la perception de budget affecté



à l'ouverture de la MAS Hors les Murs et non encore engagé du fait des difficultés de recrutement d'une équipe.

VI. Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par d'importants projets pour la MAS. Des travaux de rénovation doivent être entrepris afin d'améliorer le cadre de vie des personnes accompagnées et le nouveau dispositif de la MAS Hors Les Murs ouvrira ses portes.

Un travail approfondi sera mené avec l'équipe sur le rôle du référent, visant à améliorer la qualité du suivi du projet personnalisé et de l'accompagnement. Un partenariat avec le FAM permettra de mettre en place un atelier piscine.

2025 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions entreprises en 2024 :

Poursuite du travail visant à repenser les plannings d'activités et à développer les partenariats ;

- Souhait de mettre en place l'application Familéo qui permet de donner des nouvelles aux familles ;
- Révision approfondie des projets personnalisés et intensification du soutien à l'autodétermination des personnes accueillies ;
- Développement de la communication alternative et augmentée ;
- Activation de leviers pour améliorer la QVCT, dans le but de renforcer l'attractivité RH et de fidéliser le personnel en place ;
- Poursuite de la dynamique initiée dans le cadre de la démarche qualité et de la gestion des risques, (sécurisation du circuit du médicament, révision des outils de la loi 2002-2.



Centre d'Habitat Horizons

Établissement dirigé par Christine Gimpel

Service appartements
30, avenue de l'Amiral
Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Foyer l'Oasis
46, Grande Rue
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Courlis
20, place Paul Demange
78360 Montesson
chh@avenirapei.org

Foyer-appartement
Montval
5 allée Degas
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Ibis
43, rue Alphonse Pallu
78110 Le Vésinet
chh@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le Centre d'Habitat Horizons, créé le 1^{er} septembre 2012 est issu du regroupement de la majorité des hébergements de travailleurs de l'association Avenir Apei: le Centre d'Habitat de Marly-le-Roi (Oasis et Service Appartements) issu de l'association ACCOR, le foyer-appartement L'Envol transféré au Vésinet et anciennement de l'APEI Boucle de la Seine et le foyer La Maison Les Courlis, issu de l'association du même nom.

Ce regroupement, résultat d'une volonté associative et départementale permet une diversification de l'offre d'hébergement, et facilite la mutualisation des moyens et la transversalité des compétences.

Les personnes accompagnées présentent un Handicap intellectuel, et /ou psychique. Le Handicap peut s'accompagner de troubles de la personnalité ou du comportement et de problèmes de santé spécifiques.

Le Centre d'Habitat Horizons est agréé pour accueillir 125 adultes en situation de handicap dont 120 places en foyer d'hébergement et 5 places en foyer de vie réparties sur les 5 sites du CHH:

- 120 adultes:

Âgés de 18 à 60 ans, en situation de travail en milieu protégé ou adapté, ou encore en milieu ordinaire par détachement, et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des

Droits et de l'Autonomie.

- 5 adultes:

Âgés de 18 à 60 ans, non travailleurs disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante, déficients intellectuels et/ou psychiques, et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie.

Au 31 décembre 2024 le Centre d'Habitat comptait 107 personnes accompagnées:

- 22 places occupées sur 26 à l'Oasis,
- 20 places occupées sur 36 au service Appartements,

- 38 places occupées sur 40 aux Courlis,
- 15 places occupées sur 15 aux Ibis,
- 8 places occupées sur 8 à Montval,
- 4 personnes accompagnées par le foyer des Monts Blancs (rattachement administratif depuis le 1er janvier 2019).

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Poursuite des travaux de réhabilitation de la maison des IBIS sur la commune du Vésinet pour le projet de la transformation de l'offre du service appartements et fermeture des appartements des Poterie (9 places) et du GT2 (4 places). Cela permettra de répondre aux besoins des personnes accompagnées notamment par le service appartements et d'offrir la possibilité à un plus grand nombre d'entre elles d'habiter seule, en centre-ville, tout en restant préservées du risque d'isolement.
- Un projet de déménagement des bureaux administratifs du CHH est en cours d'élaboration pour s'installer sur le nouvel ESAT du PECQ dans le premier semestre 2026.
- Mission temporaire de la directrice adjointe du CHH sur le foyer de vie des Mésanges depuis décembre 2024 remplacée par M. Krouri Hassan CDS Service appartement et Ibis.
- Remplacement de M^{me} Raynaud CDS du foyer Oasis et Montval par M^{me} Ramouki de septembre à décembre 2024.
- Planification des audits énergétiques pour le CHH pour 2025
- Le projet le Tour du Mont-Blanc en 2024: est issu des expériences datées de 2021 à 2022 de séjours qui ont été organisés dans le Vercors. Ces randonnées ont pu être réalisées dans une ambiance de basse et moyenne montagne. Ces séjours préparatoires ont demandé de l'engagement et de l'endurance. En 2023, un autre séjour préparatoire a été proposé à Chamonix. Au fil du temps l'équipement s'est perfectionné pouvant permettre le projet TMB en 2024: cela a été une aventure humaine dans un environnement de montagne qui avait pour objectif d'accéder aux loisirs par la randonnée avec effort, engagement, détermination et dépassement de soi. Ce projet TMB s'est clôturé par une participation à l'exposition FROID au château de Chanorier à Croissy sur seine qui a permis de regrouper l'ensemble des photos des séjours qui se sont réalisés de 2021 à 2024.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2024, sur une capacité totale autorisée de 125 places, le taux d'occupation du CHH atteint 87.55 % au global.

File active 18 personnes au 31 décembre 2024.

Entrées : 6 (4 admissions via les familles, 1 via ESAT et 1 via ASE) dont 1 personne en situation d'urgence

4 résidents travaillaient déjà à l'ESAT de : La Roseaie, des Courlis

- Fourqueux

Et

- 1 en milieu ordinaire
- 1 en ESAT hors association

Sorties : 11 (2 sorties en logement autonome / 1 en FAM / 6 en FV / 1 retour domicile familial/1 décès).

Le CHH mène une politique active de recrutement de nouveaux résidents en dynamisant l'accueil de stagiaires (14 stagiaires accueillis en 2024, correspondant environs 246 journées, soit 20 journées de moins qu'en 2023). Ces stagiaires proviennent pour 10 d'entre eux du domicile familial, 1 d'un IME, 1 ASE et 1 en situation d'urgence.

Parmi ces 13 stagiaires accueillis en 2024, 9 ont été admis dans la même année et 1^{er} semestre en 2025.

La durée moyenne du séjour au CHH des personnes sortantes est de 16 ans.

2.2 Journées réalisées en 2024

Le nombre de journées réalisées est de 36783 en 2024 comprenant toutes personnes et quel que soit le mode d'accompagnement.

III. Ressources humaines

Le CHH applique la convention collective de 1966. La valeur du point est de 3,93 €.

Le mouvement du personnel en 2024 a été :

- 4 démissions dont une psychologue, AES, ES, CA
- 2 ruptures conventionnelles pour une ES et une ME
- 1 licenciement pour inaptitude pour une AMP
- 2 sorties pour fin de contrat d'apprentissage
- 3 départs retraite dont 2 agents techniques et une ASI
- 6 entrées dont une psychologue, 2 ES, une ASI, un MAA, 1 CA

Soit au total 12 salariés sont sortis et 6 salariés ont été recrutés en 2024.

3 apprentis en cours de contrat en 2024 (deux CA ont été recrutés en CDI).

IV. Partenariats

Les partenariats avec Art 27, le lézard bleu (théâtre) ont été maintenus en 2024.

Le trait commun entre toutes ces propositions est de contribuer au bien-être des personnes en proposant des ateliers artistiques. Corbett (sport adapté) a été poursuivi permettant de viser un bien-être santé.

Une conseillère conjugale et familiale a réalisé plusieurs séances sur le thème de la vie affective et sexuelle sur plusieurs sites du CHH.

6 personnes ont bénéficié d'une orientation vers la plateforme de remédiation cognitive et réhabilitation psychosociale du Centre Hospitalier Théophile Roussel. L'objectif de cette plateforme est d'accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets en développant leur capacité à agir.

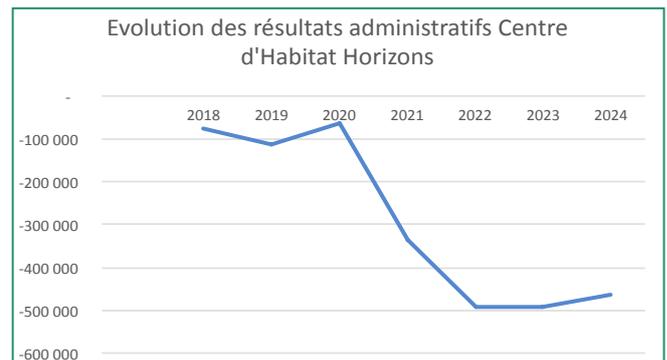
V. Analyse du résultat

L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable déficitaire de -391555,71 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le déficit s'explique également par un manque à gagner des produits de tarification de -462 k€ en lien avec la baisse du taux d'activité (87.84 %). Une inflation importante qui a provoqué des dépassements sur le budget alloué dont les fluides +26.9k€.

Les recettes en atténuation dont l'optimisation URSSAF (+ 118k€) et les remboursements des indemnités journalières (+ 37k€) ont contribuées à compenser les dépassements des dépenses engagées.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est déficitaire à hauteur de -462250,82 €.



VI. Perspectives 2025

- Poursuivre la transformation de l'offre pour le Service appartements avec :

La réhabilitation des locaux du Vésinet auprès de l'association, avec la création de 8 studios.

- Adapter l'organisation du Centre d'Habitat Horizons en lien avec l'évolution du projet associatif.
- Renforcer la dynamique de parcours et faciliter la mutualisation des ressources sur le territoire de Marly-le-Roi : notamment concernant le partenariat avec le sanitaire.
- Poursuivre la réflexion sur la fluidité de Parcours de la personne accompagnée au sein du CHH.



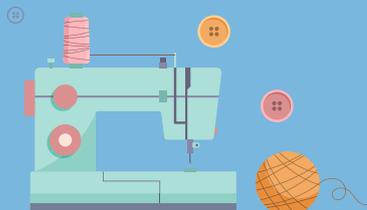


Pôle travail accompagné



Le Pôle travail accompagné comprend l'ESAT et la SAS les Néfliers, l'ESAT et la SAS les Courlis, l'ESAT La Roseraie et l'Entreprise Adaptée.

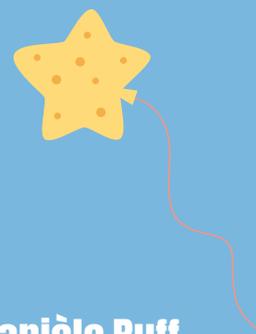
Soit 327 personnes en situation de handicap sur 3 sites accompagnées par 60 salariés sous la responsabilité de 2 Directeurs d'établissement rapportant à la Directrice de Pôle.



Chaque établissement conserve sa gestion propre mais nous avons également lancé de nombreux projets tant médico-sociaux que de développement économique au niveau du Pôle :

- Développement de modes d'accompagnements pour une progression de chacun en fonction de ses besoins
- Poursuite du programme de reconnaissance des compétences de chaque travailleur
- Diversification de nos activités pour une plus grande polyvalence des travailleurs
- Développement des prestations extérieures pour favoriser encore l'inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire

Et tout ceci dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de transformation des ESAT et de la loi Plein Emploi qui nous apporte de nouveaux challenges.



Pôle dirigé par Danièle Ruff



ESAT les Néfliers

Établissement dirigé
par Céline Charlot

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux
Saint-Germain-en-Laye
esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Présentation de l'établissement

L'ESAT les Néfliers est agréé par l'ARS pour accueillir 130 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment: proposer une activité professionnelle diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale et professionnelle de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 14 moniteurs d'atelier et 3 moniteurs principaux, encadrés par un chef d'atelier, et suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (psychologue, assistant de service social, chargée d'insertion, infirmière) sous la supervision d'une chef de service médico-social.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité: Prestations en entreprises, Conditionnement - Travail à façon - Sous-traitance industrielle, Reprographie, Saisie informatique, Repassage – Laverie, Gestion d'un point Relay, Entretien des jardins et espaces verts, Restauration - Food Truck Gourmand et collations.

1.2. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a été marquée par la réflexion sur les aménagements à venir des nouveaux locaux de l'ESAT Les Néfliers au Pecq avec une perspective d'ouverture au public:

- Création d'un restaurant d'entreprise et d'espaces de pause partagés au sein de l'ESAT
- Mise en place d'une conciergerie à l'accueil de l'établissement
- Réflexion sur de nouveaux métiers à proposer aux personnes accompagnées.

Le projet de l'Association de création d'une cuisine centrale sur ce même site du Pecq a également occupé une grande part des réflexions concernant sa gestion et son organisation à venir.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une activité médico-sociale soutenue:

- 8 admissions: du secteur enfance, du CAJ, du CAVT et du milieu ordinaire
- 13 sorties: changement d'ESAT, départ en foyer de vie, sortie vers le milieu ordinaire, retour à domicile, changement de région. À noter que de nombreux départs sont dus à un refus de poursuivre à l'ESAT Les Néfliers au Pecq
- 65 périodes de stages: découverte, évaluation, admission, MISPE, coopération interétablissements.

2.2 Journées réalisées en 2024

L'activité réalisée est de 25276 journées, soit un taux d'occupation de 86 % avec 126 personnes présentes en moyenne sur l'année 2024 (équivalent à 116 ETP) pour un agrément de 130 personnes, ce qui est un bon résultat fragile à consolider avec le départ au Pecq.

III. Ressources humaines

De nombreux recrutements en cours au sein de l'équipe médico-sociale compensés par un effectif stable dans l'équipe d'encadrement d'ateliers.

- Le poste d'Assistant de Service Social a été pourvu sur le Pôle avec des temps de présence sur chacun des ESAT, et notamment un mi-temps sur l'ESAT les Néfliers
- Les postes de chargé(e) d'insertion et d'infirmier(e) sont toujours vacants malgré une campagne intensive de recrutement. Ce sont des postes particulièrement en tension dans le secteur médico-social

- Une nouvelle alternante en communication a été recrutée pour promouvoir nos activités économiques auprès de nos Clients, en lien avec la responsable communication du siège.

L'équipe de professionnels de l'ESAT Les Néfliers est quasiment au complet à fin 2024.

Le personnel de l'ESAT a été formé cette année à la communication non violente et, pour la 1^{re} fois, un exercice Risque Attentat a été réalisé, permettant ainsi à chacun d'adopter les bons réflexes face à une situation de crise. Cette formation contribue à renforcer la culture de la sécurité et la préparation des équipes, conformément aux obligations de prévention.

Tous les accompagnants participent aussi à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

IV. Partenariats

Une convention de stages à l'année est menée avec l'IMPro Les Glycines qui permet aux jeunes de cet établissement de se familiariser avec le travail et d'apprendre leur futur métier en immersion avec leurs futurs collègues.

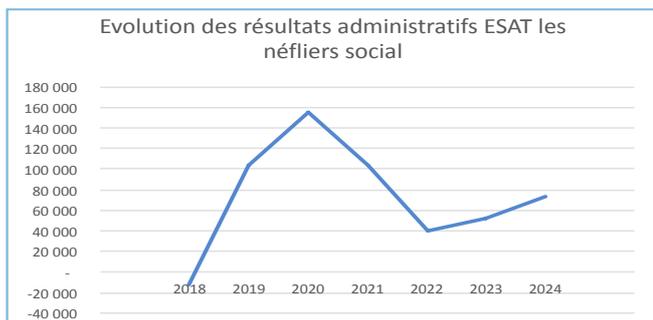
Nous travaillons aussi en lien étroit avec différents partenaires du secteur sanitaire et social tels que les CMP locaux ou les autres associations des Yvelines pour des échanges de bonnes pratiques et des ouvertures de perspectives pour nos travailleurs.

Nous entretenons aussi des rapports privilégiés avec les entreprises locales avec qui nous commençons à bâtir des liens étroits permettant aux travailleurs de s'essayer en milieu ordinaire s'ils le souhaitent.

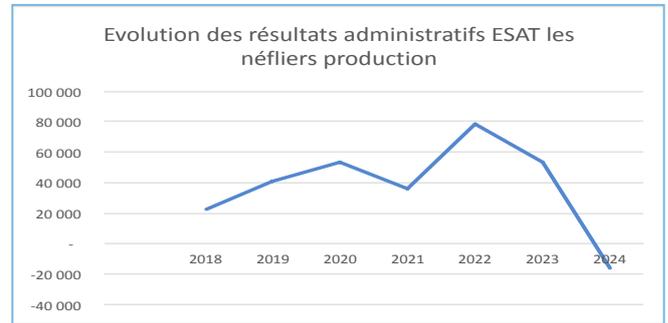
Nous menons aussi un travail régulier avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer nos travailleurs à un arrêt serein du travail.

V. Analyse du résultat

Le budget social 2024 présente un excédent comptable de 108942 €, principalement lié à l'absence de remplacements sur plusieurs postes (maladie longue durée, temps partiels thérapeutiques) et aux difficultés persistantes de recrutement sur certains métiers (infirmier, assistant social, chargé d'insertion). La hausse des dépenses de fluides (+16 % vs 2023) a été partiellement compensée par une baisse de 10000 € sur d'autres achats. Le résultat administratif est excédentaire de 72889 €, correspondant à des charges non opposables au financeur.



Le budget production affiche un déficit de 16470 €, malgré une hausse de chiffre d'affaires de +4,9 %. Ce déficit résulte d'une envolée des charges de personnel: URSSAF (+32 %) et mutuelles (+87 %), sur lesquelles l'établissement n'a aucune maîtrise. Ce contexte renforce la nécessité de mieux anticiper ces postes pour garantir un pilotage budgétaire plus efficace.



VI. Perspectives 2025

Dans une démarche continue de qualité et de gestion des risques, le Pôle Travail Accompagné place au cœur de ses priorités le respect des droits, le pouvoir d'agir, l'inclusion et la réflexion éthique.

L'ESAT Les Néfliers développe des actions concrètes autour de la bientraitance, la participation active des personnes, la co-construction des projets personnalisés, et la sécurisation des parcours.

Le Plan de transformation des ESAT se traduit par des formations, l'accès au milieu ordinaire et plus d'autonomie.

Le déménagement des Néfliers au Pecq dans un bâtiment neuf et ouvert au public permettra d'élargir l'offre, moderniser les ateliers, créer une cuisine centrale et renforcer la dimension inclusive.

Le numérique continue également à se structurer.





SAS les Néfliers

Établissement dirigé
par Céline Charlot

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux
Saint-Germain-en-Laye
sas-esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) a un agrément pour accueillir 8 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 16 personnes à mi-temps.

Elle est financée par le Conseil Départemental des Yvelines.

La SAS Les Néfliers accompagne les travailleurs en situation de handicap ayant besoin d'un soutien renforcé pour s'épanouir ou se maintenir dans l'emploi. Elle les aide à construire leur projet professionnel, redonne du sens au travail et favorise leur valorisation et leur confiance. Elle intervient également dans l'observation des difficultés rencontrées, l'adaptation du poste ou du rythme de travail, et l'évaluation des compétences avec les moniteurs d'atelier. Enfin, elle veille à maintenir un lien étroit avec les partenaires impliqués dans l'accompagnement des personnes, et peut proposer une réorientation si nécessaire vers une structure plus adaptée.

La SAS de Fourqueux est adossée à l'ESAT les Néfliers, et exerce dans les mêmes locaux.

L'équipe de la SAS est composée de 2 personnes : un éducateur spécialisé et une monitrice éducatrice travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies : que ce soient des activités de développement personnel (visites d'établissements médicaux sociaux, sorties culturelles ou sociales), de travail manuel (arts plastiques, couture), de sport (équithérapie, activités motrices, tennis adapté) ou relationnelles (échanges, discussions).

Des ateliers spécifiques ont également été créés permettant des temps de développement, de partage et de bien-être collectifs : il s'agit notamment des ateliers cuisine et de jardinage, très appréciés de tous.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

En 2024, la SAS Les Néfliers s'est illustrée par deux projets forts : la participation à un projet artistique autour des Jeux Olympiques, avec l'initiation de travailleurs à la danse baroque dans le cadre du programme « Versailles, une escale dans les Jeux », et le développement de l'activité couture. Cette dernière, renforcée par le succès des marchés de Noël et d'été, a permis de professionnaliser davantage les participants. Ces initiatives témoignent d'une dynamique alliant inclusion, créativité et valorisation des savoir-faire.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

Journées réalisées en 2024

L'activité réalisée est de 1671 jours soit un taux d'occupation à 91.7 % de l'activité complète, avec 17 personnes présentes en moyenne sur l'année 2024 pour un agrément de 16 personnes à mi-temps.

17 personnes étaient accueillies à temps partiel à la SAS au 31 décembre 2024.

III. Ressources humaines

Une stabilité certaine de l'équipe de la SAS sur l'année 2024, qui permet une belle dynamique et une continuité dans l'accompagnement.

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année plus particulièrement à la communication non violente et a suivi l'exercice Risque Attentat.

L'équipe de la SAS est également associée à des sessions d'analyses de pratiques, avec l'équipe des moniteurs d'ateliers de l'ESAT.

IV. Partenariats

Un partenariat avec le CAJ de Chatou permet, une fois par mois, de proposer une rencontre aux travailleurs en attente d'un

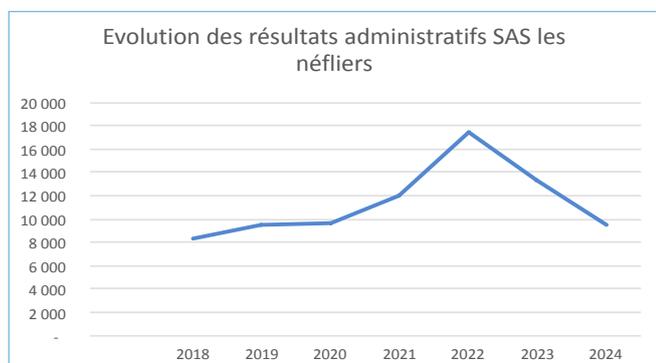
arrêt de travail, pour maintenir du lien social. Par ailleurs, un échange est organisé chaque trimestre avec le foyer Le Point du Jour: une activité cuisine est menée en alternance, une fois à l'ESAT, une fois au foyer. Ces temps favorisent les échanges, la convivialité et la vie après le travail.

Nous menons aussi un travail régulier avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer nos travailleurs à un arrêt serein du travail.

V. Analyse du résultat

Un résultat comptable 2024 de +13603 €, qui s'explique essentiellement par des dépenses de fonctionnement très raisonnables. L'équipe de la SAS est particulièrement attentive au bon respect des enveloppes budgétaires qui lui sont confiées.

Le résultat administratif se monte +9575 €, une fois les provisions de congés payés décomptées.



VI. Perspectives 2025

En 2025, la SAS poursuivra le développement de ses activités en lien avec les besoins des travailleurs les plus fragiles.

Une attention particulière sera portée à l'autonomisation des personnes accompagnées, à l'évaluation régulière de leurs compétences et à la construction de parcours personnalisés, pouvant inclure une réorientation si nécessaire. Les partenariats éducatifs, sociaux et culturels seront renforcés, tout comme les actions de soutien à la santé et à la qualité de vie au travail. Enfin, la SAS s'inscrira pleinement dans la dynamique du futur bâtiment pour offrir un cadre de travail moderne, ouvert et inclusif.





ESAT les Courlis

Établissement dirigé
par Lise Bouchard

57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
esat-courlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Présentation de l'établissement

L'ESAT Les Courlis est agréé par l'ARS pour accueillir 75 personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Les missions principales de l'établissement :

- Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun
- Favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés
- Permettre l'intégration sociale.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 7 moniteurs d'atelier et 2 monitrices principale, encadrés par un chef d'atelier ainsi que par l'équipe médico-sociale (coordinatrice, psychologue, assistant de service social, chargé d'insertion, infirmière) sous la supervision de la responsable médico-sociale.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs dans divers secteurs d'activité : Mailing, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Conditionnement, Sous-traitance industrielle, Entretien des espaces verts, ...

1.2. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a été marquée par la recherche d'un directeur pour les ESAT Les Courlis et La Roseraie, avec un intérim assuré par la Directrice de Pôle. Madame Lise Bouchard a pris ses fonctions en septembre 2024.

Les principaux axes de travail ont été : l'instauration de process communs entre les deux ESAT, la redynamisation de l'activité médico-sociale, la relance économique, ainsi que la priorité donnée au parcours des personnes accompagnées et à la qualité de vie au travail.

Une nouvelle dynamique s'est créée en lien avec La Roseraie, accompagnée d'une mutualisation des moyens.

I. Bilan de l'activité durant l'année 2024

1.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- 4 admissions du secteur enfance et de l'ESAT La Roseraie
- 6 sorties : changement d'ESAT, retour à domicile, départ en foyer de vie.

1.2 Journées réalisées en 2024

L'activité a totalisé 16234 journées, avec un taux d'occupation de 96,2 %, soit en moyenne 80 personnes présentes (74 ETP) pour un agrément de 75 personnes en 2024.

II. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnels pour beaucoup dus à la réorganisation du Pôle, qui ont nécessité une campagne active de recrutement :

- Le poste d'Assistant de Service Social a été pourvu sur le Pôle avec des temps de présence sur chacun des ESAT
- Les postes de chargé(e) d'insertion et d'infirmier(e) partagés avec l'ESAT La Roseraie sont toujours vacants malgré une campagne intensive de recrutement. Ce sont des postes particulièrement en tension dans le secteur médico-social.

L'équipe de professionnels de l'ESAT Les Courlis est quasiment au complet à fin 2024, les fonctions support médico-sociales manquantes sont prises en charge par la coordinatrice médico-sociale et la responsable médico-sociale.

L'accompagnement des travailleurs de l'ESAT se poursuit sans faille grâce à un bel esprit d'équipe et un bel investissement des salariés auprès d'eux en toute circonstance.

III. Partenariats

Nous avons signé des conventions de stages avec l'IPC de Chatou et l'IME d'Andrésy, permettant aux jeunes de découvrir leur futur métier en immersion. Nous collaborons également avec des partenaires du secteur sanitaire, tels que les CMP

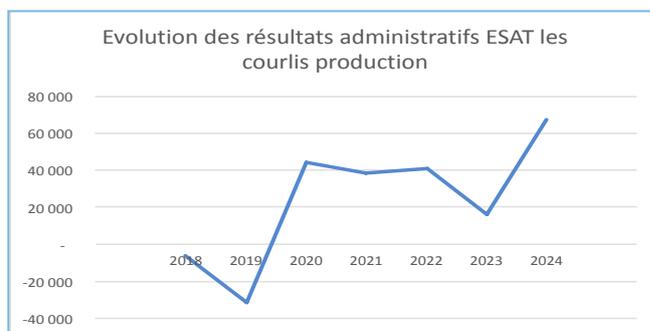
locaux et l'Hôpital Théophile Roussel, dans le cadre de leur programme de réhabilitation psychosociale. En lien avec la Mairie de Chatou, nous organisons des actions de sensibilisation à la citoyenneté et à l'inclusion. Enfin, nous travaillons avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer un départ serein du travail.

IV. Analyse du résultat

Pour le budget social, l'exercice 2024 se clôture sur un résultat comptable déficitaire de 43635 €. Les charges nettes de fonctionnement sont équilibrées. Les charges de rémunération affichent une économie de 17000 €, en raison de postes vacants et d'une erreur d'affectation de salaire au budget social. L'augmentation du groupe II résulte principalement d'une hausse des charges URSSAF (+36 %, soit + 36K€ par rapport à 2023), de la mutuelle (+80 %, soit + 3K€) et des retraites (+8 %, soit + 3K€). Un budget de 3K€ est alloué à Cosma pour l'optimisation des coûts d'énergie, assurance, fournitures et copieurs. Le résultat administratif, correspondant au résultat comptable des charges non opposables au financeur, notamment les charges relatives aux divers congés, déficitaire de 11285,06 €.



Le budget économique affiche un excédent de 67120 €, avec un chiffre d'affaires de 449000 €, en progression. Les activités ont globalement progressé, à l'exception du conditionnement. Les Espaces Verts ont augmenté de 21 %, soit + 30K€ par rapport à 2023, le mailing a progressé de 136 % (+ 37K€), et les prestations ont augmenté de 1 % (+ 12K€).



V. Perspectives 2025

Stimulation de l'autodétermination des personnes accompagnées dans les établissements du Pôle Travail Accompagné :

- Travail sur les Projets Personnalisés dans une démarche d'écoute et de partage des besoins
- Développement de stages en milieu ordinaire pouvant aboutir à des embauches
- Formations adaptées aux besoins individuels
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et montée en compétence comme le GEM Avenir Apei et le Collectif NOUS AUSSI
- Réflexion sur de nouvelles formes de soutien dans l'ESAT.

Activation de démarches de développement de l'activité économique :

- Diversification des activités en lien avec les autres ESAT du Pôle
- Renforcement des Duodays pour une inclusion en milieu ordinaire.

Renforcement du travail collaboratif entre tous les acteurs du Pôle avec des formations communes, outils partagés et nouveaux projets. Perspectives de développement avec des projets comme la refonte de l'offre sociale, le plan de transformation des ESAT, et l'ESMS numérique.





SAS les Courlis

Établissement dirigé
par Lise Bouchard

57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
sascourlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) des Courlis, créée en 2005, accueille 12 personnes en situation de handicap mental à plein temps (ou 24 à mi-temps), avec un financement du Conseil Départemental des Yvelines. Depuis le 1er janvier 2024, elle dispose de 8 places supplémentaires, permettant d'accompagner 16 personnes de plus à mi-temps sur le site de la Roseraie. La SAS a pour mission d'accompagner à mi-temps des travailleurs pour faciliter leur intégration à l'ESAT ou leur orientation vers d'autres structures, et de soutenir leur parcours professionnel. Adossée aux ESAT Les Courlis et La Roseraie, elle partage leurs locaux. L'équipe est composée de 4 professionnels sur Chatou et 2 à Carrières, encadrés par un responsable médico-social. Les accompagnements sont adaptés aux besoins et projets de chacun.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

En 2024, la SAS Les Courlis a été étendue sur le site de la Roseraie. Les locaux ont été créés au sein de l'ESAT et aménagés pour accueillir diverses activités: installation d'une cuisine thérapeutique, acquisition de matériel pour le développement personnel, les compétences sociales et professionnelles. Un planning d'accompagnement a été élaboré et du personnel dédié recruté. Cette nouvelle SAS se concentre sur l'accompagnement des travailleurs ayant des besoins spécifiques pour favoriser leur maintien dans l'emploi, ainsi que des travailleurs en fin de parcours, afin de les préparer à l'arrêt de travail et à leur réorientation.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

La SAS Les Courlis connaît une forte activité médico-sociale, avec des accompagnements personnalisés et des accueils à la carte pour soutenir les projets de retour au travail ou de réorientation.

2.2 Journées réalisées en 2024

En 2024, la SAS Les Courlis affiche 2435 journées réalisées, un taux d'occupation de 90,2 %, avec 31 personnes suivies, sans compter l'extension de la Roseraie lancée en fin d'année.

III. Ressources humaines

Sur la SAS des Courlis, l'équipe est désormais au complet avec le retour de l'éducatrice après son congé maternité. Concernant l'antenne de la Roseraie, face au manque de candidats qualifiés, deux animateurs à mi-temps ont été recrutés provisoirement et intégrés à l'équipe de Chatou. En septembre 2024, une éducatrice spécialisée a rejoint la Roseraie pour relancer le projet, en attendant le recrutement d'un moniteur-éducateur pour compléter l'équipe. Une fois au complet, l'antenne pourra accueillir progressivement jusqu'à 16 travailleurs à mi-temps, conformément à son agrément. Les équipes de Chatou et Carrières travailleront en étroite collaboration, sous la supervision de la responsable médico-sociale des deux ESAT.

IV. Partenariats

La SAS a développé de nombreux partenariats dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs pour diversifier les activités extérieures. Elle collabore aussi avec des structures sanitaires, comme les CMP et l'hôpital Théophile Roussel, pour la réhabilitation psychosociale, ainsi qu'avec d'autres associations des Yvelines. Un travail est également mené avec l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer sereinement l'arrêt d'activité des travailleurs.

V. Analyse du résultat

L'exercice 2024 se solde par un résultat comptable déficitaire de 3424,04 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

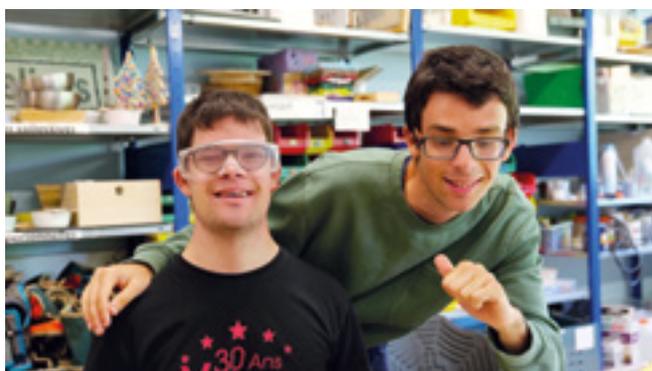
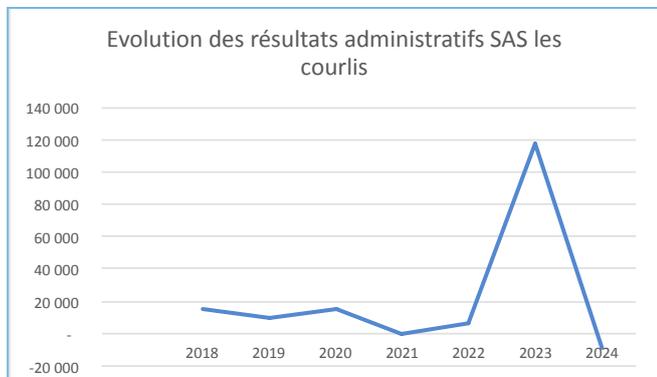
Cependant, il est à noter que ce léger déficit s'explique par la dépense de 33445,22 € d'« Entretien Bâtiment » qui a été

réalisée. Cela correspond à la création des locaux à l'ESAT La Roseraie. Ces travaux d'aménagements de la nouvelle SAS ont été validés par le Conseil Départemental à condition qu'ils se fassent à moyens constants. Ceci a pu se faire du fait des « économies » faites sur le Groupe II en attendant de recruter les bons professionnels pour la section Roseraie. Ce déficit n'est donc pas structurel et était lié à un projet bien spécifique, qui avait été prévu.

Le résultat administratif à compenser est un résultat déficitaire de 8834 €.

VI. Perspectives 2025

En 2025, l'extension de la SAS à Carrières sera opérationnelle avec des locaux rénovés et un matériel innovant pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées. Le programme d'activités de l'annexe à La Roseraie est en ajustement, tout comme les modalités d'admission et les plannings des personnes. Certaines activités, comme la mosaïque, les ateliers manuels et les activités sportives, sont partagées avec la SAS Les Courlis à Chatou, tandis que d'autres, telles que la cuisine pédagogique ou les séances de relaxation, se déroulent à La Roseraie. Des ateliers extérieurs, comme au musée Maurice Denis ou à la médiathèque, sont également proposés. Un projet commun avec l'IME La Roseraie prévoit la création d'un potager et d'un parcours sensoriel. Enfin, les équipes de Chatou, Carrières et Fourqueux développeront des projets communs pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.





ESAT la Roseraie

Établissement dirigé
par Lise Bouchard

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
esat-roseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Présentation de l'établissement

L'ESAT La Roseraie est agréé par l'ARS pour accueillir 72 personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Les missions principales de l'établissement :

- Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun
- Favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés
- Permettre l'intégration sociale.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 6 moniteurs d'atelier et 1 monitrice principale, encadrés par un chef d'atelier ainsi que par l'équipe médico-sociale (coordinatrice, psychologue, assistant de service social, chargé d'insertion, infirmière) sous la supervision de la responsable médico-sociale.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs dans divers secteurs d'activité : Conditionnement, Sous-traitance industrielle, Prestations en entreprise, Restauration, Blanchisserie.

1.2. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2024 a été marquée par la recherche d'un directeur pour les ESAT Les Courlis et La Roseraie, avec un intérim assuré par la Directrice de Pôle. Madame Lise Bouchard a pris ses fonctions en septembre 2024.

Les principaux axes de travail ont été : l'instauration de process communs entre les deux ESAT, la redynamisation de l'activité médico-sociale, la relance économique, ainsi que la priorité donnée au parcours des personnes accompagnées et à la qualité de vie au travail.

Une nouvelle dynamique s'est créée en lien avec Les Courlis, accompagnée d'une mutualisation des moyens.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2024

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- 2 admissions du secteur enfance et du milieu ordinaire
- 6 sorties : changement d'ESAT, foyer de vie, milieu ordinaire, retour à domicile, changement de région.

2.2 Journées réalisées en 2024

L'activité a totalisé 15157 journées, avec un taux d'occupation de 94 % et 72 personnes présentes en moyenne sur 2024, soit l'équivalent de 70 ETP pour un agrément de 72 personnes.

III. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnel, principalement dus à la réorganisation du Pôle, ont nécessité une campagne active de recrutement :

- Un poste de Moniteur Principal a été créé pour faciliter la coordination des productions et les relations avec les clients, en collaboration avec le chef d'atelier. Ce Moniteur Principal gère également la Restauration de l'ESAT, suite au départ de la Maîtresse de Maison.
- Un atelier FALC ESAT a été ouvert fin d'année, avec une monitrice et une équipe dédiées, en parallèle de l'atelier du Pôle Service.
- Le poste d'Assistant de Service Social a été pourvu, avec une présence répartie sur les deux ESAT.
- Les postes de psychologue et de chargé d'insertion restent vacants malgré un recrutement intensif.

L'accompagnement des travailleurs se poursuit grâce à un fort esprit d'équipe et un investissement constant des salariés.

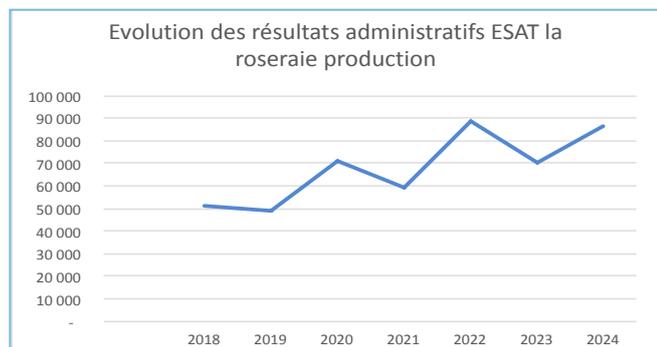
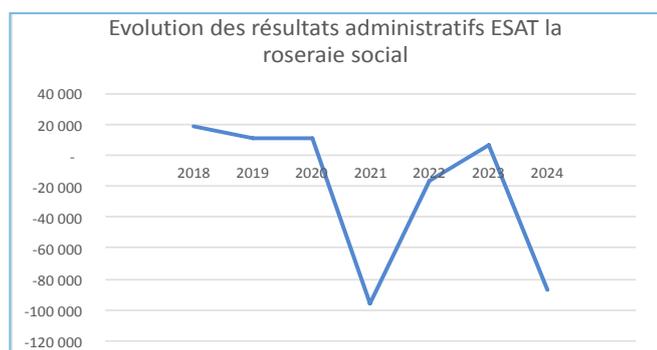
IV. Partenariats

Deux conventions de stage sont réalisées chaque année avec l'IPC et le CAJ de Chatou, permettant aux jeunes de découvrir le

travail en immersion dans les ESAT. Nous collaborons également avec divers partenaires sanitaires et sociaux, comme les CMP locaux et d'autres associations des Yvelines, pour échanger des bonnes pratiques et offrir des perspectives à nos travailleurs. Enfin, nous renforçons nos liens avec les entreprises locales et l'Association Un Avenir Après le Travail pour préparer un départ serein du travail.

V. Analyse du résultat

Pour le budget social, l'exercice 2024 affiche un résultat déficitaire de 26064 €. Les charges de fonctionnement sont globalement conformes aux prévisions. On note par ailleurs une dépense non budgétée de 8K€ pour les produits pharmaceutiques et 10K€ pour les fournitures d'hygiène. Concernant les charges de personnel, une économie de 20K€ a été réalisée. Le budget des



intervenant extérieurs pour le programme Un Avenir Après le Travail est de 76K€, pris en charge par les CNR. Les dépenses structurelles incluent une hausse de 37K€ pour la maintenance informatique, partiellement compensée par une subvention de 28K€. Les congés payés et RTT représentent 63281 €, le résultat administratif donc déficitaire est de 87352 €.

Le budget économique se solde par un excédent de 86145 €, avec un chiffre d'affaires de 352000 €, en hausse de 4 % principalement grâce à l'activité de Blanchisserie.

VI. Perspectives 2025

Stimulation de l'autodétermination des personnes accompagnées dans les établissements du Pôle Travail Accompagné :

- Travail sur les Projets Personnalisés dans une démarche d'écoute et de partage des besoins
- Développement de stages en milieu ordinaire pouvant aboutir à des embauches
- Formations adaptées aux besoins individuels
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et montée en compétences comme le GEM Avenir Apei et le Collectif NOUS AUSSI
- Réflexion sur de nouvelles formes de soutien dans l'ESAT.

Activation de démarches de développement de l'activité économique :

- Diversification des activités en lien avec les autres ESAT du Pôle
- Renforcement des Duodays pour une inclusion en milieu ordinaire.

Renforcement du travail collaboratif entre tous les acteurs du Pôle avec des formations communes, outils partagés et nouveaux projets. Perspectives de développement avec des projets comme la refonte de l'offre sociale, le plan de transformation des ESAT, et l'ESMS numérique.





Entreprise Adaptée

Établissement dirigé
par Céline Charlot

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux -
Saint-Germain-en-Laye
ea@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire, qui permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.

Elle met en œuvre pour ses salariés un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

L'Entreprise Adaptée Avenir Apei a signé un CPOM avec la DRIEETS pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2025 pour une durée de 5 ans.

Elle a reçu en 2024 une enveloppe financière allouée au financement des aides aux postes à hauteur de 663447 €, afin de financer 37.43 postes en équivalent temps plein, soit 17725 € / ETP pour l'année.

Les ouvriers de l'Entreprise Adaptée sont encadrés par 2 agents de maîtrise respectivement en charge des jardins et espaces verts et de l'entretien des locaux, supervisés par une adjointe de Direction sous l'autorité de la direction de l'ESAT / SAS Les Néfliers. Une assistante administrative complète également l'équipe.

Les secteurs d'activités de l'Entreprise Adaptée sont variés, ce qui permet une polyvalence et une montée en compétence des ouvriers: prestations de services en entreprises, entretien des espaces verts, entretien des locaux, couture, blanchisserie, tenue d'une petite cafétéria, travail à façon, préparation de commandes et expéditions...

II. Ressources humaines

Une année 2024 de nouveau bousculée pour l'EA car marquée par des départs et des absences prolongées au sein de l'encadrement.

En février 2024, l'agent de maîtrise qui encadre les activités d'entretien des locaux est parti à la retraite. Son poste est resté vacant jusqu'en juin, puis a été temporairement pourvu jusqu'à fin septembre.

Le recrutement en Espaces Verts étant particulièrement difficile, et n'ayant toujours pas pourvu le poste d'agent de maîtrise, et afin de préserver nos contrats et respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients Espaces Verts, un ouvrier de production a été embauché en CDD de 6 mois en attendant une solution durable.

En août 2024, l'assistante administrative a démissionné pour se rapprocher de son domicile. Cette absence a engendré une surcharge de travail administratif, limitant les démarches commerciales et donc le développement de l'activité de l'Entreprise Adaptée.

Ainsi au 31 décembre 2024, l'EA était composée de:

- Une unique personne à temps plein = l'adjointe de direction
- 42 ouvriers handicapés, dont 36 personnes qui travaillent au quotidien sur les sites des clients (80 %).

À noter, sur 2024, 4 recrutements en CDI:

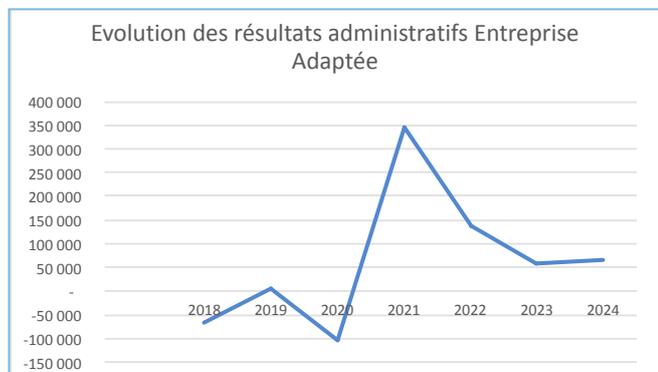
- un issu d'un SAVS,
- une candidature spontanée d'une personne sortie d'ULIS,
- la validation de 2 CDD en CDI, dont l'un détaché chez DIOR et l'autre pour la gestion de la petite cafétéria à l'EHPAD de Versailles.

Des formations menées par des organismes extérieurs se sont également tenues: Gestes et Posture, Bureautique, Entretien, Réparation et Réglage du Petit Matériel en Espaces Verts, Initiation aux Gestes de Premiers Secours et Savoir-être au Travail.

III. Analyse du résultat

Malgré ces fortes contraintes de personnel, l'exercice 2024 se clôture avec un excédent de 66660 €.

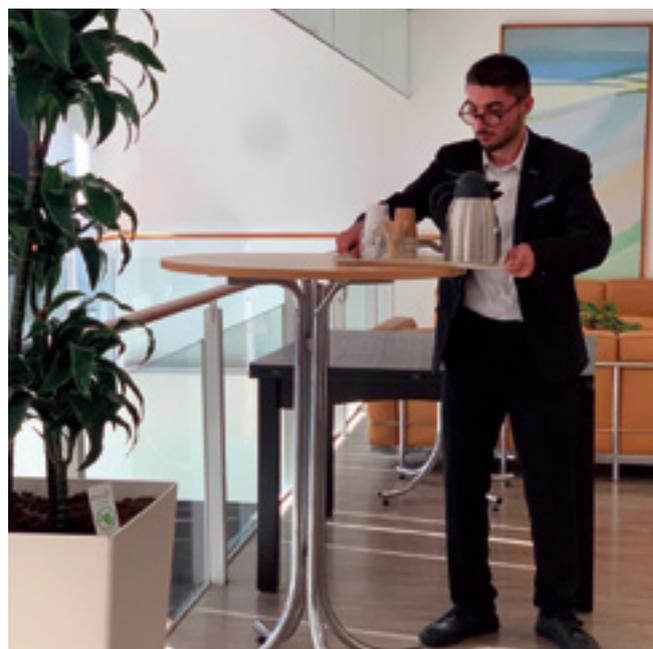
À noter que ce résultat positif est en grande partie lié à des postes d'agents de maîtrise restés non pourvus sur une longue période, non par choix stratégique, mais en raison des fortes tensions rencontrées sur le marché du recrutement dans notre secteur. Cette situation, bien qu'elle ait temporairement allégé la masse salariale, ne constitue en rien un levier d'optimisation volontaire, mais plutôt une contrainte conjoncturelle ayant impacté notre organisation et nos capacités d'encadrement.



Concernant les différentes activités de l'EA, l'activité de préparation de commandes et d'expédition pour le Livre Bleu a connu une hausse, liée au développement de la marque. Les autres activités sont restées stables vs 2023.

IV. Perspectives 2025

En 2024, les difficultés de recrutement déjà présentes se sont accentuées, notamment sur les postes encadrants nécessitant des compétences croisées. Le changement d'ERP au 1^{er} janvier a aussi mobilisé fortement les équipes sur une prise en main de nouveaux outils. Pour structurer l'avenir de l'EA, plusieurs chantiers sont lancés: réorganisation globale (travail engagé avec une consultante), recrutement prioritaire d'un agent de maîtrise Espaces Verts, poursuite du développement de la préparation de commandes pour favoriser le maintien dans l'emploi, montée en compétence et polyvalence des ouvriers, et accompagnement renforcé vers l'insertion. En 2025, les priorités porteront sur la stabilisation des équipes, la sécurisation des fonctions clés et la diversification de l'activité pour concilier performance sociale et viabilité économique.



Pôle Services





Pôle services

Pôle dirigé par
Laura Adala
Béatrice de Beaufort

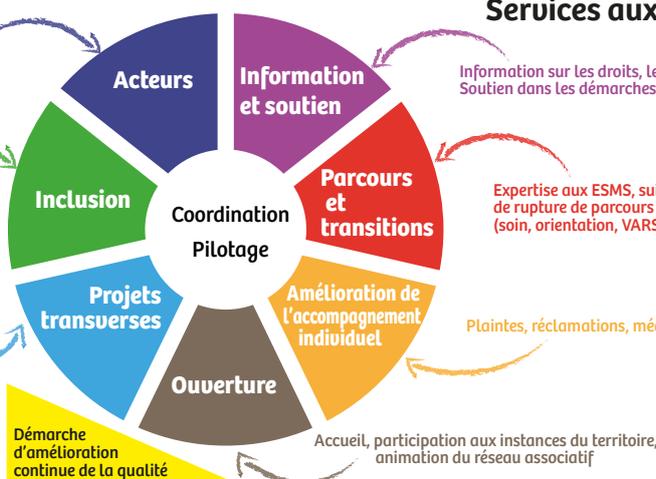
27, rue du Général Leclerc
 78420 Carrières-sur-Seine
 pole-services@avenirapei.org

Services aux établissements

Bénévoles, aidants, personnes accompagnées

Citoyenneté, accès aux dispositifs de droit commun, à la culture, au sport et aux loisirs FALC, communication alternative, accessibilité

Santé, VARS, numérique, développement durable



Services aux personnes

Information sur les droits, les dispositifs existants
 Soutien dans les démarches

Expertise aux ESMS, suivi des personnes à risque de rupture de parcours ou en rupture de parcours (soin, orientation, VARS, retraite, ...)

Plaintes, réclamations, médiation, EIG

Accueil, participation aux instances du territoire, animation du réseau associatif

Démarche d'amélioration continue de la qualité

I. Présentation de l'établissement

Créé en 2018 par une volonté associative, le pôle services se positionne aujourd'hui comme un véritable soutien aux établissements, aux personnes accompagnées, aux familles et aux professionnels autour des thématiques suivantes: inclusion, autodétermination et accessibilité, parcours et transition, bénévolat, vie affective, relationnelle et sexuelle, santé, numérique, développement durable, qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail.

Grâce aux actions de ses professionnels et à la collaboration avec les administrateurs, notamment au sein des différentes instances, le pôle Services contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques du projet associatif.

II. Ressources humaines

En plus des deux postes de direction, le Pôle services regroupe une coordinatrice du Pôle, un moniteur FALC, soutenu depuis le 1^{er} octobre par une mécène de compétences, un coordinateur musical et une éducatrice. En santé, une infirmière en pratique avancée (IPA) d'Avenir Apei a rejoint l'équipe en septembre pour une intervention transversale. Enfin, une CTEES a été recrutée en CDD pour piloter les actions liées à la transition écologique, dans le cadre de l'AMI co-porté avec l'APEI de la Boucle de la Seine et l'EHPAD du Parc du Donjon.

Certains professionnels du siège sont également rattachés au Pôle services, de par leur mission: le chef de projets numérique, épaulé depuis novembre 2024 par un alternant

pour renforcer les actions sur l'infrastructure, ainsi que la responsable qualité.

À noter que la directrice du Pôle services aux personnes a été détachée temporairement au dernier trimestre pour assurer la direction de transition du Centre d'habitat de la Rosaie.

III. Bilan de l'activité durant l'année 2024

Acteurs

Bénévolat : Plus d'une dizaine de demandes de bénévolat ont été orientées vers les ESMS, avec quatre nouveaux bénévoles actifs.

Instances « autodéterminantes » : Le comité des fêtes et le groupe retraite ont organisé plusieurs réunions impliquant personnes accompagnées, professionnels et administrateurs. 2 événements festifs ont été organisés : une méga-boom pour 150 enfants et un bal adulte pour 300 personnes. Le groupe retraite a animé un café-rencontre en juin, rassemblant 80 personnes.



Réunion comité des fêtes



Café rencontre

Inclusion et accessibilité

Ateliers artistiques : des ateliers artistiques ont été proposés à cinq personnes accompagnées en inclusion à Carrières-sur-Seine.

Bao-Pao : Le Bao-Pao a participé à cinq animations inclusives et à divers événements internes (voix du Bao-Pao 2, 10 ans du



Bao Pao

Bao-Pao) et externes: collège des Amandiers, IPC de Chatou, Micro-Folies de Saint-Germain-en-Laye, conservatoire Quincy-Jones, EHPAD Korian de Rueil-Malmaison, musée du Quai Branly.

CAA – Communication Alternative et Améliorée : Le pôle services pilotant le déploiement de la CAA, l'éducatrice participe aux réunions des instances « autodéterminantes » afin de faciliter la communication des personnes accompagnées. Elle accompagne aussi le CHR suite à l'appel à projet associatif remporté. Elle anime des ateliers de sensibilisation au Makaton dans les établissements. Une journée de sensibilisation à destination des professionnels a été organisée en octobre.



CAA

S3A : 2 actions de sensibilisation internes ont été animées par des professionnels et des travailleurs de l'atelier FALC.

FALC – Facile à Lire et à Comprendre : L'atelier FALC a assuré des transcriptions pour divers partenaires et remporté des appels d'offres: CNSA, Régions Hauts-de-France et Centre-Val-de-Loire, Philharmonie de Paris, Archives nationales, URSSAF, élections européenne et législatives, scénario d'une vidéo sur les nouvelles lignes de métro du Grand Paris. Des actions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs institutions (EPSS Cergy, IRTS Dijon, Micro-Folies).

La création de l'atelier FALC de l'ESAT La Rosaie en novembre a permis à celui du pôle services de se recentrer sur les besoins institutionnels et de préparer le projet FALC en Scène 2 pour 2025, en partenariat avec l'association Zig-Zag, financé par la CNSA et la FIRAH.



Falc en scène

Projets transverses

Santé : Un partenariat pour la prévention bucco-dentaire a été mis en place avec un bénévole. Un groupe de travail sur le dépistage des cancers et un groupe de réflexion des IDE

ont été créés. La procédure associative sur la prise en charge médicamenteuse a été révisée pour une adaptation au sein de chaque structure.

GR VARS : 7 réunions ont permis de redéfinir les missions du groupe ressources. Une formation VARS et polyhandicap a été mise en place.

Développement durable : Des ateliers de sensibilisation ont été organisés. Une campagne de mesure de température et de qualité de l'air intérieur a été lancée. Une étude et des négociations pour de nouveaux contrats énergie et des audits énergétiques ont été menées.

Une collecte de tri numérique associatif a été mise en œuvre.



Numérique :

Infrastructure numérique : En 2024, la migration des postes informatiques et l'installation des serveurs ont été engagées, accompagnées du renouvellement du matériel selon une procédure définie. Le déploiement des bornes Wi-Fi a débuté en fin d'année.

ESMS numérique : Les INS des personnes accompagnées ont été récupérés, et un contrat MSSanté a été signé. Le pôle services a dispensé 28 formations à l'outil IMAGO auprès des ESMS.

Services aux personnes

Information, soutien, parcours et transitions

5 réunions du CAP ont permis de finaliser les états des lieux présentés lors du séminaire de novembre 2024. Un outil d'auto-évaluation des besoins (ELADEB) a été introduit, et les 2 directrices ont été formées à sa méthodologie grâce à un financement ARS IDF. Ce financement a permis une formation en réhabilitation psychosociale pour la directrice du pôle services.

Un accompagnement individuel et territorial a été apporté à 8 personnes internes à l'association, 7 externes; 10 situations ont été résolues.

Ouverture

Le pôle services a participé à 19 CDAPH et à 3 réunions CDU.

Un groupe de travail 18-25 ans a été lancé pour penser un accompagnement adapté aux jeunes en transition, en réponse à un objectif du CPOM.

Un soutien a été apporté au CHR pour la création d'une MAS Hors-les-Murs.

Un événement autour des échecs a été organisé sur le site de La Roseaie, en lien avec plusieurs ESMS, dans une démarche inclusive et pédagogique.

Un séminaire dédié à l'autodétermination (orientation stratégique de l'association) a été organisé à destination des directeurs, pour définir des concepts communs et enclencher une démarche dans les ESMS.

Qualité

Bientraitance : Une certification de 5 jours a permis à la responsable qualité et à la coordinatrice du pôle services d'obtenir le titre de référente bientraitance. 3 groupes de travail ont défini la bientraitance et élaboré une cartographie partagée.

Qualité de vie au travail (QVT) : La 3^e édition du baromètre QVT a eu lieu lors de la semaine nationale, avec plus de 30 salariés participant aux demi-journées Vis mon travail.

Copil qualité : Un comité de pilotage qualité a été mis en place pour structurer la démarche qualité associative et le suivi des événements indésirables.

Logiciel qualité : Le logiciel Ageval a été déployé en 2024 sur les modules: Événements indésirables, DUERP, Plan d'actions et Documents.

Auto-évaluation : Pour anticiper les évaluations 2027, une volonté associative de réaliser des auto-évaluations a permis la formation d'une trentaine de salariés.

GT Plan bleu : Un groupe de travail dédié aux plans bleus s'est constitué, avec une réunion toutes les 6 semaines pour aborder chaque thématique exigée.

IV. Perspectives 2025

En 2024, le pôle services a piloté un groupe de travail sur le parcours des nouveaux salariés, qui sera mis en place et testé au cours de l'année 2025. Les objectifs sont les suivants:

- Structurer un parcours d'intégration adapté au secteur
- Assurer une formation initiale efficace et adaptée
- Renforcer l'engagement et limiter le turnover
- Favoriser une culture inclusive et collaborative
- Former les professionnels à l'utilisation des logiciels.

D'autre part, l'année 2025 sera l'occasion de réaliser des évaluations ELADEB (Échelle Lausannoise d'Auto-Évaluation des Difficultés et des Besoins) auprès de certaines situations individuelles accompagnées par le pôle services.

Enfin, chaque ESMS de l'association disposera d'une équipe de professionnels auto-évaluateurs qui réalisera une auto-évaluation selon le référentiel de l'HAS, afin de se préparer aux évaluations prévues en 2027.

Compte administratif 2024



Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2024 au 31/12/2024

Association AVENIR APEI

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	2 026 729	1 680 611	346 118	410 383
	Autres immobilisations incorporelles	305 088	213 073	92 015	74 922
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 372 366	442 944	4 929 422	4 929 422
	Constructions	34 242 104	20 959 754	13 282 350	14 129 183
	Installations techniques, matériels et outillage	4 006 625	3 433 405	573 220	571 759
	Autres immobilisations corporelles	15 759 353	12 263 112	3 496 241	3 570 998
	Immobilisations corporelles en cours	10 481 137		10 481 137	8 724 468
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées	5 422		5 422	5 422
	Autres titres immobilisés	504 190	717	503 474	503 474
Prêts	29 631		29 631	29 631	
Autres immobilisations financières	82 314		82 314	81 197	
	TOTAL (I)	72 814 959	38 993 615	33 821 344	33 030 859
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)	1 162 918		1 162 918	1 830 516
	TOTAL (II)	1 162 918		1 162 918	1 830 516
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				8 376
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	91 953		91 953	15 696
	CREANCES (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	6 389 714		6 389 714	3 774 545	
Autres créances	2 325 787		2 325 787	1 388 570	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 503 920	6 723	4 497 197	4 997 353	
	20 971 300		20 971 300	22 906 908	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	153 122		153 122	153 880
	TOTAL (III)	34 435 796	6 723	34 429 073	33 245 329
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		108 413 673	39 000 339	69 413 335	68 106 704

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2024 au 31/12/2024

Association AVENIR APEI

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 070 229	4 067 229
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	3 166 416	3 166 416
	- Dons et legs	3 166 416	3 166 416
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement		
	Réserves de compensation		
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	7 251 712	7 312 160
	Autres réserves	521 902	399 198
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	8 077 015	8 077 015
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(3 463 186)	(2 680 698)
	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)	(434 546)	(719 911)
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 956 097	1 320 791
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	Couverture du besoin en fonds de roulement	30 311	30 311
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	783 523	873 523	
Réserves des plus-values nette d'actif	1 786 215	1 758 841	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées	1 171	1 171	
TOTAL (I)	23 746 859	23 606 047	
Comptes de liaison	1 162 918	1 830 516	
TOTAL (II)	1 162 918	1 830 516	
Provisions pour risques	501 584	401 584	
Provisions pour charges	752 264	752 264	
Fonds dédiés	5 720 632	5 597 468	
TOTAL (III)	6 974 480	6 751 316	
DETTES (1)			
DETTES (4)			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 691 939	27 509 677	
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 533	2 294	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 935 474	2 021 135	
Dettes fiscales et sociales	3 475 188	4 219 410	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)	296 296	656 156	
Produits constatés d'avance	2 127 648	1 510 154	
TOTAL (IV)	37 529 077	35 918 826	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL (V)			
TOTAL PASSIF	69 413 335	68 106 704	

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banque 20 646 460
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 38 691 996
(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2024 au 31/12/2024

Association AVENIR APEI

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	2 292 467	2 151 334
	- divers	473 928	1 723 695
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	33 834 528	31 333 845
	Subventions d'exploitations et participations	28 116	108 074
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	63 093	114 740
	Transfert de charges	1 949 646	1 650 236
Autres produits	5 107 469	5 121 222	
	Total des produits d'exploitation	43 749 247	42 203 147
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	88 123	93 837
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	97 963	86 046
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	1 891 852	2 007 904
	Services extérieurs et autres	9 422 058	8 589 398
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	1 916 678	1 823 648
	- autres	139 834	140 254
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	19 103 094	19 237 365
	- charges sociales	7 782 761	7 460 116
	- autres charges de personnel	181 218	272 688
	Dotation aux amortissements et provisions		
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations	2 244 839	2 312 976	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant		8 653	
- pour risques et charges d'exploitation	140 000		
Autres charges	1 850 771	1 589 140	
	Total des charges d'exploitation	44 859 191	43 622 024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 109 944)	(1 418 877)

Bilan et compte de résultat consolidés

1/01/2024 au 31/12/2024

Association AVENIR APEI

Compte de Résultat^{2/2}

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 109 944)	(1 418 877)
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	192 175	186 142
	Reprises sur provisions		19 125
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 409	108 407
Total des produits financiers		202 584	313 675
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées	221 331	171 040
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 963	
Total des charges financières		227 294	171 040
RESULTAT FINANCIER		(24 710)	142 634
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(1 134 654)	(1 276 242)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion - exercices antérieurs	652 201	889 302
	Sur opérations en capital	157 061	107 303
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif	90 976	
	- reprises sur autres provisions		5 401
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		900 238	1 002 006
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion - exercice courant	25 982	90 290
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	1 349	872
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif	28 350	
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles		55 681	91 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL		844 557	910 844
IMPOTS SUR LES BENEFICES		28 455	54 193
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		739 059	629 567
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		875 113	950 666
TOTAL DES PRODUITS		45 611 189	44 169 175
TOTAL DES CHARGES		46 045 735	44 889 085
EXCEDENT ou DEFICIT		(434 546)	(719 911)
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	14 080	3 824
	Bénévolat		
	Prestations en nature		400
	Dons en nature	14 080	3 424
	CHARGES	14 080	3 824
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		400
	Personnel bénévole	14 080	3 424

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2024 au 31/12/2024

90_ASSOCIATION

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	149 943	92 472	57 471	64 968
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 457 583		1 457 583	1 457 583
	Constructions	1 472 367	589 141	883 227	937 543
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	95 109	92 921	2 188	1 489
	Autres immobilisations corporelles	468 412	459 854	8 558	13 906
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	10 396 556		10 396 556	8 523 747
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	494 739		494 739	494 739	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 440		3 440	3 440	
	TOTAL (I)	14 538 150	1 234 388	13 303 762	11 497 416
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 507		2 507	2 143
	Autres créances	13 444 224		13 444 224	13 467 099
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 503 920	6 723	4 497 197	4 997 353	
DISPONIBILITES	646 951		646 951	314 204	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				806
	TOTAL (II)	18 597 602	6 723	18 590 879	18 781 607
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	33 135 752	1 241 111	31 894 641	30 279 022
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 440	3 440
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2024 au 31/12/2024

90_ASSOCIATION

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 838 455	3 835 455
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	276 368	153 664
	Report à nouveau	2 825 588	2 825 588
	Résultat de l'exercice	1 881	122 704
	Total des fonds propres	6 942 293	6 937 411
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	329 746	351 536	
Provisions réglementées	1 681 549	1 771 549	
Total des autres fonds associatifs	2 011 295	2 123 085	
Total des fonds associatifs	8 953 587	9 060 496	
Provisions			
Provisions pour risques	218 002	218 002	
Provisions pour charges			
Total des provisions	218 002	218 002	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	130 413	236 723	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 076 807	18 379 055	
Emprunts et dettes financières divers	2 233	2 233	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 655	29 160	
Dettes fiscales et sociales	28 455	54 193	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 345 488	2 299 160	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	22 592 638	20 763 801	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	31 894 641	30 279 022	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 881,49	122 704,22	
(1) Dont à moins d'un an	22 592 638	20 763 801	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	16 038 728	14 084 921	
ENGAGEMENTS DONNES			

Bilan et compte de résultat association gestionnaire

1/01/2024 au 31/12/2024

90_ASSOCIATION

Compte de Résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	40 210	39 461
	Prestations de services	51 777	77 612
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	8 921	11 363
	Dons		
	Cotisations	20 060	20 780
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	324	235
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	121 292	149 451
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	346 754	260 205
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 788	2 052
	Rémunération du personnel	49 583	83 799
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	158 435	68 625
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	395	
	Total des charges d'exploitation	558 954	414 682
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(437 662)	(265 231)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		19 125
	Intérêts et produits financiers	202 584	294 549
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	66 080	9 125
	2 - RESULTAT FINANCIER	136 504	304 549
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(301 159)	39 318
Produits financiers	Produits exceptionnels	238 510	123 229
	Charges exceptionnelles	13 325	7 567
		4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	225 185
	Impôts sur les sociétés	28 455	54 193
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	150 853	46 724
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	44 543	24 807
	TOTAL DES PRODUITS	713 239	633 079
	TOTAL DES CHARGES	711 357	510 375
	EXCEDENT ou DEFICIT	1 881	122 704
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Budget prévisionnel 2025 de l'association gestionnaire

20/05/2025

ASSOCIATION - BP 2025

Association Avenir APEI
27 rue du Général Leclerc
78420 CARRIERES SISENE



	Réel au 31/12/22	Réel au 31/12/23	Réel au 30/09/24	BP 2025	CHARGES	Réel au 31/12/22	Réel au 31/12/23	Réel au 30/09/24	BP 2025
	€	€	€	€		€	€	€	€
PRODUITS									
Cotisations des adhérents	23 310,00	20 780,00	20 728,57	20 000,00	Cotisations UNAPEI adhérents Cotisations URAPEI Cotisations ADAPEI Autres cotisations	11 466,00 0,00 5 000,00 1 110,00	12 588,00	9 334,10 5 000,00 5 040,00 1 090,00	11 000,00 3 200,00 5 000,00
Dons	70 593,00 37 325,96	24 807,25 49 882,08	14 555,00 28 105,42	825 000,00 480 492,00	Fonds de solidarité Utilisation Fonds dédiés établissements Dépenses financées sur dons Association Cadeaux de Noël Subvention Nous Aussi Mission - Action familiale	26 415,59 300,00 11 880,00 5 455,48	46 724,41 372,00 9 960,00 4 741,87	10 502,87 46 300,12	10 000,00 820 000,00 0,00 10 000,00 1 500,00 5 000,00
Recettes diverses	23 674,50 33 510,00 1 600,00	39 461,39 26 750,00	4 069,00 30 285,00	40 000,00 30 000,00	Dépenses diverses dont: Dépenses opération Broches Dépenses opération Golf	12 970,04 3 170,95	18 157,89 5 435,17	402,46 5 222,21	20 000,00 5 000,00
Produit fête de l' Association				0,00	Dépenses fête de l'Association	8 075,62	4 988,13	48,57	5 000,00
Autres produits gestion courante		234,81	324,00		Frais divers associatifs dont :	10 740,00	14 880,00	7 002,00	10 000,00
Subventions des communes	11 516,00	11 363,00	7 176,00	15 000,00	Honoraires compta, notaire, psycho Salaires+Charges Service aux familles	81 946,82	83 799,47		41 000,00
Produits cession élément actif			9 968,86		Frais de fonctionnement :				
QP Subvention investissement (IME Papillons Blancs)	10 125,95	10 125,95		10 125,00	Réceptions Frais bancaires	8 428,88 6 548,87	9 147,65 8 542,19	3 744,50 28 166,88	5 000,00 50 000,00
Revenus des placements	174 100,68	186 141,95	121 643,67	175 000,00	Fournitures bureau et maintenance copieur Communication	2 317,87 35 684,01	2 004,17 20 153,03	1 961,07 13 517,54	2 000,00 35 000,00
Plus value sur rbt contrat capitalisation SG		108 407,34			Formations Congrès et Séminaires Frais divers	8 833,94 21 312,81	14 743,08 20 309,25	10 097,66 4 380,74	10 000,00 18 000,00
Utilisation fonds reportés Fonds dédiés	26 415,59	46 724,41			Valeur comptable des éléments actif cédés			5 962,96	
Autres produits exceptionnels	88 107,08				Dépenses pour entretien bâtiment Charges Amortissement Pavillon	5 801,69	22 909,44	17 069,00	3 000,00 23 000,00
(Succession) (Succession Pradere : 22 124,80 €) (Assurance vie Jaffray : 65 982,48 €)		19 125,46			Dotation dépréciation éléments financiers Impôts et impôts sur revenus de placements	25 848,60 32 094,00	54 193,00		25 000,00
Reprise sur dépr des éléments financiers					Report en fonds reportés Fonds dédiés	70 593,00	24 807,25		
Sous total	500 278,66	543 803,64	236 855,52	1 595 617,00	Sous total	406 099,17	392 176,90	179 545,21	1 117 700,00
Location appartements et bureaux :					Charges appartements et bureaux avec amortissements :				
Location appartements et bureaux Le Vésinet	92 503,28	66 063,49	20 231,09	27 000,00	Charges appartements et bureaux Le Vésinet avec amortissements	86 125,47	91 127,74	57 846,00	70 000,00
QP Subv invest vjrd au CF Vésinet (suite ANC 2020)	11 663,89	8 745,00	8 745,00	11 660,00					
Sous-locations La Celle Saint-Cloud	11 124,19	5 809,02	7 725,31	10 000,00	Charges et loyers La Celle Saint Cloud	23 031,85	25 019,12	19 472,83	25 000,00
Location Bougival	3 743,64	5 739,06	2 976,03	4 000,00	Charges Bougival	1 191,72	2 051,12	1 129,47	3 000,00
Sous total	119 035,00	89 275,46	39 877,43	52 660,00	Sous total	110 549,04	118 197,98	78 448,30	98 000,00
TOTAL GENERAL	619 313,66	633 079,10	276 532,95	1 648 277,00	TOTAL GENERAL	516 648,21	510 374,88	257 993,51	1 215 700,00
Résultat global (Produits - Charges) =	102 865,45	122 704,22	18 539,44	432 577,00					
Résultat par section									
ASSO	94 179,49	151 626,74	57 310,31	477 917,00					
VESINET	18 041,70	-13 400,36	-28 869,91	-31 340,00					
LCSC	-11 907,66	-19 210,10	-11 747,52	-15 000,00					
BOUGIVAL	2 551,92	3 687,94	1 846,56	1 000,00					
	102 865,45	122 704,22	18 539,44	432 577,00					

88 539,44
102 865,45
432 577,00
AVENIR APEI BUDGET 2025 V6.XEX



En 2024

Deux rencontres CVS ont marqué l'année :

Une journée dédiée aux élus CVS personnes accompagnées a permis, avec les professionnels, de faire le bilan de 2023, de se projeter vers 2024 et de renforcer l'engagement collectif.

Une matinée a également réuni les élus familles siégeant en CVS, pour mieux comprendre leur rôle, partager les difficultés rencontrées et identifier ensemble des leviers d'action.



Nos principaux partenaires



Yvelines
Le Département



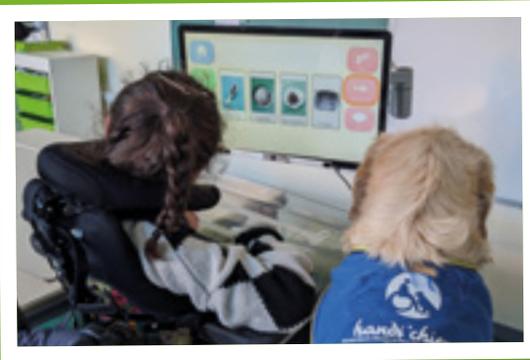
Avenir Apei est membre d'



Glossaire

ARS	Agences Régionales de Santé
CAA	Communication Alternative et Augmentée
CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAVT	Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CTEES	Conseiller(e) en Transition Énergétique et Écologique en Santé
CVS	Journée des Conseils de la Vie Sociale
DUI	Dossier Unique Informatisé
EANM	Établissements d'Accueil Non Médicalisés
ESAT	Établissement & Service d'Accompagnement par le Travail
ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
FALC	Facile à Lire et à Comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
IME	Institut Médico-éducatif
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAS	Section d'Adaptation Spécialisée
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SEES	Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé
SESSAD	Service d'Éducation Spécialisée & de Soins À Domicile
SIF pro	Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
VARs	Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

65 de militantisme parental ans



Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales
Loi 1901, Affiliée à l'Unapei
27 rue du Général Leclerc, 78420 Carrières-sur-Seine
Tel : 01 30 86 22 50 / Mail : association@avenirapei.org
N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E 851 A
www.avenirapei.org



Conception et réalisation graphique : Edwige Daniel et Jean-Marc Leroutier
Iconographies : Service communication et les établissements d'Avenir Apei
Textes : Les équipes d'Avenir Apei - Imprimerie : HelloPrint
© Juin 2025 Avenir Apei - Toute reproduction interdite - Tous droits réservés